



Les 51^e Rencontres nationales Outre-Mer du RNMA



“L’engagement entre égalité, diversité des publics, et spécificités territoriales : quelles démarches/actions inclusives facilitent l’engagement ?”

Saint-Laurent du Maroni et Cayenne, du 25 au 29 novembre 2019



26 > 29
nov. 2019
en Guyane



cget



FONDATION
CREDIT
COOPERATIF



**Rencontres organisées par le RNMA
et l'APROSEP, en partenariat avec les villes
de Saint-Laurent-du-Maroni et de Cayenne**
avec le soutien du Ministère de l'Education Nationale et de la
Jeunesse, du Ministère des Outre-Mer, du CGET, de la MAIF, et
de la Fondation du Crédit Coopératif



Réalisation de ces actes :

Retranscription des bandes sons : Rozen MORVAN

Coordination, écriture et mise en page : Carole ORCHAMPT, Paul BUCAU, Sylvain RIGAUD, Marie LAUWERS du RNMA. Stéphane FONTAINE, graphiste.

Crédit photos : Nicolas LANGLAIS, Mathieu ASSEMAN, Hakim AZGRAR, Philippe VENCESLAU-DE-JESUS

Sommaire

Avant-propos	5
Les maisons des associations	5
Des pôles de ressources	5
Des espaces d'accueil, de rencontres et d'échanges	5
Des lieux ouverts aux dynamiques locales	5
Le Réseau National des Maisons des Associations, une histoire de travail en réseau	5
Les rencontres nationales du RNMA	6
Les éditions 2019 des Rencontres Nationales RNMA sur l'engagement à portée de tous au cœur des travaux du RNMA en 2019 (éditions anniversaire)	7
Pourquoi organiser cette édition spéciale des Rencontres Nationales en outremer ?	7
Présentation de l'Aprosep, maison des associations co-organisatrice des Rencontres Nationales	8
Pourquoi cette thématique ?	8
Les rencontres nationales RNMA 2019	9

L'engagement à portée de tous en mode découverte et analyse de pratiques

8

Propos d'introduction et de contextualisation locale	13
Définir les termes employés et partager un langage commun	20
Place aux questions et réactions et échanges avec les participants	32

Bilan de l'enquête menée auprès des MDA : Quels enseignements et constats ?

43

Passage en mode ANALYSE... ..	47
Présentation et analyse des expériences présentées 48	
1^{er} témoignage : Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP	48
Questions-réponses avec la salle	51
2^e témoignage : Alice Hebert, Chef de service Vie associative à la Ville du Havre	54
Questions-réponses avec la salle	56
3^e témoignage : Gwenaëlle Ridard, Chef de service Vie associative et jeunesse Ville de Nantes	58
Questions-réponses avec la salle	60
4^e témoignage : Juan David, Coordinateur, Carbet des Assos	63
Questions-réponses avec la salle	67
5^e témoignage : Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille	70



Questions-réponses avec la salle	71
6^e témoignage : Brigitte Wyngaard, Hanaba Lokono	77
Questions-réponses avec la salle	80
Résultats des travaux	82

LES MDA TIERS FACILITATEURS OU COMMENT METTRE L'ENGAGEMENT À PORTÉE DE TOUS... EN MODE HACKATHON	85
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Propos introductifs	87
Retour sur la première journée des rencontre	88
Un hackathon kezako ?	90
Pourquoi un hackathon sur l'engagement ?	90
8 fiches actions issues de l'hackathon	92

Pourquoi et comment soutenir la vie associative et l'engagement citoyen dans les territoires ?	103
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Propos introductifs	103
Panorama de la vie associative en Guyane	108

Pourquoi et comment soutenir la vie associative	115
Questions-réponses avec la salle 123	

Comment mettre l'engagement à portée de tous les jeunes ?	134
------------------------------------------------------------------	-----

Bibliographie	155
----------------------------	-----

Remerciements	157
----------------------------	-----

Avant-propos

Les maisons des associations

Le rythme soutenu de créations d'associations témoigne d'un fort dynamisme associatif sur l'ensemble de la France. Celui-ci est cependant freiné par une relative fragilité des structures associatives (isolement, faiblesse des moyens, durée de vie parfois très brève), et par le morcellement des initiatives. Il se heurte également à la méconnaissance des dispositifs d'aide existants. Afin de soutenir et encourager l'action des associations locales, les Maisons des associations ont pour but de leur fournir des outils pour répondre au mieux à leurs besoins.

Des pôles de ressources

Les Maisons des associations sont des lieux de conseil et de formation pour les associations dans tous les aspects de la vie de leur structure : création (choix d'un statut juridique), développement, difficultés rencontrées... Elles mettent à leur disposition les moyens et ressources (information, documentation, accompagnement de projets...) nécessaires à leur épanouissement et à leur développement.

Des espaces d'accueil, de rencontres et d'échanges

Elles contribuent à aider les associations à entrer en relation avec d'autres, en les aidant à se faire connaître et à valoriser leurs actions auprès du public. Elles soutiennent l'émergence de projets inter-associatifs.

Des lieux ouverts aux dynamiques locales

L'action des Maisons des associations est locale. Elles s'adressent aux associations de tous secteurs d'activité, sans condition d'appartenance idéologique ou fédérative, dans le respect de leur spécificité. Elles sont de statut associatif ou municipal.



Le Réseau National des Maisons des Associations, une histoire de travail en réseau

Depuis 1994, l'histoire du Réseau est celle de responsables de Maisons des associations (associatives et publiques) qui ont décidé de se rencontrer régulièrement afin de mieux se connaître, d'échanger et de co-construire des réponses communes aux défis qu'ils rencontrent. Ayant fait le choix d'une croissance lente – car le temps est la condition du travail en réseau – le réseau est passé, en 20 années, de moins d'une dizaine de structures à plus de 80 aujourd'hui (réparties sur soixante villes).

Déclaré en association en 2002, le RNMA se professionnalise et élargit, en 2009, son bureau par la création d'un Conseil d'administration représentant ses différentes composantes et régions. Aux termes de ses 20 ans, en 2015, il affine son projet, fixe ses orientations pour les cinq ans à venir et rénove son modèle de gouvernance en faisant le choix de la collégialité.

Il réaffirme son schéma de fonctionnement sur le principe du « bottom up » et instaure la mise en place d'équipes sur chaque dossier stratégique : groupes de travail thématiques dans lesquels chaque membre volontaire contribue au service du projet collectif du réseau. Le RNMA étoffe progressivement ses moyens d'échanges : de deux rencontres nationales annuelles au départ,



il organise désormais chaque année des réunions en région, des journées thématiques d'échanges de pratiques, des formations, colloques et séminaires. S'appuyant sur la confiance accordée par des partenaires du secteur public, associatif, mutualiste et coopératif, le RNMA participe grâce à ses actions, au développement de la vie associative sur les territoires.

Toute l'information et les archives du RNMA sur www.maisonsdesassociations.fr 

Les rencontres nationales du RNMA

Les rencontres nationales sont toujours un moment fort et riche de la vie du réseau. C'est, en effet, un temps de partage, de rencontres et d'échanges pour l'ensemble des membres.

C'est d'abord la rencontre avec les enjeux de la vie associative. Les rencontres sont toujours portées sur une thématique qui fait écho aux problématiques de ses membres et à l'actualité de la vie associative. Aujourd'hui, chacun est pris dans son activité quotidienne, les rencontres sont un temps pour prendre du recul sur son activité et ses pratiques.

C'est aussi une rencontre humaine qui permet de tisser des liens forts entre les participants et de faire réseau. Faites de réflexions et de débats, les rencontres sont également un moment de convivialité.

C'est enfin la rencontre avec un territoire et une Maison des associations. Chaque édition des rencontres nationales est organisée dans une Maison adhérente au réseau. C'est un moyen de découvrir concrètement le travail de cette Maison accueillante, mais également les spécificités du tissu associatif local et du territoire. La préparation et la mise en œuvre des rencontres sont le fruit d'un travail de co-construction entre la Maison accueillante et le Réseau national.





«L'engagement à portée de tous» au coeur des deux éditions 2019 des Rencontres Nationales du RNMA (éditions anniversaire)

Les MDA des tiers facilitateurs ou comment mettre l'engagement à portée de tous ?»

Le fil rouge des rencontres nationales (RN) 2019 du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) est l'engagement à portée de tous. Les deux éditions 2019, éditions anniversaire à l'occasion des 25 ans du RNMA et des 50 et 51^{èmes} rencontres nationales ont été l'occasion de travailler sur l'engagement ou

comment les Maisons des associations à travers leurs équipements et leurs pratiques favorisent l'engagement de tous ? Comment donnent-elles accès à tous les publics à leurs espaces ? comment facilitent-elles l'engagement de tous dans et hors leurs murs à travers les actions qu'elles produisent ?

Cette thématique a été déclinée en deux actes au cours de l'année :

Acte I : du 22 au 24 mai 2019 à Caen et Hérouville Saint-Clair :

“Nouveaux usages, nouveaux besoins : quels enjeux en matière de locaux (démarche de construction écologique) dans une MDA ?”

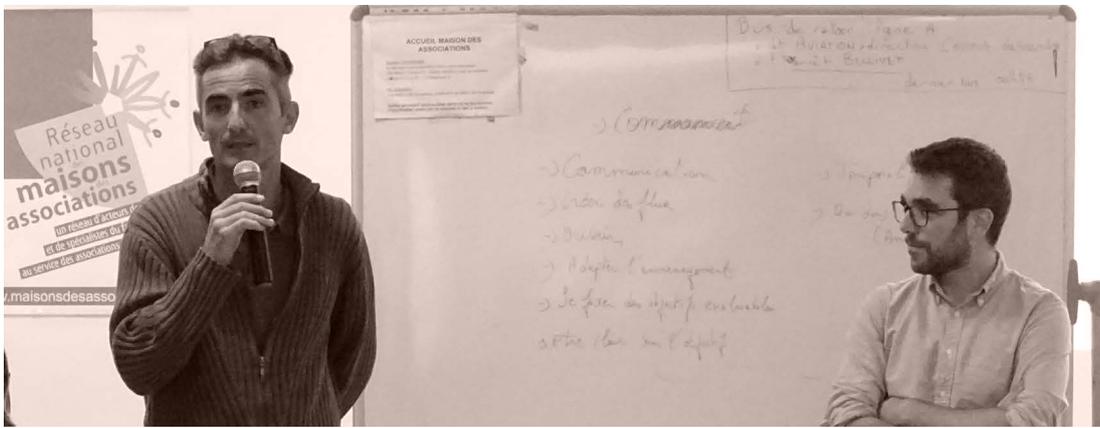
Acte II : du 25 au 29 novembre 2019 à Saint-Laurent du Maroni et Cayenne :

“L'engagement entre égalité, diversité des publics, et spécificités territoriales : quelles démarches/actions inclusives facilitent l'engagement ?”

Pourquoi organiser cette édition spéciale des Rencontres Nationales en outremer ?

Très tôt dans la vie du RNMA, des structures de territoires d'Outremer se sont rapprochées de lui afin de participer aux échanges entre maisons des associations : pour rencontrer d'autres responsables de structures, pour échanger entre pairs et rompre l'isolement, pour apporter leurs contributions et faire connaître leurs initiatives, projets et actions ou problématiques. Actuellement, quatre structures localisées en Outre-Mer sont membres : une en Guyane et trois à la Réunion. En parallèle, le RNMA entretient des échanges réguliers avec plusieurs autres structures en Guadeloupe et à la Martinique.

Nos actuels membres de la Réunion et de Guyane effectuent régulièrement, au moins une fois par an, un déplacement en métropole pour participer à l'une de nos Rencontres Nationales. A chaque venue, ils sont porteurs d'expériences qui sont partagées au sein du RNMA, invitent leurs collègues de métropole à venir visiter leurs maisons des associations, à découvrir leurs activités et à venir rencontrer leurs équipes, leurs associations, leurs partenaires, leurs territoires. Début 2018, la proposition a été mise en débat au sein du RNMA et a été entérinée par l'Assemblée Générale du RNMA le 8 juin 2018. L'Aprosep, membre du RNMA depuis 6 ans a proposé d'accueillir et de co-organiser cette édition « spéciale Outremer ».



Présentation de l'Aprosep, maison des associations co-organisatrice des Rencontres Nationales



L'Aprosep, Association Profession Sport et Education Populaire, créée en 1995 œuvre pour la structuration et la professionnalisation des associations du territoire sans distinction de leur secteur d'activité : sport, culture, loisirs, santé, social... L'objectif à long terme est de favoriser le développement endogène de la Guyane et de favoriser l'emploi associatif. Depuis 1995, l'Aprosep s'est diversifié pour toujours répondre aux besoins transverses des associations : organisme de formation, groupement d'employeurs, portage de projets associatifs en communes isolées, base de loisirs...

En 2009, le SAVA (Service d'Appui à la Vie Associative) a été créé pour répondre au besoin de conseil, d'accompagnement et d'information des associations. Il s'articule autour de trois volets : l'appui individualisé, les services mutualisés (centre de ressources...) et l'animation du tissu associatif.

Pourquoi cette thématique ?

L'engagement au sein d'activités associatives est générateur de nombreuses externalités positives pour la société, bien au-delà des 1,5% estimés du PIB que représenterait le bénévolat s'il était valorisé. Facteur d'émancipation pour les individus, permettant de sortir des carcans sociaux ou culturels et de développer des compétences, formelles ou non formelles, dans un projet collectif, il est vecteur d'implication citoyenne, offre une alternative au chacun pour soi, et fait vivre le lien social sur les territoires. L'engagement est devenu, au fil des années un sujet de préoccupations nationales comme territoriales, donnant lieu à des initiatives ou dispositifs s'inscrivant dans les politiques publiques (Grande cause nationale en 2014, création du compte engagement citoyen et du service national universel, validation des acquis d'expériences associatives, volontariat associatif...).

Une société de l'engagement n'a cependant de sens que si elle est au service d'une société inclusive. L'engagement associatif n'est malheureusement pas exempt d'inégalités et il faut en rechercher les causes. Le baromètre DJPEVA sur la jeunesse 2018¹ montre que les jeunes les plus en retrait de toute forme de participation sont aussi les plus précaires. Les politiques publiques ont par ailleurs rarement fait le lien entre les actions à destination des jeunes et plus largement des individus qui s'engagent et les conditions sociales et culturelles de leur participation citoyenne. Au-delà de la question des jeunes,

1- CREDOC, 2018, Baromètre DJPEVA sur la jeunesse 2018, Lucie Brice-Mansencal, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude



la majorité des bénévoles ont une formation de niveau secondaire ou supérieur, et les cadres supérieurs sont plus fréquemment bénévoles (39%) que les ouvriers (18%). Un constat similaire peut être fait concernant l'accès à l'engagement pour les personnes en situation de handicap, les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une frange des séniors. L'engagement associatif doit être une participation sociale accessible et ouverte à tous, et c'est un enjeu que doivent partager associations et pouvoirs publics et dont ils doivent se saisir.

Il ne s'agit pas pour autant de dire « tout le monde doit être bénévole » mais bien tous ceux qui le souhaitent peuvent l'être, il ne devrait pas y avoir d'empêchement, de quelque nature que ce soit à l'engagement

La sociologie du bénévolat nous montre le peu d'évolution quant aux personnes bénévoles dans les associations, et particulièrement pour celles qui ont des responsabilités, notamment élues, (professions, niveaux d'études, âge, sexe). Les associations sont présentées comme école de démocratie, lieu d'ascension sociale, facteur d'inclusion sociale, mais qu'est-ce que cela signifie ? Sont-elles des lieux pour apprendre ? Des lieux pour exercer ? Quels sont les freins et les facilitateurs à l'engagement ? Sont-ils

liés aux associations, aux individus eux-mêmes ? aux spécificités territoriales ? Aux politiques publiques favorables ? Qui sont les facilitateurs à l'engagement, de quelles natures sont leurs appuis, que produisent-ils comme effets ?

La réalité du secteur associatif guyanais est particulièrement intéressante pour apporter des éléments de réponses à ces questionnements. Les associations présentes dans tous les domaines d'activités, sur tout le territoire, allant des quartiers sensibles jusque dans les communes isolées, apportent un lien social incomparable. Elles jouent un rôle significatif, et souvent mal connu sur le plan économique. Il était donc essentiel pour le RNMA et ses membres de découvrir sur le terrain aux côtés de l'APROSEP la richesse associative du territoire, et de mieux faire connaître l'impact du secteur associatif et celui de l'engagement des citoyens dans le développement territorial de la Guyane.

Les rencontres nationales RNMA 2019

Abordées en actes qui décryptent des usages, des pratiques ou encore des choix politiques, les rencontres nationales du RNMA 2019 ont abordé les questions de l'accessibilité à travers les lieux et les pratiques qui facilitent l'engagement mais aussi celles de la diversification des publics, véritable enjeu pour les MDA. Du choix politique relatif à l'investissement de construction ou de rénovation d'une MDA aux choix de gestion des accès et des espaces en fonction de la diversité d'usages et de publics, comment ces lieux tendent à privilégier l'engagement des individus à la sécurisation par des horaires ou d'autres contraintes ? Aborder l'inclusion, l'appui à l'engagement pour tous, à l'accès à la citoyenneté, permet également de questionner les projets d'équipements dans une démarche éco-responsable et les projets de développement des MDA, la posture que chacune d'elles se donnent pour accueillir tous les publics, notamment les plus éloignés et favoriser leur engagement citoyen.

Par ailleurs, même si les MDA sont structurantes pour leurs territoires, elles sont aussi fortement impactées, traversées, influencées par les spécificités sociologiques de ces mêmes territoires. L'idée était de travailler sur deux caractéristiques fortes du territoire guyanais, terrain de l'acte II des rencontres nationales RNMA, qui ont des résonances sur l'ensemble du territoire national : le multiculturalisme et la jeunesse : « **L'engagement entre égalité, diversité des publics, et spécificités territoriales : quelles démarches/actions inclusives facilitent l'engagement ?** ». Aborder le multiculturalisme a fait émerger les questions de gouvernance dans d'autres groupes ethniques (Jeunesse Autochtone de Guyane, Conseil Coutumier BushiNengué...), a révélé les innovations, car elles existent, pour pouvoir s'adapter à des territoires spécifiques (comme le projet Gaia en pays amérindien à Camopi), à des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, jeunes en décrochage scolaires, et migrants).

Lors de cette édition, nous nous sommes également arrêtés sur les dispositifs qui soutiennent l'engagement de la jeunesse dans la société civile, notamment sur le SNU, dont l'un des objectifs premiers est de transmettre le goût de l'engagement aux jeunes. Le secrétaire d'Etat chargé de la mise en œuvre du SNU, Gabriel Attal, a précisé vouloir que figurent parmi les candidats de la première édition à la fois «des jeunes scolarisés, des apprentis, des décrocheurs, [ou encore] des jeunes en situation de handicap». La Guyane étant l'un des 13 départements pilotes, représentatifs de la diversité des territoires, les acteurs associatifs et publics locaux, impliqués dans cette première étape de mise en place opérationnelle du SNU ont livré leurs expériences quatre mois après le lancement de la phase test et sept mois après la phase de recrutement des volontaires.

Avec ce rassemblement en Guyane, le réseau des MDA a pu ainsi partager sur des enjeux communs à tous, croiser des pratiques et s'enrichir des expériences de chacun.



51^e Rencontres Nationales 25 ANS

Les MDA tiers facilitateurs ou comment mettre l'engagement à portée de tous ? - Acte II

« L'engagement entre égalité, diversité des publics, et spécificités territoriales : quelles démarches / actions inclusives facilitent l'engagement ? »



L'engagement
à portée de tous
en mode
découverte
et analyse
de pratiques





L'engagement à portée de tous en mode découverte et analyse de pratiques

C.I.A.P - Saint-Laurent du Maroni, Avenue du Lieutenant-Colonel Chandon

Soutenir la vie associative et l'engagement citoyen dans les territoires à Cayenne - Engagement, publics éloignés, publics empêchés, démarches inclusives, accessibilité, exclusion, discrimination : de quoi parle-t-on ?

Propos d'introduction et de contextualisation locale



David JURIE, Directeur du patrimoine à Saint-Laurent-du-Maroni

« En tant que directeur du patrimoine à Saint-Laurent-du-Maroni, j'ai, entre autres, la charge du lieu qui vous accueille : « Le Camp de la transportation », le C.I.A.P. C'est un lieu de mémoire, vous aurez l'occasion de le visiter. Je vous prie de bien vouloir excuser Madame la Maire et les élus qui, malheureusement, ne peuvent être présents.





Nous sommes très heureux de vous accueillir, cette salle est particulière, elle a pour thème : « La ville en chantier ». Aujourd'hui, le Camp de la transportation est devenu un espace culturel. De grands opérateurs y œuvrent : un théâtre (scène conventionnée), un Fab Lab (le Pôle image), une bibliothèque et le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Ce centre revient sur l'histoire, la douloureuse mémoire du bagne, mais aussi l'histoire de la ville, car Saint-Laurent-du-Maroni a énormément évolué. Depuis une vingtaine d'années, sa population a plus que doublé. Sa population jeune équivaut à celle d'une ville de 300 000 habitants en métropole : les enjeux concernant cette population sont très importants.

Dans la salle du Centre d'interprétation où nous sommes, il est question du développement de la ville, sur les perspectives à 20 ans, 30 ans.

Je vous souhaite d'excellents débats et échanges.»



Yves DAREAU, sous-Préfet de l'Ouest Guyanais

« Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à Saint-Laurent-du-Maroni, capitale de l'Ouest guyanais. Vous êtes ici aux confins, aux frontières de l'empire. Vous qui venez d'un peu partout de France, de métropole vous vous trouvez dans une situation tout à fait atypique.

Saint-Laurent-du-Maroni est la face émergée d'un ensemble plus vaste qui s'appelle l'Ouest guyanais. Il correspond à 49 % du territoire guyanais, sa superficie est environ celle de la région Rhône-Alpes. La moitié des communes n'est pas accessible par la route, uniquement par le fleuve ou éventuellement par l'avion, lorsque Air Guyane (appelé « Air... Peut-être ») assure les liaisons. La ville de Maripasoula est grande comme la Franche-Comté. Ici, vous avez des communes qui ont la taille des départements métropolitains et qui sont composées à 95 à 98 % de forêt.

La démographie est explosive. La population a quadruplé en 20 ans, elle doublera avant la fin de cette décennie. Selon l'INSEE, avant 2030, Saint-Laurent-du-Maroni comptera entre 135 000 et 165 000 habitants; l'Ouest guyanais accueillera plus de 200 000 habitants, il abritera plus de la moitié de la population de la Guyane. Avant 2025, Saint-Laurent-du-Maroni passera devant Cayenne, elle sera la plus grosse agglomération d'outre-mer en nombre d'habitants.



La population est très jeune : 55 % ont moins de 25 ans, 37 % ont moins de 15 ans. Dans moins de 10 ans, 55 % de la population aura moins de 20 ans. Les femmes ont en moyenne 8 enfants et, en moyenne, à l'âge de 15 ans elles ont leur premier enfant. La croissance estimée est de 7,5 % par an. Selon l'INSEE, aujourd'hui, elle stagne à 6,1 % par an. Chaque année, environ 600 enfants intègrent le système scolaire. À Saint-Laurent-du-Maroni, les écoles maternelles et primaires scolarisent 10 000 enfants, cette valeur est supérieure à celle de Cayenne pour la rentrée 2019/2020. Il y en a à peu près autant dans le secondaire (collèges et lycées). Environ 20 000 jeunes sont scolarisés à Saint-Laurent-du-Maroni, ce qui correspond à l'étiage d'une commune de 200 000 à 250 000 habitants. Cayenne n'est pas Saint-Laurent-du-Maroni et Saint-Laurent-du-Maroni n'est pas le fleuve, mais la dynamique est la même le long du fleuve. Très en amont, Maripasoula dénombre 13 000 habitants; dans 10 ans, il y en aura 30 000 à 35 000 : sans route pour la desservir.

L'Ouest guyanais est une Guyane plurielle. Saint-Laurent en est l'exemple puisqu'une ville coloniale et pénitentiaire s'est installée à un endroit occupé par les Amérindiens, ils sont encore présents. Les communautés métropolitaines et créoles se sont ensuite développées. Puis sont arrivées les populations Bushinengaises (Noirs-marron) aujourd'hui majoritaires, les Chinois se sont installés depuis longtemps dans le commerce, pas très loin de Saint-Laurent se trouvent les Hmongs. Une nouvelle vague d'immigration se compose d'Haïtiens. C'est une région très cosmopolite, très pluriculturelle, avec une jeunesse très prégnante.

Les défis sont donc énormes, c'est le représentant de l'État qui vous le dit : pendant une quarantaine d'années, l'État n'a rien fait sur ce territoire. Les choses se sont développées de façon anarchique. Environ 66 % du bâti est informel : les gens occupent les terrains sans droit ni titre. 20 000 à 30 000 habitants vivent dans des quartiers dits « informels », ils sont qualifiés d'informels, car pour beaucoup ils sont loin d'être des bidonvilles.

Vous êtes sur un territoire où 35 % de la population n'a pas d'eau ni d'électricité. C'est vrai à Saint-Laurent-du-Maroni, c'est encore plus vrai dans les villages du fleuve.

Tout est à bâtir, tout est à faire : c'est un territoire de défis. C'est la raison pour laquelle je ne pourrai pas rester avec vous puisque je dois assister à des réunions en chaîne. À Saint-Laurent-du-Maroni, le sous-préfet n'est pas celui qui reste devant ses parapheurs pour signer. Il faut être sur le terrain, il faut être partout pour essayer de dynamiser et faire en sorte que l'action de l'État soit efficace, ce qui était loin d'être le cas jusqu'à présent.

Vous vous rendez bien compte que dans cette situation et à bien des égards, le monde associatif est le premier acteur du territoire. Pour l'instant, le domaine du sport et celui de l'animation ne sont pas très rentables, ce qui explique qu'ils n'ont pas encore été ouverts au capitalisme. Il n'y a qu'à Paris qu'on fait du sport dans les salles, partout ailleurs, c'est du domaine associatif.

Avec une jeunesse très prégnante, vous avez une double mission : les encadrer et leur donner de l'emploi. Sur le fleuve Maroni, à Saint-Laurent comme dans tous les villages et tous les campous, les associations pourront former, faire en sorte que les jeunes restent sur leur territoire, ils ne veulent pas en partir. Nous nous trouvons dans un écosystème qui est encore extraordinaire, il convient d'ailleurs de le préserver, mais c'est un autre combat.



Le rôle des associations est fondamental, elles doivent se structurer. Il y a 15 jours s'est tenu un forum sur les métiers du sport, des représentants du ministère des Sports venus de Paris nous expliquaient comment il était possible d'employer les jeunes dans les métiers du sport. J'ai répondu que les dispositifs pour employer des gens sont une chose, mais il manque les dispositifs pour accompagner les employeurs : il serait bien qu'il y ait un guichet unique. Il permettrait que les associations sachent comment déterminer si sa santé financière lui permet d'avoir un salarié pendant 2 ou 3 ans, choisir le type d'emploi adapté, etc. Il faut une véritable ingénierie associative. Les groupements d'employeurs associatifs pourraient être une réponse.

Tout ceci doit se caler sur un enjeu territorial. Ceux qui viennent de métropole vont découvrir que cet enjeu est très fort, très important : la Guyane de demain se joue ici. C'est dans l'Ouest qu'il y a la population, qu'il y a les jeunes, c'est ici qu'il y aura les problèmes si l'on n'y prend pas garde. Les partenaires essentiels sont bien évidemment les élus, l'État, mais également tous les entrepreneurs au bon sens du terme, notamment les entrepreneurs associatifs qui, je le répète ont cette double mission d'encadrer et de former les jeunes, d'être demain des gisements d'emplois potentiels pour eux, quel que soit le domaine, animation, sport, culture, etc.

Je suis présent pour témoigner de cette situation. En tant que sous-préfet de Saint-Laurent-du-Maroni, c'est-à-dire de l'arrondissement et donc à la tête des squelettiques troupes d'administrations d'État (je fais tout pour que ces personnes viennent de Cayenne). Nous serons là pour vous aider, pour essayer de dynamiser auprès des autres partenaires (par exemple, la DJSCS).

Le 1^{er} janvier 2020, une réforme de l'État conduira à ce qu'il n'y ait plus que 2 directions générales d'État : une DGTM (direction des infrastructures) un peu présente sur Saint-Laurent avec la DEAL (direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement et la DAF (police des eaux), et une direction des populations et de la cohésion (DJSCS, DIRECCTE, etc.) qui ne sera pas présente à Saint-Laurent. Or, cela touche la cohésion sociale, la jeunesse, le sport, le développement économique, l'emploi. L'enjeu est de structurer ces directions pour qu'enfin ce territoire puisse être accompagné : c'est un défi. Vous verrez que Saint-Laurent-du-Maroni n'est pas Cayenne, je suis très content d'y vivre. En dehors de tout ce défi, c'est une ville extraordinaire, il ne faut pas s'arrêter au baigne, il faut aller aux fondations, aux cultures amérindiennes. C'est une ville de mélanges, une ville à l'atmosphère très particulière, car c'est une ville frontière, j'ai dit que vous étiez aux portes de l'empire : vous avez un fleuve qui n'est pas une frontière, les Amérindiens comme les Bushinengués le traversent tous les jours. C'est un environnement régional, il faut y faire très attention. Ce qui signifie, et c'est encore un défi, que les 2/3 de la population ne parlent pas français. Le français n'est pas la langue utilitaire, usitée de façon



courante par une très large majorité de la population. Nous sommes dans la République, mais ceux qui ont un esprit jacobin étroit vont souffrir, car le multiculturalisme, la particularité, nécessitent d'adapter nos lois, nos règlements, notre façon de penser, notre façon de travailler. Sans cela, nous irons dans le mur en klaxonnant. Mais les forces sont présentes, vous trouverez beaucoup de personnes engagées, notamment dans le domaine associatif. Tous les jours ils relèvent les manches et travaillent au quotidien sur le terrain pour faire en sorte que la Guyane de demain s'écrive ici et que la France ou la République puisse avoir en Amazonie un territoire qui soit l'avenir de notre monde.

Bon travail, le délégué du préfet, M. Stéphane Moreau va essayer de rester plus longtemps que moi, en ce qui concerne les quartiers prioritaires de la ville, puisque la ville de Saint-Laurent-du-Maroni est entièrement en quartiers prioritaires de la ville. Merci beaucoup de m'avoir accueilli. »



Jean-David POQUET, Directeur de l'APROSEP

« Merci, Monsieur le Sous-préfet, merci pour votre franc-parler, pour cette présentation du paysage de l'Ouest guyanais qui permet à nos invités de mieux comprendre la problématique et l'enjeu de ce territoire. »



Jean CESTO, Président de l'APROSEP

« Je remercie Monsieur le Sous-préfet, car il a d'emblée posé de manière magistrale la problématique de la construction de notre société, la problématique sociale de notre région, la Guyane et en particulier du territoire de l'Ouest que vous allez apprendre à connaître de plus en plus. Merci Monsieur le Sous-préfet de cette présentation extraordinaire, car vous avez vraiment tout dit. Chacun a compris immédiatement sur quelles bases nous allons travailler.

Je me contenterai de vous dire au nom de l'APROSEP et en tant que membre du RNMA que nous sommes heureux et fiers de vous accueillir en Guyane. Vous avez fait un effort non négligeable : venir en Guyane demande beaucoup de mobilisation de moyens dans tous les domaines. Merci d'être venus. C'est une immense fierté pour nous de partager avec vous la réflexion sur le thème choisi dans le cadre de ces 51^e Rencontres nationales et du 25^e anniversaire du Réseau que nous allons fêter ensemble en Guyane.

Cet événement sera très certainement le déclencheur d'une posture bienveillante et d'une meilleure considération, d'une reconnaissance sincère à l'égard de nos bénévoles engagés qui s'investissent dans des structures associatives, véritables opérateurs dans la mise en œuvre de ce que l'on appelle les politiques publiques. Pour cela, je vous disais que cet événement n'est pas anodin, le choix de venir en Guyane cette année en portant ce thème ne l'est pas non plus. Ce thème sera très utile à la Guyane, je nourris l'espoir que notre réflexion commune, nos échanges vont faire évoluer très sérieusement les mentalités locales en faveur de la prise de conscience des valeurs portées par le mouvement associatif et de l'intérêt de favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire.



Encore une fois, merci d'être venus, nous comptons sur ces Rencontres pour, enfin, conscientiser notre population et surtout les décideurs institutionnels. »



Grégory AUTIER, Représentant du RNMA, copilote des Rencontres

« Je suis effectivement copilote de ces Rencontres. J'ai la charge de porter la voix du Réseau à cette occasion. Bonjour Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Président et chers membres du Réseau. C'est avec plaisir que nous ouvrons ces 51^e Rencontres nationales du RNMA. C'est la deuxième fois que le RNMA s'exporte hors de métropole à l'occasion de ses Rencontres. La première fois, c'était en mai 1996, au Québec, avec comme thème la découverte du secteur communautaire.

Depuis sa création en 1994, le Réseau a une longue histoire d'échanges entre ses membres, au rythme de 2 Rencontres par an, c'est en quelque sorte notre ADN. Réunir nos membres sur un territoire de vie d'une MDA au printemps et à l'automne de chaque année est une tradition qui donne de la force et du corps à la relation d'adhésion que nous entretenons ensemble. Ces Rencontres se réalisent chaque fois sur un thème d'échanges, afin de nous enrichir réciproquement sur la base de nos réflexions partagées et de nos pratiques afin de repartir ensuite dans nos Maisons, sur nos territoires, avec des idées nouvelles à mettre en œuvre. Entre nous, pas de « sachants », mais des acteurs engagés qui souhaitent réfléchir et partager ensemble.

Cette année, à l'occasion du 25^e anniversaire du RNMA, le thème fil rouge de nos Rencontres est : « **Les MDA, tiers facilitateurs ou, comment mettre l'engagement à portée de tous** ». Le premier acte s'est déroulé en mai 2019 en Normandie, très belle région verdoyante et chaleureuse, et nous voilà arrivés depuis hier ici, en Guyane, très beau département d'outre-mer, 2^e région française par la superficie, avec 98 % de son territoire couvert par la forêt équatoriale, située à plus de 7000 km de la métropole et qualifiée de « territoire de défis » par chacun de vous. Pour la quasi-totalité d'entre nous, c'est la première fois que nous venons à Cayenne et à Saint-Laurent-du-Maroni, aux frontières de l'empire selon les mots de Monsieur le Sous-préfet. Territoire éloigné de nos lieux métropolitains d'action, le Réseau ayant la richesse d'avoir des membres en outre-mer qui viennent nous voir régulièrement lors de nos Rencontres, il était normal d'une part que nous profitions de l'occasion de nos 25 ans pour organiser des Rencontres qui sortent de l'ordinaire et marquent notre histoire collective, d'autre part que pour échanger sur un thème qui vise à porter un regard sur l'action des MDA en direction des publics les plus



éloignés de l'engagement, nous allions sur le territoire de vie d'un de nos membres les plus éloignés de chacun de nous, à savoir l'APROSEP. Il y a environ 2 ans, l'APROSEP nous a sollicités pour organiser ses Rencontres.

Le thème sur lequel nous allons échanger sera abordé sous plusieurs angles :

- d'abord d'un point de vue d'un point de vue réflexif, avec diverses interventions qui vont poser le cadre, donner du sens aux mots et partager des constats ;
- ensuite, nous travaillerons sous l'angle de l'analyse des pratiques au travers de différents témoignages locaux et métropolitains ;
- enfin, nous travaillerons en mode action pour imaginer ensemble des solutions concrètes et réalistes que nous pourrions mettre en œuvre dans nos MDA ou accompagner pour permettre l'engagement de tous.

Deux belles journées d'échanges en perspective, elles doivent nous permettre, comme à chaque fois à l'issue de nos Rencontres de repartir dans nos Maisons, enrichis d'idées nouvelles à partager pour soutenir et accompagner le développement de la vie associative dans nos territoires.

Pour conclure ces propos introductifs, quelques remerciements ou pensées amicales :

- en direction de l'équipage « Rencontres nationales outre-mer », à savoir Paul, Carole, Marie-Christine, Quentin, Loreline et Marie ; c'est grâce au travail que chacun d'eux a réalisé depuis plusieurs mois que nous sommes présents ;
- en direction de l'APROSEP en qualité de membre adhérent et plus particulièrement Johan, notre copilote de ces Rencontres, bravo ;
- en direction de nos partenaires publics et privés à savoir l'État au travers de la DJEPVA du CGET et du Ministère de l'outremer, mais aussi quelques partenariats privés spécifiques que ce soit avec la Fondation du Crédit coopératif ou avec la MAIF, qu'ils en soient remerciés ;
- une pensée très amicale pour tous nos collègues qui n'ont pas pu venir et plus particulièrement Alexandre Bailly, notre représentant légal.

Et pour finir, mes remerciements vont à chacun d'entre nous pour notre engagement passé, présent et futur au sein du RNMA, pour que celui-ci ait encore la possibilité de fêter de nombreux anniversaires. Car notre projet associatif au service du développement de la Vie associative, de l'engagement et de la citoyenneté dans les territoires a de nombreuses raisons d'être, quand on a conscience du contexte politique complexe dans lequel nous exerçons aujourd'hui, les défis sont énormes. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir plus particulièrement lors de notre matinée d'échanges prévue avec de nombreux partenaires, à Cayenne. C'est donc sur ces quelques mots que je vous remercie tous et que je souhaite à tous de bons travaux. »



Définir les termes employés et partager un langage commun

« *Engagement, publics éloignés, publics empêchés, démarches inclusives, accessibilité, exclusion, discrimination : de quoi parle-t-on ?* »



par Myrtô RIBAL-RILOS, docteure en langues de cultures régionales, option « anthropologie des sociétés créoles », Université de Guyane.

« Permettez-moi de vous saluer en vos grades et qualités. Monsieur le Directeur de l'APROSEP merci de m'avoir invité à ce temps de réflexion particulièrement important pour les actions voire les remédiations à mettre en œuvre afin de permettre à des publics éloignés de l'engagement, isolés, handicapés, discriminés de retrouver une dynamique de réalisation de soi et de bien-être au sens où l'entend l'OMS, c'est-à-dire la satisfaction des besoins élémentaires.

Je salue également ici toutes les associations de France et de Guyane, représentants de maisons des associations, de centres sociaux et de points d'appui à la vie associative, les associations locales, les porteurs de projets associatifs. J'adresse une salutation particulière et empreinte de respect à M. Christophe Yanuwaya Pierre, vice-président du grand conseil coutumier, qui par son expertise nous aidera à donner à cette rencontre une dimension singulière, puisqu'il sera question, après réflexion, de réaliser des actions visant l'inclusion pour les publics des sociétés traditionnelles éloignés, empêchés, voire discriminés.

L'inclusion par la mise en œuvre de projets devrait se faire grâce à la stimulation de l'engagement pérenne. Pour cette réalisation, il convient qu'une claire appropriation des concepts en matière sociale, d'environnement physique et des contextes sociétaux des publics concernés soit accessible à tous. De ce fait mon propos s'organisera d'une part autour de l'explicitation des notions relatives au domaine social, dans un second temps, il sera question de la prise en compte de ces termes et leur application dans des territoires et des espaces sociétaux où tradition et modernité sont en présence et peuvent générer des freins ou des moteurs de réalisation.



A L'orée de notre réflexion, il semble intéressant d'interroger un terme, un concept, qui traversera ces jours de réflexion, **il s'agit de la notion de projet** ; Ce terme vient du latin et pourrait se traduire par jeter en avant quelque chose. La définition la plus courante est celle d'un ensemble d'activités organisé en phases ou en étapes et formant l'unité de gestion pour parvenir à un objectif précis. Selon Gérard CASANOVA et Denis ABÉCASSIS, « un projet est une action spécifique, nouvelle, qui structure méthodiquement et progressivement une réalité à venir, pour laquelle on n'a pas encore d'équivalent ² ».

Le projet rend indispensable pour sa mise en œuvre des ressources tant matérielles qu'humaines. Il concrétise par ailleurs une intention et ne peut être compréhensible que si un but est visé. Cependant il convient de noter que tout individu a une représentation de la notion de but à atteindre. Une représentation étant une construction mentale c'est-à-dire un ensemble souvent systémique d'informations, de connaissances de croyances, l'élaboration du projet sera donc soumise à tous ces éléments.

Par ailleurs l'environnement de l'individu, la représentation qu'il a de lui-même influenceront sur le projet, c'est ainsi que sa représentation du passé, du présent, du futur l'inspireront pour élaborer un projet à court, moyen ou long terme. **Le projet à ce compte est un processus et non un produit.** Cette approche a été possible en s'appuyant sur les textes de Courcier, Ginon et Bréchet.

S'il est vrai que le projet est donc un processus qui naîtra dans le mental d'un individu dans un contexte donné pour la satisfaction d'un besoin d'ordre matériel ou immatériel, la question serait comment faire naître l'envie d'atteindre un but ? Et surtout comment maintenir un engagement qui soit pérenne à propos de ce but à atteindre ?

Dans le domaine des recherches sociales de multiples termes ont été utilisés y compris celui d'appétence qui renvoie lui-même à la notion de besoin, mais aussi de désirs. De très nombreuses théories se sont emparées du sujet. Et eut égard au temps qui nous est imparti, il m'apparaît judicieux de sélectionner successivement, **la notion de motivation** puis celle d'appétence.

En se tournant vers l'appareil théorique relatif à la motivation une première remarque fait apparaître que la notion est déjà présente chez les philosophes grecs. Ensuite le nombre d'auteurs évoquant et théorisant sur le sujet est tel que nous choisissons de les présenter dans deux grandes catégories : ceux qui font de la motivation une théorie qui relève de l'étude des **contenus**, on s'attardera ainsi sur l'énumération, la classification et la définition des forces qui invitent l'individu à adopter un comportement particulier, puis il y a les théories qui relèvent de l'étude des **processus** ou comment les forces interagissent avec l'environnement pour amener l'individu à adopter un comportement particulier afin de satisfaire tel ou tel besoin.

Ceci conduit à citer la théorie de la pyramide de Maslow qui se décline par la satisfaction des besoins physiologiques, sécuritaires, d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement de soi.

C'est précisément à propos de ce « Soi » que nous aborderons les notions suivantes d'inclusions, d'exclusions et d'Intégration.

S'agissant de **l'inclusion**, elle porte selon Niklas Luamann, allemand à l'initiative du concept, sur les secteurs sociaux, économiques, voire culturels et politique d'une société et donc des individus qui la composent. Dans le cadre de **l'inclusion sociale**, il est question notamment des efforts faits afin que

2- [ISO10006, 1997]



tous puissent réaliser leur potentiel dans la vie. Les efforts visent notamment à réduire les inégalités, soit par exemple : l'accès aux infrastructures, aux systèmes redistributifs, reconnaissance du travail non rémunéré, réduction du chômage de longue durée, valorisation de manière égale de toutes les populations et communautés, alphabétisation et éducation.

Ainsi une société inclusive est celle où droits et devoirs individuels sont en équilibre. Selon Laidlow Fondation de Toronto au Canada, des pierres angulaires pour l'inclusion sont à prendre en compte :

- 1/ la reconnaissance valorisée
- 2/ l'opportunité de développement humain
- 3/ implication
- 4/ engagement
- 5/ proximité et bien être matériel

A ce compte, quelques politiques favorables à l'inclusion peuvent être citées :

- La convention internationale des droits des personnes handicapées ONU 2006
- Charte Européenne des droits fondamentaux 2000.
- On ne saurait passer sous silence la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi comprend des volets sur l'emploi, l'école et l'implication sociale citoyenne. Un volet relatif au lexique qui entraîne des représentations différentes. Par exemple à la place de « prise en charge » il y a le terme « accompagnement ». Par ces théories, le terme « insertion professionnelle » est remplacé par « implication sociale ».

D'un point de vue politique, **l'inclusion se distingue de l'intégration** par les implications du champ lexical. En effet l'intégration évoque la nécessité d'entrer dans une démarche normative qui souligne les différences, alors que l'inclusion met l'accent sur l'acceptation et la valorisation avec ses différences de l'utilisateur. L'accent est donc mis sur les efforts de la société ou communauté intégrante.

Par ailleurs, la notion d'exclusion sociale qui s'oppose à inclusion est un terme dont la définition fait l'objet encore de débats. En effet en s'appuyant sur un article de Shirley ROY³ dans la revue le lien social intitulé « l'itinérance, forme exemplaire de l'exclusion sociale ? », cette auteure pense que la rupture du

SEPARATION



EXCLUSION



INTEGRATION



INCLUSION



lien social ne conduit pas obligatoirement à l'exclusion. Ce terme devrait être réservé à l'aboutissement d'un processus de désinsertion sociale ainsi toujours selon sa théorie les termes s'opposent.

Ainsi d'un côté nous aurions par exemple, chômeur, assisté social, sans domicile fixe, décrocheur scolaire, immigrant. De l'autre, il y aurait, marginalité, désaffiliation, désinsertion, non intégration. Face à l'absence de consensus à propos de cette définition, il nous paraît judicieux de mentionner le débat tout en définissant l'inclusion.

Avant de clore ces éclairages, voici quelques éléments relatifs aux **publics empêchés et éloignés**.

Il va sans dire que ces publics, relèvent de l'inclusion dès que leur désir, leur motivation, leur engagement, sont avérés.

Par exemple selon l'ENSSIB⁴, les publics empêchés sont des personnes ne pouvant se déplacer : qu'elles soient malades, à mobilité réduite, âgées, hospitalisées ou détenues. Ces situations empêchant le développement de leur ambition d'accès à tout, des dispositifs leur sont dédiés.

On note dans la revue l'observatoire N 32 de septembre 2007 le titre suivant : *Il n'y a pas de publics spécifiques*. Cette revue coordonnée par Marie Christine Bordeaux et Lisa Pignot déclare, je cite : « Publics empêchés, publics spécifiques, précaires, en difficultés ; des euphémismes nombreux pour qualifier le public éloigné d'un accès à la Culture, que ce soit pour des raisons physiques, psychologiques ou sociologiques. Derrière ces appellations, il existe des dispositifs en faveur de la démocratisation culturelle de nature à stimuler l'engagement pérenne qui peut être solitaire ou collectif comme le dit Becker ».

Cependant cet engagement pérenne collectif ou solitaire pour un jeune en difficulté constitue déjà la preuve de l'existence de détermination et de ressources. Une telle situation est-elle courante en France hexagonale et dans l'Ouest guyanais ? L'affirmation des éditorialistes de la revue paraît-elle exacte ici dans ce territoire frontalier et Amazonien ?

3 - de l'INRS Montréal au Québec N°34/1995

4 - Ecole normale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques



L'interculturalisme en Guyane

Comme précédemment, il me paraît indispensable de préciser quelques éléments contextuels s'agissant de la Guyane et singulièrement de l'Ouest. Centré autour d'une voie fluviale dont l'importance est capitale pour la population, la vie dans l'Ouest s'est organisée autour de deux grandes communautés, la première constituée des **ethnies autochtones Amérindiennes** qui occupent les rives du fleuve de l'embouchure en passant par Saint Laurent jusqu'à Twenké Elahé et plus loin encore. Leur présence sur le territoire est précolombienne, et ils vivent dans une nature certes rude mais avec laquelle ils sont en symbiose. La seconde communauté est celle des **Marrons de Guyane**, cette communauté est composée d'Africains qui se sont révoltés et ont réussi à quitter le système esclavagiste. Ils se sont réfugiés en forêt et ont reconstitué le mode de vie qu'ils avaient sur le sol Africain avant la traversée de l'océan. De l'autre côté du fleuve sur le territoire Hollandais le même phénomène de révolte ayant eu lieu, des communautés se sont formées mais à cause de leurs origines diverses, les langues de ces ethnies présentent quelques variantes de lexèmes. Une intense circulation entre les rives et les ressortissants des villages est observable. Comme il est aisé de le comprendre, les communautés de Marron et celle des Amérindiens ont une culture, une langue, un mode de vie, des représentations, une vision du monde, un commerce inscrit dans un contexte environnemental qui fait système et leur permet de se développer et de s'épanouir et ce, jusqu'à l'injonction de la société européenne, venu leur délivrer un message d'intégration.

Par ailleurs, la ville de Saint-Laurent, bourg d'arrière-pays qui du fait d'une population réduite vivait après l'abolition de l'esclavage, a été choisie comme destination finale pour la déportation lorsque le gouvernement Français en a décidé ainsi. Les bagnards qui purgeaient leur peine ont constitué des occupants, une main d'œuvre et selon le secret espoir du gouvernement, de futurs habitants capables de peupler ce territoire désespérément vide. Puis la décision fut prise de renvoyer en France les derniers prisonniers à la fermeture du camp de déportation. Entre les années 1860 et 1870 l'annonce des découvertes de l'or entraîne l'arrivée d'une population Caribéenne en quête à la fois de travail et d'enrichissement rapide et facile. Des chinois, des javanais et des cadres administratifs complétèrent la population Saint Laurentine. La ville est port ouvert tourné sur l'intérieur et les expéditions sur les sites aurifères, port d'exportation des quelques industries du bois précieux, de rhum et des denrées qui sont colportés vers les placers. Ce rapide tour d'horizon de la population de la deuxième ville de la Guyane, donne à voir une situation qui avec le temps des crises se dégradera rapidement, la fermeture des distilleries et des scieries furent à l'origine d'un ralentissement économique de plus en plus flagrant, même si l'industrie de l'or alimentait souvent une économie parallèle voire souterraine. Le temps des nouvelles migrations acheva de déstabiliser l'arrière-pays. L'orpaillage illégal fut à l'origine de difficultés



importantes pour les communautés dépendantes du fleuve. Par ailleurs, Le système scolaire s'est heurté aux langues des peuples autochtones. Les enseignants qui venaient de la France ne pouvaient avoir qu'un contact médié avec leurs élèves. Par ailleurs, les services de l'Etat dédiés aux citoyens n'étaient pas toujours au plus près des populations. Enfin, tant les Amérindiens que les Aloukou, disposent d'un chef coutumier et donc d'un droit coutumier qui ne s'harmonise pas forcément avec les règles de l'état français. Pour compléter les instantanés de ce territoire, les jeunes des communautés précédemment cités sont pris en tenaille entre le désir de modernité et le respect des traditions. Il est vrai que perdre ses us et coutumes, c'est se perdre Soi. Les services sociaux et les enseignants sont conscients des difficultés des jeunes dans ce domaine. Les ressortissants des sociétés du fleuve sont clairement discriminés dans de nombreux domaines et notamment dans celui de l'entrepreneuriat. Les raisons en sont multiples : niveau de formation scolaire, difficultés administratives multiples et mal comprises. Capacité de gestion, mais ce terme doit être compris tant dans le domaine financier que dans celui de l'anticipation dans le développement de l'entreprise. **Malgré l'assistance des associations apportant de l'aide à la réalisation des projets, des difficultés subsistent et diffèrent voire annulent leur mise en œuvre. L'expérience dans le domaine d'aide au porteur de projet montre que ce n'est pas seulement dans l'ouest Guyanais que les difficultés jalonnent leurs parcours.**

Bien que l'état des lieux sur le territoire soit loin d'être achevé, il me semble judicieux de l'arrêter ici, afin de définir le terme inter culturalisme, évoqué dans le cadre d'une question sur les avantages de cette posture par rapport aux projets individuels ou collectifs. **Il s'agit également de voir comment sur le territoire hexagonal, ce fait social impacte l'engagement individuel ou collectif de manière positive ou négative.**

L'interculturalisme n'offre pas de valeur à chacune des cultures à l'intérieur d'une même société. L'objectif visé est plutôt le développement d'un ensemble commun de valeurs sociétales basées sur des modèles associés. C'est le modèle Canadien par exemple.

Le multiculturalisme propose que toutes les cultures aient une valeur égale à l'intérieur d'un pays. Elles doivent être traitées et promues de la même façon.

Qu'en est-il des situations similaires en France hexagonale ? Les situations délicates du vivre ensemble dans les banlieues et dans certains quartiers de Paris, Marseille ou Lyon renvoient à la question des différentes vagues migratoires qui ont eu une fin de parcours dans les grandes villes de France. Cependant sans ignorer les difficultés des travailleurs sociaux, les données de publics éloignés, discriminés, la proximité des centres décisionnels et la structuration technologique du territoire (réseau routier, train) la densité du système d'aide sociale, offrent à la fois individuellement et collectivement plus de moyens aux usagers des ressortissants de l'interculturalisme en France hexagonale qu'en Guyane.

Quel modèle est celui de la Guyane ? Bien sûr la première réponse est juridique. La France propose de droit un interculturalisme. Qu'elle est la réalité sur le terrain Guyanais ? Une réponse à l'emporte-pièce n'est guère possible puisque les nuances entre les trois principales Cultures présentes sur le territoire sont effectives. Du fait des réalités géographiques, elles imposent la nécessité d'une co-construction non plus dans les textes, mais sur le terrain. C'est à ce travail que s'attachent actuellement tant les universitaires que les politiques et les travailleurs sociaux. La prise en compte des cultures, la visibilité qui leur est donnée, le travail réalisé par la Région Guyane, par les différentes instances de l'état, jettent



des bases qui ne peuvent être ignorées et qui produisent leurs premiers effets. Aujourd'hui le travail d'ethnographie qui a été précédemment mené a permis de connaître et de comprendre le fonctionnement des trois groupes sociétaux présents sur le territoire. Les données historiques, tant celles issues des corpus européens que celles en provenance des oralités des peuples autochtones, instaurent une meilleure compréhension des éléments qui structurent leurs représentations et leurs visions du monde. Avec la nouvelle donne en matière d'Anthropologie moderne, il s'agit non plus seulement de décrire, mais d'agir en partenariat avec les usagers des groupes sociétaux pour faire émerger leurs besoins, leurs engagements, leurs projets, en lien avec leurs traditions. En effet, il ne s'agit en aucun cas d'intégration, mais d'inclusion ; cependant les contours de cette inclusion restent flous, du fait de la discontinuité géographique avec la France, du fait des distorsions de certains dispositifs qui sont sinon inapplicables mais dont la mise en œuvre reste malaisée. Il convient aussi d'inventer les éléments et les outils d'adaptation, sociaux, économiques, culturels, susceptibles de faciliter la réalisation de cette inclusion. En clair, on est à l'orée d'un très long cheminement qui certes fort heureusement a déjà commencé, mais exigera de toutes les composantes décisionnelles, du génie créateur et de la résilience. »

Etymologie : du latin inter, entre, parmi, avec un sens de réciprocité et de culturel, issu du latin cultura, culture, agriculture, dérivé du verbe colere, habiter, cultiver.

L'adjectif interculturel qualifie ce qui concerne les rapports ou contacts entre plusieurs cultures ou groupes de personnes de cultures différentes, leurs points communs, leurs interactions, leurs échanges, leurs relations, etc.

L'adjectif interculturel, qui inclut une notion de réciprocité, se distingue de «multiculturel» qui correspond à une co-existence, à une juxtaposition des cultures⁵.

5 - Définitions issues du site [la Toupie](#)



Christophe Wanuyana PIERRE, vice-président et porte-parole du Grand Conseil Coutumier pour parler de la situation d'exclusion et d'éloignement que peuvent vivre les populations autochtones de Guyane en échos aux propos de Myrtô Ribal Rilos, Docteur en langues et cultures régionales, option anthropologie des sociétés créoles

« « Kamadonlapa ⁶ » qui signifie « Bonjour » dans ma langue kali'na. Je fais partie du peuple kalin'a, l'un des 6 peuples amérindiens de Guyane. J'ai été désigné Vice-président du Grand Conseil coutumier, créé par la loi relative à l'égalité réelle outre-mer de février 2017. Cette institution a pour but de représenter des peuples amérindiens et bushinengués et défendre leurs intérêts.

Le Sous-préfet a dit que nous étions à la frontière de l'empire. Il a été question d'inclusion, d'actions associatives, de communautés, il n'a pas été question de **peuples**. Or, c'est ce qui est important. Il faut vraiment comprendre que nous sommes avant tout sur un territoire amazonien avec des peuples présents depuis plus de 15 000 ans, avec un monde occidental qui a déferlé sur eux il y a 500 ans, et avec lequel nous essayons encore de nous dépatouiller.

Il faut comprendre que les peuples présents en Amérique représentaient 150 000 à 300 000 personnes lors de l'arrivée de l'Europe. Aujourd'hui, il en reste 15 000. Cela vous donne l'échelle de réduction. Le génocide amérindien a été si important en Amérique, que nous avons perdu 2°C sur ce continent (ce qui est à la mode en ce moment), des espèces ont disparu à cause de la colonisation. Il faut comprendre ce à quoi ces « populations locales » sont confrontées dans leur idée à continuer à vivre et survivre.

Les peuples sont représentés à travers leurs chefferies. Une chefferie a 3 piliers : son village donc sa communauté, sa terre et un réseau d'autres chefferies qui ensemble font peuple. Depuis 500 ans nous vivons dans des rapports de domination : constatez, aujourd'hui je suis le seul amérindien et nous sommes en train de discuter de l'action associative, de l'engagement à mettre en place pour un territoire et les premiers concernés sont absents...

L'action associative se conduit à travers des projets. La présentation qui a été faite, il a été question de concepts, ce qui m'a particulièrement intéressé c'est qu'ils proviennent du monde grec, donc d'un autre empire et que cela souhaite s'appliquer en Amazonie qui continue à avoir un fonctionnement propre. Dans l'interrogation que se posent ces communautés, quand les Amérindiens ont décidé de créer une première association, la raison était purement politique. En effet, une communauté n'a pas de personnalité morale, l'individualisme prime dans cette société dominante. Pour voir collectif, pour porter des revendications, il faut être une entité morale, donc une association. Il faut créer une association pour avoir un compte en banque ... Il y a d'abord eu cette volonté de résister, de continuer à vivre et à survivre, de faire entendre sa voix. Qu'avons-nous comme outils dans le paysage juridique français ? Il est possible de créer des syndicats, des entreprises, des associations : **le monde associatif a été choisi avec la création en 1983 de l'association des Amérindiens de Guyane française.**

Dans les années 1992, une nouvelle vague de création d'associations a eu lieu par villages. La revendication territoriale en est la raison. Je rappelle que la Guyane est le continent américain dont l'intégralité

⁶ - Signifie bonjour, au pluriel



était composée de territoires amérindiens. Dans le droit français qui ne reconnaît pas l'existence des peuples autochtones, comment faire ? **L'outil « association » revient.** Entre 1990 et 1993, 18 associations environ ont été créées, elles étaient principalement foncières, elles demandaient la concession de territoire. Plus de 90 % du territoire, du sol guyanais appartient à l'État. L'État est le principal bailleur de terres.

Pour continuer à vivre au village et préserver leur mode de vie, nous avons obtenu à peu près 50000 ha en concession/cession et 700000 ha en zone de droit d'usage collectif (statut spécifique aux communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt). C'est notre qualification au niveau du droit français dans un décret ministériel signé par le Président Chirac. Amérindiens et Bushinengués ont la possibilité de demander ces régimes. Il y a toujours des contournements. Ensuite, il y a eu des associations plutôt dans le domaine culturel, car nous faisons face à la disparition de nos langues, de nos modes de vie, de nos danses, etc. Sont apparues également les associations sportives, car le football a imprégné notre territoire. Dans tous les villages, il y a des associations sportives, notamment de football.

Si chez nous, la priorité n'a jamais été la création d'une association, la priorité a toujours été de savoir comment continuer à vivre dans un monde qui nous écrase, qui nous met de côté. Nous devons trouver comment réussir à nous faufiler, à trouver un chemin vers l'avenir et préserver nos enfants. La question de la femme est très intéressante. Car lorsque tous les recteurs défilent en disant que les Amérindiens sont contre les femmes, qu'ils ne veulent pas que les femmes aillent étudier, c'est de la discrimination. C'est simplement parce que la transmission est basée sur la femme. Les chefs avaient décidé de ne pas envoyer les jeunes filles à l'école, car cela signifiait la perte de notre artefact de transmission. Ce sont des choix politiques qui dépendent de la survie.

Venir travailler en Guyane impose de revoir sa vision, de revoir tous ses concepts. Créer une association est un défi administratif quand on vit à Trois-Sauts ou plus loin à Talouel, ouvrir un compte associatif peut prendre une année, il faut deux années pour recevoir un numéro SIRET.

Il y a également une tradition des institutions à ne pas faire confiance aux associations de villages. Il manque cette fameuse ingénierie associative, ingénierie de projets, etc. Cette logique de fonctionnement n'existe pas. C'est intéressant parce qu'aujourd'hui nous n'avons pas un besoin réel de nous transformer en association pour continuer à faire vivre nos communautés. Mais, certaines fois, cela est nécessaire. Nos associations sont souvent endormies, car il y a des phases où il ne se passe rien. Il est assez amusant de voir comment les institutions le regardent : « oui, mais ils ne font rien ». En fait, ils font, mais pas avec l'association, l'association n'est activée qu'en cas de besoin.



Je souhaite faire comprendre que le fonctionnement, les choix réalisés par les peuples, les communautés des villages sortent parfois totalement des référentiels. Par exemple, si une action est choisie, par exemple un maïori (travail en communauté) pour nettoyer un terrain. Une association dans le champ classique va réunir une assemblée générale, ou va voter, va décider, va regarder la faisabilité financière, etc. Si tout est au vert, l'association se lancera. Les communautés vont parfois se référer à la marée, la période de l'année, la saison sèche ou à la saison des pluies, la phase de la lune, au fait que telle personne est malade, que tel ancien a fait tel rêve. Cela crée un décalage entre ceux qui se demandent pourquoi aucune action n'est menée alors que tout est bon administrativement, ou qu'une action est déclenchée alors qu'il n'y a pas de financement. Le travail entre les institutions et les peuples amérindiens et bushinengues est très complexe.

Une notion n'existe pas dans notre relation, c'est clairement prouvé par les mots utilisés. Le Sous-préfet a parlé de « communautés », quand nous parlons avec lui nous parlons de peuple à peuple, de peuple Kalin'a à peuple français, de peuple Aluku à peuple français. Nous allons rencontrer la ministre des Outre-mer, nous n'avons aucun lien de hiérarchie avec elle : le chef de mon village est à son niveau. Si demain M. Macron arrive, mon chef sera à son niveau. Il y a un rapport de civilisation à civilisation. C'est comme cela dans nos têtes, mais pas dans la leur.

Cela touche aussi la représentation du territoire. Le Maroni est un bassin de vie, il y a des échanges chaque jour, mais au-delà des échanges il existe surtout un vivre ensemble, les mêmes familles s'y retrouvent bien qu'elles aient été séparées du jour au lendemain. Par exemple, la sœur de ma grand-mère, du même père et de la même mère, elles ont grandi ensemble ; or, elles n'ont pas le même nom de famille dans le registre. Officiellement, elles ne sont pas de la même famille, parce que le jour de l'alignement fait par les sœurs pour le recensement, elles n'étaient pas dans la même rangée. À l'époque, l'on avait droit à la nationalité à partir du moment où l'on se faisait baptiser. Si l'on se faisait baptiser à 18 ans, la date de naissance était celle des 18 ans. La citoyenneté est un rôle très important.

Il faut savoir également qu'il y a plus de 100 ans d'évangélisation forcée à travers les homes indiens. On nous apprenait à être de bons petits catholiques et de bons petits Français. Pendant plus de quatre ans, l'évêché de Cayenne a touché les allocations familiales de toutes les familles amérindiennes de Guyane. Parce que nous n'avons obtenu la citoyenneté française qu'en 1981, bien après la fin de la Seconde Guerre mondiale, avant nous étions des sous-hommes. Ce n'est qu'à partir de 1984 que des jeunes ont vraiment compris le français. Nous n'avons pas les mêmes outils pour parler le même langage que les institutions. Bien souvent, et le représentant de l'État l'a reconnu, l'État s'est tenu éloigné de tout cela pendant plus de 40 ans. J'aimerais dire que dans une certaine mesure, c'est tant mieux. Cela nous a donné le temps de nous structurer davantage pour faire face à un monde qui déferle sur nous encore aujourd'hui. Demain, nous serons à Maripasoula avec la ministre parce que là-haut, les enfants sont dans des conditions carcérales. Si vous visitez l'internat « d'excellence », c'est l'équivalent de la case où nous sommes avec 40 lits doubles métalliques. Je crois que parmi les garçons, 17 internes viennent de rentrer chez eux parce qu'ils ont mangé des pâtes avec du thon dans lequel il y avait des vers. C'est l'internat d'excellence de Maripasoula !

C'est pour cela qu'aujourd'hui nous parlons d'exclusion, de marginalisation parce que nous n'avons pas le même Droit. Nous avons eu une réunion dernièrement avec la Banque Postale parce que théorique-



ment, tout citoyen français majeur a le droit d'ouvrir un compte bancaire. S'il y a un refus, il est possible de saisir le Conseil d'État qui se charge avec la Banque de France d'obtenir l'ouverture de ce compte. La direction de la Banque Postale en Guyane refuse de donner des comptes courants aux Amérindiens de l'intérieur. Elle ne leur ouvre que des livrets A. Bien sûr, il existe des partenaires comme GAIA ou d'autres associations comme La boutique de gestion qui proposent des emplois. Elles demandent une carte d'identité et un RIB. Mais nous n'avons pas de RIB de compte courant, alors, nous allons à la poste qui nous dit qu'il faut un travail... Ce cercle vicieux fait parfois tourner les jeunes pendant une année. Il faut revoir tout cela, comme il faut revoir qui a accès aux subventions. C'est très important. Je fais partie de plusieurs comités de pilotage qui attribuent des fonds pour les associations qui interviennent dans l'Intérieur et dans les villages. Aujourd'hui, nous voyons que les subventions sont monopolisées par des associations qui ne sont pas guyanaises et qui ne sont même pas de l'Intérieur. En réalité, l'organisation du monde associatif, l'accès aux ressources fait il n'y a pas une initiative de l'Intérieur, des communautés qui puisse s'accomplir, parce qu'il y a cette barrière de l'ingénierie de projets. Mais lorsque l'on commence à rentrer dans cette logique, nous perdons la vision traditionnelle des choses. Nous avons fait une réunion avec la Fondation pour le progrès et pour l'homme qui a une expertise dans l'organisation des sociétés à avoir leurs propres initiatives.

Bien souvent, au moment où l'on passe de l'idée à un groupe de personnes qui veulent initier quelque chose, qui se regroupent en association, le projet tombe. C'est un outil que nous ne maîtrisons pas et qui n'est peut-être pas adapté à nous. Le fait de devenir association exige également d'être capable de faire un grand écart intellectuel, parce qu'il faut pouvoir se servir des outils qui viennent de l'extérieur sans trahir la vision originelle. C'est un grand écart énorme. C'est notre défi d'aujourd'hui.

Au-delà de cela, il faut accompagner, évaluer les associations, former également des personnes qui vont dans l'Intérieur ou auprès des communautés. Il en est de même pour des enseignants, des infirmiers. Si un jour ils rencontrent une jeune fille avec des cheveux longs et que le lendemain elle a les cheveux courts, si elle ne parle plus, ils devraient savoir qu'il y a eu un deuil dans sa famille. Il faut donner des clés aux personnes qui viennent à l'Intérieur. Le kasherri ne se refuse pas, même s'il est parfois alcoolisé ; le refuser est une insulte. Il existe des outils simples, les personnes qui vivent dans des villages prennent leur bain dans le fleuve, les visiteurs prennent des photos. Il faut leur expliquer que lorsque nous allons à Paris ou dans d'autres villes nous ne prenons pas de photos d'eux dans leur salle de bain. Quand on parle de communes isolées, territoires isolés, cela me fait doucement rire parce qu'il y a des touristes tous les jours. Les services publics n'arrivent pas à y accéder, mais les touristes arrivent à destination. Il y a un manque de détermination de la part des services publics. J'ai été chargé de mission auprès d'un autre préfet : organiser la venue des services publics est un défi, car il n'y a pas de volontaires. Les gens ne veulent pas aller dans les villages, ils ne veulent pas aller là où il n'y a pas de réseau. Ils veulent leur



confort, alors que la Guyane ne se résume pas à l'île de Cayenne. Il y a un centralisme de Cayenne, rien que par le nom. On parle des communes de l'Ouest, des communes de l'Est, des Savanes et du Centre littoral. Quand vous voyez la carte, Cayenne est au centre. Or elle n'est pas au centre, Cayenne est à l'est. Le milieu de la Guyane, c'est Sinnamary. Il y a ce nombrilisme de parler de la communauté du « Centre littoral » qui de fait se trouve à l'est. Nous savons que nous nous situons à l'ouest, nous n'allons pas dire que nous sommes au centre. Cela relève de la vision de personnes qui ne sont jamais sorties de Cayenne ; or ils nous dirigent. Faire une action associative à Saint-Laurent-du-Maroni est un défi, car tous les sièges sont à Cayenne. Bravo d'être venus à Saint-Laurent-du-Maroni, mais vous êtes obligés de passer une journée à Cayenne ! Les institutions y sont accrochées, il faut faire à Cayenne, Cayenne, Cayenne, Cayenne. J'avais 18 ans lorsque je suis allé pour la première fois à Cayenne, c'était pour prendre l'avion pour aller faire des études. Autour de Cayenne, il y a des enfants pour lesquels on mène des actions associatives comme Passeurs d'images : des enfants de Matoury n'ont jamais vu la place des Palmistes. Il y a un isolement même tout près. Je vis ici depuis que je suis né, aujourd'hui, je découvre encore des quartiers, parce que les gens arrivent, ils ne sont pas immobiles.

Nous sommes également dans une phase de tension, il y a trois ans, il y a eu des mouvements sociaux. Aujourd'hui, il y a une montée en puissance des discours d'exclusion : on ne veut pas des immigrés, on ne veut pas des étrangers, tout est de leur faute, etc. Le Front National est arrivé ici en première ou en deuxième place. C'est flippant !

Aujourd'hui, il ne faut pas oublier le passé, l'ancestralité, l'actualité politique, nos enjeux et le défi de développement. Même si je rappelle souvent que le développement est un concept qui vient de la psychologie, c'était le développement de l'enfant, donc l'accompagnement de l'enfant à l'adulte. Cela signifie que lorsque l'on parle de développement de la Guyane, nous sommes considérés comme des gamins qui veulent devenir des adultes. Mais qu'est-ce que veut dire devenir adulte pour un peuple, pour un pays ? Sur quelles normes : devons-nous ressembler à la France ou aux États-Unis ? Alors que nous devons décider nous-mêmes de l'avenir que nous avons à dessiner, avec nos réalités, notre histoire. Ce sont les enjeux de la Guyane et les associations ont un rôle énorme à jouer. Je crois que Saint-Laurent-du-Maroni ce sont les plus gros employeurs, alors merci. »



QUESTIONS ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



Jimmy Bègue, MDA de Saint-Benoit, Ile de la Réunion

« Je viens de l'île de la Réunion, donc d'un autre département d'outre-mer. Je constate que nous avons mis #rnguyane, j'ai également envie, excusez-moi d'avance, de mettre également « #coupsdepiedsaucul ». Vraiment, je suis désespéré, je ne sais pas comment interpréter ce que vous venez de nous dire. Votre capacité de résilience est extraordinaire, bravo. Tant de travail a été fait et il reste tant de chemin à parcourir. Je suis scotché sur ma chaise! Merci. »



Quentin Foucal, MDA de Montreuil, région parisienne

« Je vous remercie pour votre témoignage extrêmement éclairant. Je partage totalement ce qu'a dit Jimmy. En février 2017, une loi a instauré les Conseils coutumiers ⁷. Mais j'imagine qu'ils existaient avant, sous une autre forme. Je me demandais comment ils existaient, quel lien ont-ils avec les associations constituées à partir des années 1980? »



Christophe Wanuyana Pierre, Vice-Président du Grand Conseil coutumier

« La loi fixe la composition du Grand Conseil coutumier : 6 chefs amérindiens, 6 chefs bushinengues, 2 représentants des associations amérindiennes, 2 représentants des associations bushinengues et 2 personnes dites qualifiées nommées par la ministre des outre-mer. Il s'agit souvent de scientifiques, de chercheurs, d'anthropologues, etc.

Dans ce texte, il est dit : 2 représentants des associations amérindiennes. Le droit l'écrit, mais les associations amérindiennes n'existent pas. La loi de 1901 ne prévoit pas « d'associations amérindiennes », seules des associations loi 1901 existent.

Notre premier exercice a été de **définir ce que nous appelions associations amérindiennes**. Pour cela, il a fallu retourner dans l'historique. Je suis allé rechercher quelle avait été la première association créée par des Amérindiens pour des Amérindiens.

Nous avons retenu 2 critères qui se démarquent pour répondre à cette exigence :

- avoir été la volonté d'une communauté à travers les chefferies ; je ne peux pas, avec d'autres jeunes du village faire une association et l'intituler « association amérindienne » ; il faut une validation des chefferies ou il faut qu'elles en soient l'initiative ;

7 - Décret n° 2018-273 du 13 avril 2018 relatif au grand conseil coutumier des populations amérindiennes et bushinenges



- il faut que les statuts soient inscrits les termes « amérindien » ou « autochtone », ou qu'une communauté soit nommée.

Souvent, dans l'espèce de volonté d'intégration des dites communautés, les jeunes ont du mal. Nous avons accompagné la création de plusieurs associations amérindiennes ou associations bushinengues, les jeunes ont très peur d'utiliser ces termes. Ils se disent qu'ils sont les habitants du fleuve, les habitants de tel endroit, mais ils ne disent jamais clairement : « oui, ce sont des communautés autochtones ou oui ce sont des communautés bushinengues ». Dans le climat actuel, dire que l'on est Amérindien, dire que l'on est Bushinengue, c'est comme si l'on divisait ce que l'on essaye d'appeler le peuple guyanais. C'est avant tout politique. »



Myrtô Ribal Rilos, Docteur en langues et cultures régionales

« Voilà, c'est exactement « interculturelisme » ou « multiculturalisme ». Y'a-t-il un peuple guyanais ? »



Philippe Venceslau de Jesus, Chargé de projet jeunesse à la MDA de Roubaix

« Merci pour votre témoignage. J'aurai de nombreuses questions, car de nombreuses choses se recourent à la puissance 10000. En ce qui concerne la place de l'association, j'ai l'impression que le contexte pourrait faire que les associations trouvent leur place, de petits éléments de réponse existent.

Vous avez parlé de la place des filles et des femmes dans la transmission, je crois comprendre que c'est la transmission d'une culture orale. Est-ce le seul élément d'achoppement entre l'institution centralisatrice ; le Sous-préfet nous a bien fait comprendre que c'est ce que l'État n'avait pas compris qu'il ne fallait pas faire ? Y a-t-il une problématique avec l'identité des peuples que vous représentez ?

De l'extérieur, je pense que l'association n'est pas obligatoirement déclarée, d'autres choses existent. Est-ce parce qu'il manque des papiers et que l'administration « bête et méchante » ne veut pas l'entendre ? Est-ce que l'on se sert de ces éléments de différences importantes pour ne pas donner la place à l'identité ?

Les études existent, vous nous avez donné des éléments. Avant de venir ici, j'ai un peu étudié l'identité du fleuve, même à 8000 km, j'ai appris des choses qui expliquaient ce qu'il était. Malgré tout, malgré des gens qui ont fait des études, qui sont certainement plus intelligents que moi : quel est ce blocage ? Est-ce l'identité, est-ce le fait de ne pas vouloir donner la place ou ne pas vouloir nommer ?

C'est très violent à apprendre : nous voyons qu'il y a des différences de moyens et nous nous demandons s'il n'y a pas autre chose. Vous avez parlé de volonté politique, en métropole aussi il y a des absences de volonté. »



Myrtô Ribal Rilos, Docteur en langues et cultures régionales

« Dans un premier temps, il faut bien se remettre dans l'Histoire. Nous sommes sur un territoire précolombien qui appartenait à des Amérindiens, puis il y a eu des arrivées. Ces arrivées se sont succédé, oui, il y a eu des Français, mais il y a eu également des Anglais, il y en a eu d'autres. En fait, les Français sont restés. À aucun moment, la présence de peuples n'a été prise en compte. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des problèmes extrêmement graves. Nous avons perdu un nombre important de personnes, des gens ont disparu. Comment fait-on maintenant, aujourd'hui, pour rattraper tout cela ? »

Comme vous le dites, il s'agit d'une volonté : quelle volonté ? Comment faire ?

Il faut intégrer, nous avons abordé le mot d'intégration, ou faut-il parler de nécessité d'inclusion ? Vous n'êtes pas sans savoir que nos voisins brésiliens, par la voix de leur Président ont été extrêmement explicites. »



Christophe Wanuyana Pierre, Vice-Président du Grand Conseil coutumier

« **L'association est un outil pour un peuple sous domination**, ce n'est pas une finalité. C'est un outil pour des choix stratégiques, politiques ou culturels. Il s'agit de : « aujourd'hui, telle danse est en train de disparaître, donc nous créons une association ». Cette association apprend cette danse lors d'ateliers dans les villages. C'est l'outil dont nous disposons, parce que nous ne sommes pas reconnus en tant que peuple. »

Généralement, il y a une superposition. Le président de l'association foncière dont j'ai parlé est souvent le chef du village pour donner un peu plus de choix. Mais après 20 ans d'expérience, cette combinaison chef/président d'association, même si auprès des villageois, le chef a plus de poids, au regard de l'institution, c'est le président de l'association qui prime, puisqu'il n'y a pas reconnaissance institutionnelle des peuples autochtones. Auprès des communautés, il est plus écouté et plus respecté en tant que chef de village. Auprès des institutions et sur les papiers officiels, c'est le président de l'association qui prime.

Comme le Conseil coutumier a plusieurs compétences, il peut à la fois être chef coutumier, président d'une association foncière, un autre membre de son conseil coutumier sera président de l'association sportive, un troisième sera président de l'association culturelle du village et en même temps il sera conciliateur de justice. Plusieurs statuts existent dans le paysage juridique français pour répondre à une institution coutumière qui essaye de fonctionner comme auparavant. C'est du bricolage complet. »



Stéphane MOREAU, Délégué du Préfet à la Politique de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni

« J'ai apprécié toutes les approches développées, notamment celle de projet qui me paraît essentiel dans un territoire comme la Guyane, en prenant en compte ces notions d'interculturalités. »



J'ai retenu la notion selon laquelle un projet est un processus et pas un produit. J'ai l'impression que l'interculturalité l'est aussi. Chercher une fin qui serait l'interculturalité plutôt que de la considérer comme un outil, quelque chose pour faciliter la communication, l'intercompréhension, l'interdépendance sur un territoire qui n'est pas évident dans le domaine de compétence, de connaissance, d'échanges.

Cette notion de projet me paraît essentielle, car ici les projets sont très incarnés. Les projets en Guyane sont essentiellement tournés autour de personnes et pas autour d'objectifs. Des projets associatifs aux projets politiques, c'est le cas. Nous avons toujours cette problématique qui fait que l'on ne parvient pas à objectiver ce pourquoi l'on veut s'agiter, mettre en place des actions, des plans opérationnels, des demandes de subventions. C'est une des clés d'outillage qui pourrait venir en appui à cette interculturalité. Il ne faut pas tomber dans un procès d'identité meurtrière (comme l'a dit Maalouf), les identités sont multiples. Il a été question d'identité historique ou communautaire. Nous avons les mêmes préoccupations dans certains coins de métropole, même à des niveaux professionnels. J'ai été engagé dans des luttes où l'on m'a dit que je ne pouvais pas poursuivre, car c'était une partie de mon identité que je devais taire. C'est une clé d'avancée pour redéfinir le peuple avec tout ce qui le compose. Il ne faut pas faire de cette question de l'interculturalité une fin en soi. C'est un objectif qui ne doit pas être citoyen, si certains veulent en faire un objectif politique, qu'ils le fassent, mais il n'y aura pas de soutien citoyen. Il ne faut pas se tromper entre le projet citoyen et le projet politique où l'on voit clairement des décrochages entre collectivités, services d'État et représentations que l'on peut avoir de l'État. Nous n'avons pas toujours de représentants à l'échelon des sous-préfectures qui tiennent ce genre de discours et qui entretiennent des relations avec les représentants communautaires. Ces relations sont parfois tendues, mais toujours honnêtes, au moins en ce moment.

Il faut aller chercher dans les fondements du projet, c'est une notion qui m'intéresse et sur laquelle je lutte beaucoup et localement personne ne comprend ce que je veux dire. Un objectif est quelque chose d'important à maîtriser dans le cadre de notion, de résultat attendu, d'action. L'identification d'un projet peut être objet d'inclusion citoyenne très forte, pour peu que la démarche soit concertée. Ces outils me paraissent très utiles, c'est pour cela que lorsque Johan Balageas a commencé à parler du RNMA, cela m'intéressait. J'ai besoin en local et nous en avons tous besoin d'une espèce de fabrique de porteurs de projets qui soient conscients. Pour avoir fait des études en développement, je sais que le mot « développement » traumatise toujours tout le monde. Effectivement, le côté très infantilisant est important, mais il s'agit aussi d'une conscientisation de soi, de sa valeur citoyenne, de sa place dans un système global. En interprétant de cette façon, la notion de développement me gêne moins.

Débattre à nouveau de cette notion de projet, revoir ce que sont les interprétations locales serait important pour avancer. »



Christophe Wanuyana Pierre, vice-Président du Grand Conseil coutumier

« Lorsque l'on est issu d'un village, d'une communauté ou de l'Ouest, l'identité multiple est le grand défi de la jeunesse d'aujourd'hui. Je suis kalin'a, je suis un garçon de l'Ouest, du Ma-



roni, de la Guyane, d'Amazonie, de France et d'Europe. Toutes ces identités ne luttent pas en moi, elles coexistent. Je réussis à le faire, mais d'autres n'y arrivent pas et ils finissent au bout d'une corde.

En ce qui concerne le fonctionnement par projet en tant que processus défini et choisi par une association ou par une société, bien sûr, nous suivons ce raisonnement par étapes : que faisons-nous, que préservons-nous en premier, qui s'occupe de telle et telle action, etc. De manière très pragmatique, le problème se pose face au CERFA : si tu ne travailles pas avec quelqu'un qui a suivi un Master et qui a appris pendant 3 ans à remplir les documents qu'il faut remplir correctement, en utilisant les mots exacts. Au final, il faut se poser plus de questions au moment où il faut répondre « comment vais-je répondre correctement à cet appel à projets » plutôt que « comment est-ce que je réalise, je finalise ce projet ». À mon sens, il y a un décalage. **De plus en plus, la question de la responsabilité donnée à l'association d'être créatrice, porteuse d'emplois pose le rythme associatif dans un autre contexte.** J'observe les associations et je constate qu'il s'agit plus de boîtes de réponses à appels à projets pour continuer à vivre plutôt que des structures qui lorsqu'elles ont atteint leur finalité ferment boutique. À mon avis, certaines associations ne devraient exister qu'un certain temps, mais comme elles veulent continuer à vivre, elles sont à l'affût de chaque appel à projets. Elles le font parce que la situation sociale guyanaise fait qu'il y a un manque d'emplois et que les institutions appuient. Quelle que soit l'institution, on entend : « il me reste 20 000 € à la fin de l'année, est-ce que telle association peut faire ceci ou cela ou que me proposez-vous ? ». Il serait préférable de définir une finalité, de choisir des moyens et des acteurs qui se coordonnent. Face à un CERFA de 40 pages à remplir, les petits jeunes des villages ne sauront lire que le titre. Je caricature énormément, mais le problème existe. Sans une personne en service civique qui sort de la Sorbonne pour aider à remplir le document, on s'arrache les cheveux. »



Johan Balageas, chargé de projets réseau SAVA à l'APROSEP

« Nous avons proposé à plusieurs associations de Saint-Laurent-du-Maroni de participer à nos travaux et d'intervenir, beaucoup ont répondu présentes, mais nous n'avons pas assez de temps pour que tout le monde puisse prendre la parole. »



Joana Olivier, Directrice du Maroni Lab*

« Je souhaite revenir sur les difficultés pour les peuples guyanais à se constituer en associations. Nous sommes dans une structure postcoloniale, ce qui signifie qu'il y a tout un apprentissage à faire de la bureaucratie, des règles administratives françaises. Il existe un très bon petit livre intitulé « Les luttes amérindiennes expliquées aux enfants ». Il est très intéressant de voir comment les Amérindiens notamment ont réussi à accepter d'être dans une société postcoloniale et de devoir utiliser les outils de la bureaucratie et de l'administration française pour défendre leurs droits en tant que populations autochtones. **Accepter cette structure postcoloniale pour aller défendre ses droits sur un territoire qui est le sien et sur lequel on a toujours vécu est un processus très long qui peut être très violent.** Maintenant, en Guyane, de nombreuses personnes arrivent en zone urbaine, ils doivent donc se confronter « à l'urbanité, à la vie en société ». »

* www.maronilab.com/



Paul Bucrau, chargé de mission RNMA

« Mme Ribal Rilos vous avez différencié interculturalité et multiculturalité. Je pense qu'il est important qu'il existe des endroits accueillant des communautés différentes. L'an dernier, au sein du RNMA, nous avons beaucoup travaillé sur la co-construction. Il existe des espaces où il est possible de construire de la culture commune, de l'avenir partagé ou a minima pour se respecter même s'il ne s'agit pas de construire un projet commun, ne pas se combattre à des moments clés, créer de la résilience et non du conflit. Pour vous, où se crée l'interculturalité? S'agit-il de lieux, d'instances, de personnes? Qu'est-ce qui la rend possible? »



Myrtô Ribal Rilos, Docteur en langues et cultures régionales

« Je précise à nouveau que sur le territoire guyanais la situation est postcoloniale. **Une situation de construction de sociétés n'est pas facile, surtout avec des composantes multiples, il faut d'abord se connaître, se reconnaître.** Il ne doit pas y avoir de système de hiérarchisation. Dans ce cas, il est possible de travailler ensemble. Cela passe d'abord par l'éducation, par apprendre aux enfants que la Guyane est composée de telle ou telle culture. Ainsi nous nous reconnaissons, nous apprenons à nous connaître et nous travaillons ensemble.

Actuellement, de plus en plus la Région Guyane essaie d'ouvrir sur cette dimension, un vrai travail se fait. Est-il satisfaisant pour tout le monde? Je ne saurais le dire. Il faut vraiment interroger chacun, chaque peuple, qu'ils puissent venir et dire que sur tel ou tel point ce n'est pas suffisant.

En anthropologie et à l'université, nous avons beau faire des recherches, rédiger des documents, ils ne restent que pour la communauté des gens qui travaillent sur ce sujet. Alors que c'est dans la population que doit se faire le travail. Y a-t-il des rencontres entre les associations du peuple amérindien, ou d'autres peuples? Oui, je sais qu'au mois d'octobre, il y a une journée des associations, une journée des peuples à Cayenne. C'est largement insuffisant. Il y a un travail sérieux à faire dans ce domaine, mais encore une fois, il faut se connaître. C'est d'abord cette notion de connaissance qui est importante. Si vous interrogez des gens aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest sur des réalités du Centre, ils ne pourront pas vous répondre. Les gens du Centre ne pourront pas répondre à des questions sur les réalités des gens de l'Est ou de l'Ouest. Attention au cloisonnement, attention aux problèmes d'associations qui manquent de visibilité ou dont la visibilité est trop exotique, on regarde, mais il n'y a pas de profondeur. C'est une chose importante. Des radios pourraient être utiles, je sais qu'il existe des radios dédiées aux différents peuples, il faudrait peut-être aller plus loin. »



Christophe Wanuyana Pierre, Vice-Président du Grand Conseil coutumier

« **Je voudrais aborder l'immobilisation des populations en Guyane.** Aujourd'hui, nous avons



des voitures et des avions; or, les Guyanais ne bougent plus comme avant, le mode de vie a profondément changé. Avec cette idée de développement, que tout le monde doit aller travailler de 7 heures à 17 heures, car c'est cela le progrès, les populations ont été immobilisés. Très peu de Guyanais sont allés à Saül, seuls les touristes y vont. Or, les personnes qui vivent à Saül y sont bien arrivées, à pied, par une piste qui existe depuis longtemps. Ma mère allait en pirogue de Awala à Cayenne pour renouveler sa carte d'identité. La pirogue était à voile, car ils récupéraient les sacs de farine chez le boulanger de Saint-Laurent-du-Maroni, ils les déchiraient, les recousaient pour en faire des voiles. **Autrefois, bizarrement, les Guyanais bougeaient plus qu'aujourd'hui.** C'est terrible, car le mode de vie a également changé. Aujourd'hui, il y a très peu de communication entre le Maroni et l'Oyapock, alors qu'avant il s'agissait pratiquement des mêmes familles. Dans le développement de la Guyane, des routes seront construites, mais il faut envisager qu'il y ait moins de déplacements, moins de rencontres, donc plus de frustrations.

En Guyane, il n'est pas possible de parler au singulier, on ne peut pas parler d'un peuple guyanais, mais des peuples guyanais. La Guyane est tellement grande que c'est un pays composé de plusieurs régions, le bassin du Maroni, le bassin du Haut Maroni. Cela invite à redéfinir les territoires. Nous allons parler du Maroni de Saint-Laurent-du-Maroni jusqu'à *Tumékumak*, alors que pour les populations, le Maroni s'arrête à *Sohermina*. L'Awa commence un peu après Maripasoula, c'est là que commence l'Itany qui est le territoire des Royanas, l'Awa est le territoire des Alukus. Les mots sont très importants. Nous ne disons pas Saint-Laurent-du-Maroni, mais *Kamalengoni*. Chaque lieu a son nom, le nom a été donné pour certaines raisons, certaines histoires. Je suis guyanais, mais lorsque je vais à Taluen, je ne suis pas chez moi, je suis chez les Wayanas, donc je respecte leur fonctionnement et leurs règles. Quelqu'un qui ne connaît pas cette histoire, cette territorialité se dira : « je suis guyanais, je suis partout chez moi en Guyane ». Ce n'est pas le cas, il y a des règles, il y a des endroits où il y a des interdits, des tabous, des endroits à respecter. Guyane vient d'une langue arawak qui veut dire « terre propice à l'accueil ».

La Guyane a plus de 130 000 km de cours d'eau, plus que le tour de la planète. **La construction de ce pays doit se tourner autour d'une réflexion sur l'eau.** C'est le message que l'on doit porter. L'eau est la base de la vie, quand une femme met un enfant au monde, elle perd d'abord les eaux. Chez nous, l'eau est venue par la vie, l'eau est ce dont on a besoin matin, midi et soir, que l'on soit riche ou pauvre. L'importance de l'eau en Guyane réside directement dans son nom « Guyane ».

Toutes les communautés ont la volonté de participer à la création de ce pays, mais elles ne possèdent pas les outils nécessaires, c'est là le véritable isolement. À mon sens, **l'une des priorités du monde associatif doit être l'éducation populaire.** Il faut apprendre ce que sont les outils pour respecter ce que nous appelons « le consentement préalable libre et éclairé en connaissance de cause ». C'est un concept qui dit que l'on sait ce qu'ils veulent dire parce qu'ils disent, et que l'on connaît les conséquences pour nous et pour eux : nous prenons notre décision en toute connaissance de cause. C'est le plus important, il faut que le monde associatif fasse comprendre aux populations des quartiers périphériques de Saint-Laurent-du-Maroni et des villages plus éloignés, ce qu'est l'outil « association ». Quelles en sont les possibilités, que peut-on faire ou ne pas faire avec cet outil, ce qui est possible de faire est encore très flou.

Il faut également accompagner l'action, il ne faut jamais initier une action à la place des gens. Nous voyons souvent des associations venir pour sauver les Amérindiens. Nous leur disons que nous n'avons



pas besoin d'être sauvés, nous nous en sommes bien sortis ces 500 dernières années. En revanche, si elles veulent travailler avec nous, il n'y a aucun problème. Dans la bonne volonté, il y a souvent une démarche de supériorité.

Cette folie du peuple unique guyanais doit être oubliée, il faut définir les choses au pluriel. Nous avons entendu pendant longtemps et subi : « la France est une et indivisible, il n'existe qu'un seul peuple, c'est le peuple français ». Même les représentants de l'État le disent, il n'est pas possible d'envisager quelque chose de cette sorte ici. La Guyane a ses règles, ses fonctionnements, il faut les respecter. La forêt, les cours d'eau sont indispensables. Même si l'on fait une action culturelle, politique, sportive, il ne faut jamais oublier les réalités de ce territoire et ce qu'elles imposent. Il y a des forêts, des animaux, des hommes, des femmes, des enfants, des arbres particuliers, des savanes, des mangroves, il y a la mer et des dauphins (il y en avait), des tortues (il n'y en a plus à cause du baignage). Il faut tout prendre en considération, même en ayant l'impression que cela n'a aucun rapport avec le projet que l'on est en train de développer. »



Juliette Blanc, chargée de projet GAIA, APROSEP

« Depuis 2017, j'ai eu la chance de développer et de coordonner le service GAIA au sein de l'APROSEP. Je me suis donc déplacée dans une grande majorité des villages des communes de l'Intérieur, sur le Oyapock et sur le Maroni. Il a été question d'apprendre, d'éduquer, apprendre à remplir les documents, de faire toutes les démarches administratives. J'ai travaillé avec des associations déclarées ou des associations de fait, car certaines personnes n'ont pas besoin d'être déclarées en association pour agir. Dans la région de l'Intérieur cela est très visible. Des associations ou des personnes n'ont pas envie d'effectuer toutes ses démarches. C'est compréhensible, comment peut-on dire à une personne qui habite à 2 jours de pirogue de comprendre un document Cerfa, d'aller le déposer en préfecture et d'ouvrir un compte en banque. Je comprends que certaines associations disent qu'elles n'en ont pas envie, car c'est trop compliqué, qu'elles doivent franchir de nombreuses barrières et qu'elles n'ont pas envie de se plier à toutes ces contraintes. C'est pour cela que GAIA a été créée. À la création de GAIA, beaucoup d'administrations nous disaient que « faire à la place de » était bien, mais qu'il fallait « apprendre à faire ». Comme je vous l'ai dit, « apprendre à faire » ne convient pas à tout le monde. Le but de GAIA c'est aussi de permettre à tous, à toutes les associations de l'Intérieur de pouvoir mettre en place et développer des projets associatifs. Petit à petit, nous avons « appris à faire » à ceux qui ont envie d'apprendre, nous « faisons à la place » de ceux qui n'en ont pas envie ou pas les moyens. De cette façon, nous fonctionnons bien. »



Christophe Wanuyana Pierre, Vice-Président du Grand Conseil coutumier

« Il faut aider les gens qui veulent apprendre. Ceux qui ne veulent pas entrer dans cette voie peuvent trouver d'autres moyens ne nécessitant pas d'associations, de financements. Le plus important est d'avoir le choix, généralement c'est ce qui manque dans les villages. Cela dé-



passer l'action associative. L'important n'est pas de savoir ce qui est le mieux pour un jeune, qu'il reste dans le village ou qu'il parte. Ce n'est pas à nous de le décider, il faut lui donner la possibilité de choisir, c'est le plus important. Dans ce fonctionnement si une communauté ou un peuple décide d'apprendre à utiliser des outils, il faut qu'il puisse le faire. S'il veut rester au loin, il faut qu'il puisse rester loin. Le plus difficile, c'est de ne pas choisir à la place des autres. Nous le faisons parfois sans le vouloir. Je fais partie du comité de pilotage d'un programme intitulé « Bien-être des populations de l'Intérieur » porté par le groupe SOS. Je ressens l'intention de vouloir bien faire, mais parfois on impose. C'est pourtant le Cerfa le plus facile à remplir au monde, il fait 2 pages, généralement tous les projets sont acceptés, car ils sont privilégiés puisque portés par les initiateurs. Même en travaillant dans ce cadre, parfois on impose. Il faut parfois laisser les gens faire par eux-mêmes. L'association est arrivée en 1901, ces communautés fonctionnaient bien avant. Il faut rester humble face à ce qu'ils ont pu accomplir jusqu'à présent. **Le plus important est de donner la possibilité du choix. Cela n'existe que rarement. »**



BILAN
DE L'ENQUÊTE
MENÉE AUPRÈS
DES MDA :
QUELS
ENSEIGNEMENTS
ET CONSTATS ?





BILAN DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES MDA : QUELS ENSEIGNEMENTS ET CONSTATS ?



Carole ORCHAMPT, Déléguée générale du RNMA

« Cette enquête interne au Réseau national des Maisons des associations a été produite dans le cadre de l'équipage en charge des Rencontres nationales de Guyane. Cet équipage est composé de salariés et de bénévoles du Réseau. Comme pour chaque édition, nous avons l'habitude d'identifier ce qui se passe au sein de vos Maisons sur chaque thématique des Rencontres pour venir alimenter nos travaux. Les expériences identifiées en amont des rencontres nous ont servi à définir le programme, notamment les témoignages, mais elles viendront également alimenter nos travaux sur l'engagement qui se poursuivront l'an prochain à travers la réalisation et la diffusion d'un « livrable » d'intérêt général sur l'engagement à portée de tous.

Comme pour chaque thématique, les salariés du RNMA sont en mode « éponge ». Nous collectons auprès des territoires et de vos Maisons tout ce qui peut l'être. Cela nous permet d'identifier ce que vous faites, pour le raccorder à de la réflexion partagée (dans le cadre de la fabrique d'intelligence collective qu'est le RNMA), pour le valoriser. Nous souhaitons valoriser tout ce que vous mettez en œuvre sur vos territoires auprès de l'extérieur, de l'environnement. Cela peut être des partenaires financiers, opérationnels, plutôt à l'échelon national et régional.

L'enquête lancée sur l'engagement avait pour objectif d'identifier vos pratiques, vos perceptions sur l'engagement et de voir si et comment vos Maisons se saisissent de ce sujet et comment elles mettent en œuvre des actions, lesquelles, avec qui, ...

L'enquête a duré 2 mois ½. 22 Maisons sont représentées lors de ces Rencontres nationales, 22 Maisons métropolitaines à avoir fait le déplacement en Guyane. Le 15 novembre 2019, 14 Maisons ont répondu pour 25 actions identifiées : le rapport est bon, puisque cela fait à peu près 2 actions par Maison.



Existe-t-il dans votre Maison des textes de référence qui inscrivent le soutien à l'engagement comme un axe majeur prioritaire ?

C'est le cas pour 6 Maisons sur 14 répondants. L'écart n'est pas très important entre Maisons associatives et Maisons municipales

S'il n'y a rien inscrit dans les documents de référence, pourquoi ?

3 réponses ont été données : c'est induit, ce n'est pas un axe prioritaire, c'est traduit dans des actions, mais ce n'est pas formalisé. Cela renvoie à la question de la visibilité ou de l'invisibilité des actions menées, celles qui ne sont pas formalisées ou qui ne donnent pas lieu à des écrits susceptibles d'être valorisés dans votre projet associatif, votre projet d'équipement (au-delà de demandes de financement).

Pour votre Maison, que signifie l'engagement ?

Qu'il s'agisse de Maisons associatives ou municipales, il ressort que c'est de l'ordre du service public. Informer sur l'engagement, le bénévolat (le bénévolat est très fortement rattaché à la notion d'engagement) est majoritaire.

Pour certaines Maisons, parler d'engagement, c'est :

- faire découvrir les valeurs associatives,
- faire connaître et valoriser l'engagement bénévole,
- faciliter la rencontre et multiplier les liens entre associations; cela fait écho à ce qui a été abordé lors de la première table ronde à propos des lieux et des espaces qui favorisent les engagements individuels ou collectifs.

Plusieurs Maisons ont indiqué que cela prend beaucoup de temps. Cela vous préoccupe donc.

Vous associez cette notion d'engagement à de l'engagement associatif, mais aussi à de l'engagement citoyen, individuel ou collectif.

Pour certaines Maisons, **cela se traduit en termes de moyens**, notamment ce qui est indispensable, c'est de mettre à disposition des porteurs et porteuses de projets et des associations toutes les informations et tous les moyens nécessaires à la mobilisation de leurs composantes, autour de leur projet. À la fin de son intervention, Christophe Pierre a abordé le sujet des droits et de l'équité, de l'accessibilité à tous pour réaliser cet engagement.



Décrire les actions ou les dispositifs mis en place, à mettre en place ou en cours de réflexion, pour favoriser l'engagement.

Nous retrouvons un peu de tout. Nous pouvons faire la distinction entre ce qui relève du projet de ce qui relève des moyens et des process.

Classification :

- Des actions qui relèvent de l'accompagnement des associations vers la révolution numérique, par exemple.
- Des actions d'interfaces ou de médiation entre tout demandeur bénévole et les associations.
- Des actions de formation à destination du secteur associatif.
- Des actions d'information pour faire découvrir des secteurs associatifs, voire des associations.
- Des organisations de parcours ou de dispositifs, notamment à destination des jeunes, par exemple le CFGA Jeunes ou les pépinières de service civique.
- Des actions à destination des publics cibles, au-delà des jeunes, le deuxième public ciblé est celui des personnes en situation de handicap.

L'importance des réseaux d'acteurs apparaît :

Certains répondants ont indiqué dans les actions qui favorisaient l'engagement individuel et collectif de leur territoire de l'animation de réseaux d'acteurs locaux impliqués avec différents publics ou différents dispositifs (lutte contre les discriminations, actions culturelles, etc.).

Dans la même idée, il y a tout ce qui relève de l'engagement plus individuel et plus citoyen, l'accompagnement aux Conseils citoyens de certaines villes.

Avec quels moyens arrivez-vous à développer ces dispositifs ?

Il ressort de l'enquête qu'il s'agit majoritairement de moyens nouveaux.

2 grands axes : les moyens financiers et moyens humains

- Dans les moyens financiers, les fonds propres ressortent majoritairement et prioritairement. Vous utilisez vos budgets propres pour le lancement d'expérimentations ou d'actions de dispositifs.
- Les financements de l'État apparaissent avec les financements Politique de la Ville, mais aussi le FDVA1⁸ qui relève de la formation ou le FDVA2 qui relève de l'action.
- Les « moyens du bord » sont ressortis à 4 reprises. En interprétant, cela doit signifier que l'on fait comme on peut avec ce que l'on a. Mais on fait quand même, il est important de souligner cet aspect.
- Beaucoup mobilisent les bénévoles, les salariés des structures, les personnels municipaux, les élus et bien entendu, dans certains cas, les publics cibles et tout ce qui relève du numérique : réseaux sociaux, plateformes dédiées aux projets ou aux dispositifs.

8 - [Fond de développement de la vie associative](#)



Pour/avec quel(s) public(s) ?

Il y a des publics qualifiés « d'éloignés de l'engagement », les jeunes, les habitants de quartiers, les femmes, les lycéens, les collégiens, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, etc.

Pour autant, vous êtes ¼ à mentionner que ce dispositif, même ciblé vers un public est ouvert à tous les publics qui participent à vos actions ou qui fréquentent votre Maison.

Quel impact a votre dispositif auprès des publics ?

Les constats majeurs :

- une reprise de confiance en soi,
- la reprise de scolarité ou de parcours d'études
- une transformation sur le territoire ou le quartier
- une découverte de la diversité du monde associatif par un nombre élargi d'acteurs et ce grâce à la mobilisation de réseaux lors de la phase de développement du projet. »

Question : "pouvez-vous expliquer ce qu'est une maison des associations ?"

Carole ORCHAMPT, Déléguée générale du RNMA



« Nous aurions peut-être dû commencer par là, vous avez raison ! Une Maison des associations est un lieu de vie, un lieu de réalisation d'envies sur un territoire qui accueille l'ensemble des associations et porteurs de projets associatifs dans toute leur diversité, quelle que soit leurs tailles, dans tous les secteurs d'activités. Ce peut-être un lieu d'hébergement, un lieu de travail type pépinière, c'est une structure qui propose des appuis et services. Il s'agit aussi d'un lieu de conseil et d'accompagnement, et très souvent un espace de construction de parole collective sur la vie associative. Ce dernier point est plus officieux qu'officiel, mais les Maisons ont une fonction d'intermédiation ou de consolidation d'une parole collective, même si une Maison des associations n'est pas une fédération territoriale. Elles ont une fonction de construction de parole pour



le secteur associatif, notamment vis-à-vis du premier bailleur de fonds qu'est la collectivité. Ce peut être un lieu de plaidoyer. C'est avant tout un lieu dans lequel les intervenants ont à cœur de préserver l'autonomie du secteur associatif. »

Intervenant de l'Aprosep

« C'est un peu ce que nous essayons de faire avec le SAVA à l'APROSEP, mais sans les bailleurs de fonds. »

Carole ORCHAMPT, Déléguée générale du RNMA

« Ces premiers éléments issus de l'enquête interne au RNMA croisent ce qui a été abordé précédemment. Cela peut nous aider dans la suite du travail, que nous allons mener en mode analyse. Pour le moment nous avons une vue très « macro » au « coupe-coupe ». Maintenant, nous allons observer 6 projets de façon très précise. »

Passage en mode ANALYSE...

Modalités de travail : Travaux en groupes en mode "épluchage de pratiques" à partir de 6 présentations d'expériences locales et métropolitaines.



Consignes, objectif de l'exercice

Au fur et à mesure des 6 témoignages, nous avons adapté la consigne de restitution.

Selon la méthode du SWOT, chaque groupe a dû classer ses post-its en 3 cibles ce qu'il a retenu des 6 témoignages et de la matière récoltée lors des épluchages. Le classement s'est fait entre forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Les 3 axes sont :

- la notion du public ;
- le dispositif ou l'action (retenir ce qui peut servir comme grille de lecture dans les MDA) ;
- l'enjeu de l'accompagnement par une MDA ou un Point d'appui (la posture, le rôle de l'accompagnement est à retenir, pas la nature de l'accompagnateur).

Sur la thématique de l'accompagnement des publics éloignés par les MDA en qualité de tiers facilitateurs, chaque témoignage n'apporte pas forcément des éléments de réponse à chacune des cibles, à chaque participant de trier.



Consigne de restitution

- à l'aide de ses post-its, chaque groupe identifie ce qu'il juge important;
- il n'est pas obligatoire d'utiliser 12 cases, il faut retenir ce qui semble majeur, ce qui a été identifié au cours de plusieurs témoignages (ce qui est lié à une situation particulière est moins significatif);
- chaque groupe a des post-its de couleur différente; l'exploitation « colorée » des panneaux permettra de voir si les 6 groupes ont ou non retenu la même chose.

Présentation et analyse des expériences présentées

1^{er} témoignage



Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Je suis Président du comité Handisport et sport adapté de Guyane. Je suis Président de l'association Cœur Handicap, je suis également rapporteur au CESER et je suis Vice-président de l'APROSEP. C'est le côté bénévolat.

En parallèle, je suis accordeur de piano et je suis responsable, chargé de projets à la direction de la Culture à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni. Avec cette dernière casquette, je me permets de bien vouloir excuser l'organisation de la Ville, puisque je constate que j'en suis presque le seul représentant. Nous avons dû essayer de pallier pas mal de difficultés.

Je suis invité en tant que Président de l'association Cœur Handicap. Je suis accordeur de piano et je vivais depuis des années avec un chien-guide en métropole. Je suis revenu en Guyane et



au bout de 3 mois, mon chien-guide est décédé et de ce fait Cœur Handicap est né. Je me suis retrouvé face à de nombreuses problématiques et j'ai imaginé ce qu'enduraient ceux qui n'avaient pas mes connaissances. »

Animateur : Depuis combien de temps l'action de Cœur Handicap est-elle engagée ?

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« À partir de 2013, nous avons commencé par nous fédérer autour du sport : un sport pour les déficients visuels. Cela a été le moyen le plus facile de se regrouper. J'ai développé le torball, le goalball et le cécifoot. Au travers d'un petit noyau de déficients visuels, nous sommes allés au Championnat de France, nous avons fait des compétitions nationales. Puis nous avons élargi nos champs de compétences. »

Animateur : Comment as-tu réussi à impliquer et à fédérer d'autres membres ?

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Dans le monde associatif, dans le monde du bénévolat, cette problématique est connue, mais dans le monde du handicap, elle est amplifiée, multipliée : nous sommes 2 ou 3 à faire tourner l'association. Les autres restent chez eux devant leur télévision, ils sont là quand il faut faire des voyages ou manger. »

Animateur : Donc, les personnes très impliquées sont en nombre réduit, les autres ne participent que lors d'événements, de manifestations.

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Oui, malheureusement nous en sommes encore à ce stade. Il y aurait eu un grand buffet créole aujourd'hui, les acteurs locaux auraient été plus nombreux. »

Animateur : Après 7 années d'existence, quel regard portes-tu sur l'action de Cœur Handicap, vers où allez-vous, quel lien avez-vous avec le Comité Handisport ?

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Au démarrage, nous étions orientés sur le sport, mais les problématiques sont vite arrivées, parce qu'il n'y avait pas de comité au-dessus de nous. Nous étions lésés dans l'accès aux fonds, il a fallu réveiller un comité qui existait plus ou moins.

En ce qui concerne l'action elle-même, nous sommes une petite association qui en plus traite du handicap : tout le monde passe avant nous. On aime bien afficher le handicap dans la théorie, dans la vitrine, et lorsqu'il faut vraiment agir, il n'y a plus personne. »



Animateur : Qu'attendrais-tu d'une structure d'accompagnement pour favoriser l'engagement d'autres bénévoles, pour que le handicap puisse prendre plus de place ?

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Notre problématique est la même que celle rencontrée par un grand nombre d'associations, c'est l'ingénierie, l'administratif. La préfecture nous annonce le montant des sommes inutilisées parce qu'il n'y a pas d'ingénierie. Il y a du potentiel d'un côté, il y a des fonds de l'autre, les joindre est très complexe, sans oublier les intérêts partisans. Les gens comme nous, qui avons de la volonté, qui voulons nous investir, nous sommes massacrés à droite et à gauche et au bout d'un moment nous baissons les bras. Je trouve très courageuses les personnes qui s'investissent depuis des années. En Guyane, nous sommes à découvert, en métropole il est possible de se cacher, ici nous prenons tout de plein fouet, nous devons faire avec. Je travaille en dehors de mon association pour pouvoir faire vivre mon association. Les associations qui ont une grosse logistique dans le domaine du handicap sont des associations institutionnelles qui ont des aides directes de l'État et peuvent prospérer. C'est très difficile pour les autres associations. »

Animateur : Voudrais-tu rajouter quelque chose à propos de tes fonctions dans Cœur Handicap ?

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Mon engagement est un genre de reconnaissance. Je suis parti en métropole, j'ai fait des études. J'ai vécu un traumatisme en me faisant agresser par des skinheads à Nice, c'est ainsi que j'ai perdu la vue. Je ne suis pas non-voyant de naissance. Revenant en Guyane avec mon vécu, je constate qu'il y a toujours plus mal que moi. Je suis né à Cayenne, mais je venais à Saint-Laurent-du-Maroni depuis l'âge de 6 ans, mon engagement est une sorte de reconnaissance à cette mère Nature, à cette nature. Je vous invite vivement à aller sur le fleuve vers 17 heures voir un coucher de soleil qui restera gravé dans votre mémoire. »

Questions-réponses avec la salle



Philippe Venceslau de Jesus, Chargé de projet jeunesse à la MDA de Roubaix
« Vous avez parlé de la perte de votre chien-guide : est-ce le seul élément déclencheur de la mise en route du projet associatif ou d'autres éléments sont-ils intervenus ? »

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« C'est bien l'élément déclencheur. En tant qu'accordeur de piano, je dois me déplacer. Jusqu'à présent ici, les gens ne connaissent pas le code du chien, le chien n'était pas acclimaté. J'étais dans ma bulle, dans mon monde, dans la musique, car je suis auteur-compositeur. En métropole, je vivais dans le monde associatif en tant qu'adhérent, je ne m'y étais jamais vraiment investi. On ne peut pas s'en sortir sans l'aide des associations, je les ai donc fréquentées qu'elles soient sportives ou culturelles.

J'avais eu un restaurant à Nice avec 6 employés. Je rentrais en Guyane pour quitter ce monde du business. J'ai la capacité de mener des projets, de diriger une équipe, je ne souhaitais plus le faire dans le domaine du privé, mais dans le monde associatif. Je me suis lancé dans ce milieu, j'ai tout appris, comme tout le monde, à part ceux qui sont des professionnels. »

Philippe Venceslau de Jesus, Chargé de projet jeunesse à la MDA de Roubaix
« Quel est le lien avec les diverses activités sportives ? À quel objectif souhaitez-vous répondre ? »

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Voici l'historique. Je me suis fait agresser par des skinheads en 1988, lorsque Jean-Marie Le Pen voulait prendre la mairie de Nice, à cette époque j'étais disc-jockey dans une boîte de nuit de la Côte d'Azur. En sortant de leur meeting, sur le port de Nice, les skinheads sont arrivés dans la boîte de nuit où je travaillais, ils ont pulvérisé du gaz lacrymogène, et en sortant, l'un d'entre eux m'a tiré dans les yeux. À partir de là, je suis resté bloqué plus de 3 ans sur un lit d'hôpital. C'est le sport qui a réussi à me faire sortir de la peur de l'inconnu, du handicap, de tout. Un copain a réussi à me faire sortir du lit et à m'amener sur un terrain de torball d'une petite association sportive de Nice. J'ai pratiqué ce sport, j'ai commencé à reprendre confiance en moi, à retrouver la notion de l'espace. Cela m'a permis de commencer à surmonter mon traumatisme, d'entamer une certaine résilience.

Conscient de tout cela, avec le recul, il me semble qu'il s'agissait presque d'une préparation logique à ce que je fais actuellement. »



Alexandra Tarel, MDA de Saint-Étienne

« J'aimerais connaître les valeurs que défend votre association. J'aimerais également savoir ce qu'est le torball. »

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Le torball est un sport créé en 1945 par les Allemands, pour les réfugiés de guerre aveugles revenant du front. Des clochettes ont été mises dans une balle, et il fallait essayer de la renvoyer en se guidant sur le son et de marquer des buts sur une sorte de terrain de volley. À chaque extrémité du terrain, il y a un but qui fait 7 m de large, devant se trouvent 3 personnes guidées par un tapis sur lequel ils se couchent pour empêcher la balle de rentrer. Ce sont donc des équipes de 3. Au milieu du terrain, il y a une ficelle avec des clochettes, car la balle doit passer par-dessus. Il existe aussi le goalball, le cécifoot, et d'autres sports spécifiques aux déficients visuels que vous pouvez voir sur Internet.

Ce sport m'a servi de support, donc je l'ai choisi en espérant qu'il puisse servir à d'autres. Ici l'état d'esprit est celui qu'il y avait 50 ans en arrière en métropole : les handicapés sont pointés du doigt, ils sont cachés, tout est de la faute des handicapés... Vous pouvez aller dans des familles sans jamais savoir qu'un handicapé y vit. Lorsque vous vous promenez, vous verrez très peu de fauteuils roulants, très peu de cannes blanches. Il est vrai qu'il manque les infrastructures. M. Pierre a exposé une problématique, je pose la problématique des personnes en situation de handicap, dans ce monde, dans cet environnement spécifique. »

Alexandra Tarel, MDA de Saint-Étienne

« Vous êtes parti d'un intérêt particulier pour arriver à un intérêt collectif. Quelles sont les valeurs que vous défendez, au-delà des actions réalisées ? »

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Nous nous sommes réunis et nous nous sommes demandé ce qui manquait aux personnes en situation de handicap. Nos statuts ont 5 pages d'objets. Nous avons essayé de prendre en compte tout ce qui ne se fait pas : organiser des week-ends, des sorties au cinéma, au restaurant, traduire des films. Nous avons tous les champs de compétences, mais ensuite il faut des moyens. »



Véronique Conort, service de la vie associative à Dijon

« À propos de moyens, avez-vous des partenaires, des institutions qui aident votre association par des subventions, des locaux, etc. ? »

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« Je ne sais pas si beaucoup d'entre vous savent ce qu'est une association composée de 2 personnes. Concrètement, mon association se compose de 2 personnes. L'une assure la logistique transport, puisque je ne vois pas et je la dépanne souvent en payant l'essence de ma poche. Nous sommes dans une échelle de réalité qui n'est pas la vôtre. En sortant de mon boulot, je dois passer des heures et des heures pour l'association, bien que j'aie une famille, et je veux faire quand même donc je fais comme je peux. Quand je peux traiter des dossiers, je le fais. Oui, il existe des partenaires, mais il faut aller les chercher, il faut prendre des rendez-vous, il faut monter le dossier de partenariat, il faut les convaincre. Si l'on obtient un financement, il faut continuer, il faut chercher les jeunes. Je n'en suis pas ce stade. Nous nous battons depuis un moment pour cela, mais, malheureusement, nous venons de très, très loin. »

Juliette de GAIA

« Quels sont les projets de l'association à court, moyen et long terme ? »

Paulin Felix, Président de Cœur Handicap et administrateur de l'APROSEP

« L'association a commencé à vivre avec le sport. Nous avons un petit noyau de fidèles sportifs, car cela leur permet de sortir un peu. Nous voulons relancer les compétitions. Nous allons essayer de participer à des compétitions nationales dans plusieurs disciplines, puisque les pratiquants sont « multidisciplines ». Cela devrait nous permettre d'accroître un peu notre activité.

À côté de cela, les demandes de ces jeunes sont nombreuses, mais nous avons arrêté de vendre du rêve, nous avons un projet tandem (nous avons 2 tandems), un projet week-end.

Au départ, nous avons tracé une grande ligne directrice, nous avons défini de nombreux objets, nous avons essayé de ne rien oublier dans les statuts. Nous avons enclenché des programmes, des projets pour le week-end, pour la semaine, à long terme. Ils sont tous prêts depuis des années, jusqu'à présent nous n'avons pas réussi à les mettre en place. C'est vraiment dommage. Si, grâce à ce forum nous arrivons à nous concentrer tous et à mettre de l'énergie sur Cœur Handicap, je vous assure que nous serons vraiment très, très heureux. Si nous arrivons à trouver tous ensemble des solutions, je vous le permets, sans problème !

La problématique est premièrement d'avoir du personnel ; je ne parle même plus de bénévoles. Nous pouvons avoir des actions lucratives : si nous prenions une voiture ou un minibus, tout de suite nous aurions des personnes déficientes visuelles prêtes à y monter, car il n'y a rien. Ici, il faut appeler un copain, lui donner 10 € pour l'essence. C'est la réalité. »



2^e témoignage

Alice Hebert, chef de service Vie associative à la Ville du Havre

« Je suis très contente de lire dans le programme « MDA Le Havre », parce que nous n'en sommes pas une, mais que j'aimerais tellement que cela soit ainsi.

Le service Vie associative est un tout petit service composé de 3 personnes, bientôt 4. J'ai intégré le volet Jeunesse depuis quelques mois, donc j'ai multiplié par 10 ma masse salariale, mais je suis un peu moins engagée dans la cause Vie associative, il y a des passerelles à faire entre la Jeunesse et l'engagement, j'y reviendrai tout à l'heure. Notre service est rattaché à la direction des Sports : c'est à la fois facilitant et handicapant. Nous héritons d'un système séculaire qui se retrouve dans beaucoup de collectivités : chaque direction, chaque service, chaque département traite avec ses propres associations subventionnées. Chaque échelon a l'impression de connaître son tissu associatif sectoriel, parce qu'il le subventionne. Bien évidemment, une partie seulement est subventionnée et la situation est compliquée pour les autres.

Notre service a été créé en 2012, nous avons de grandes ambitions, même si nous sommes très peu nombreuses (nous ne sommes que des femmes). Je suis arrivée dans ce service en 2015, l'engagement se trouvait dans l'ADN du service, mais de façon marginale : il s'agissait d'organiser une fois par an des rencontres bénévoles à l'occasion du 5 décembre. Je mets à part tout ce qui a déjà été évoqué et que nous faisons : formation, information et autres. **Nous avons accru notre travail sur l'engagement en 2017, à l'occasion des 500 ans de la ville du Havre.** De gros événements culturels ont nécessité un apport conséquent de bénévoles. Notre tout petit service a été chargé de mobiliser, coordonner et gérer sur site les centaines de bénévoles dont l'action était nécessaire pour la bonne réalisation des événements. C'était un gros défi et une collègue nous a rejointes, au départ uniquement pour ce volet. **Cela nous a permis de constituer un vivier municipal de bénévoles qui à ce jour existe toujours et compte près de 500 personnes.** Nous les mobilisons sur des événements sportifs et culturels. C'est déjà une forme d'engagement de ces personnes. Il est intéressant de voir leurs profils, car tout le spectre de la société s'y retrouve. L'arrivée d'une troisième personne dans le service a joué, mais aussi l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe, très investie personnellement dans la cause de la vie associative ; cela s'est ressenti dans ce qu'elle souhaitait porter. Notre directrice nous a demandé d'ouvrir le monde du



bénévolat, de l'engagement aux bénéficiaires du RSA géré par notre Centre communal d'action sociale (CCAS dont le portefeuille contient 1 800 bénéficiaires). Cela n'était pas conditionné au versement de l'allocation, il s'agissait de travailler l'insertion sociale, voire professionnelle, des bénéficiaires du RSA. Nous avons commencé à travailler d'une part avec des conseillers en insertion, sur la façon dont il était possible d'amener ces personnes vers le bénévolat, d'autre part avec un réseau d'associations partenaires (RAP). Nous n'avons pas fait un appel à toutes les associations sur le thème : « Vous avez besoin de bénévoles, venez vers nous, nous possédons un vivier ». Nous avons coopté certaines associations, car nous souhaitons leur faire remplir une fiche de missions. Nous avons travaillé avec ces associations sur la détermination de leurs besoins, puisque nous ne pouvons pas envoyer n'importe qui, n'importe où, pour faire n'importe quoi. **Nous souhaitons travailler le parcours du bénévole en fonction de son profil.** Déjà à ce niveau, lorsque l'on demande aux associations combien de bénévoles seraient nécessaires et pour faire quoi, c'est souvent compliqué. La définition des besoins nécessite un travail pédagogique : les 3/4 des associations ne savent pas ce qu'est une convention de bénévolat.

Ce dispositif a fait des petits, car en étant provocatrice, nous avons un peu remplacé France Bénévolat qui n'est pas représentée au Havre. Plusieurs opérateurs sont venus vers nous :

- Sciences-po par son antenne du Havre qui inclut dans son cursus le parcours civique ; cette école souhaitait que l'on aide ses étudiants (tous asiatiques et anglophones) à aller vers l'engagement ;
- la Mission locale, un partenariat d'intervention a été développé depuis plus d'une année, soit dans le cadre de la Garantie Jeune, soit en montant des collectifs qui viennent voir comment fonctionnent des associations ou comment se montent des événements ;
- ADOMA (service social classifié) avec lequel le partenariat a été officialisé cette année, nous adresse beaucoup de personnes avec des problématiques spécifiques d'accompagnement, de langue, etc.

Nous avons développé des partenariats avec diverses structures qui nous orientent. Nous sommes seulement une interface. Nous essayons d'adapter le besoin à la demande, même si cette expression n'est pas très agréable. En fonction du profil de la personne, que ce soit un Coréen ne parlant qu'anglais ou un Russe ne parlant que le russe, nous essayons d'adapter au mieux les offres de bénévolat.

Un nouveau dispositif vient d'émerger, le Maire a souhaité que nous développions un axe appelé « éducation populaire ». Il souhaitait que nous travaillions sur l'engagement des jeunes. Le nouveau dispositif s'appelle « Pop-Up⁹ », il est dédié spécifiquement à l'accompagnement des jeunes vers l'engagement au sens très, très large. Il ne s'agit pas seulement de bénévolat associatif. Ce dispositif a 2 axes. **Le fait que je travaille dans le domaine « Jeunesse » a permis de créer des passerelles.**

Nous souhaitons accueillir au tout-venant les jeunes qui se présentent, qui souhaitent s'engager, tout en faisant la promotion de l'engagement auprès de partenaires. Trois fois par an, nous organisons des semaines sur des causes définies en co-construction avec les jeunes. La première semaine a eu lieu à l'occasion de la Transat Jacques Fabre, nous avons travaillé avec Plastic Odyssey, association marseillaise qui transforme des déchets plastiques en ressources. Un collectif de 15 lycéens a effectué un chantier pendant une semaine, puis ils ont présenté devant un public

9- Exemple d'action menée dans le cadre du dispositif Pop Up



important les résultats lors de la Transat Jacques Fabre. C'était assez drôle, car ils ont invectivé les adjoints au maire... Nous souhaitons faire émerger des projets. Le premier venait de jeunes issus d'un lycée, maintenant ils veulent faire du zéro déchet dans leur lycée et organiser un challenge zéro déchet inter-lycées. **Pop Up accompagnera dans l'émergence de projets issus d'expériences collectives.** »

Questions-réponses avec la salle



« Il s'agit d'actions mises en place dans le cadre de politiques publiques, y a-t-il des outils permettant de suivre l'activité, éventuellement de l'évaluer ? Ces actions sont-elles évaluées, les bénéficiaires des actions sont-ils impliqués, proposent-ils des retours sur ce qui leur a été proposé ? »

Alice Hebert, chef de service vie associative à la Ville du Havre

« Les jeunes veulent beaucoup de feed-back. Je distinguerai les actions menées auprès du RAP et de Pop-Up. La direction Sport, Jeunesse et Vie associative a depuis 2 ans un logiciel, un outil spécifique appelé « Visuel planning ». Il permet d'évaluer toutes les actions menées dans le cadre de notre direction, cela dépasse ce que nous y intégrons. J'aime bien observer, et en ce qui concerne le RAP, avec ma collègue, nous avons mis en place des outils d'évaluation sur le parcours des individus, des personnes, des usagers qui viennent nous voir par eux-mêmes ou par le biais de partenaires.

L'écueil est que nous savons combien de personnes nous orientons, combien nos partenaires orientent de personnes, vers qui, vers quelle association et pourquoi. Mais les associations vers lesquelles nous orientons ne jouent pas le jeu et nous n'avons eu aucun retour. C'est très frustrant, parce que nous ne pouvons pas savoir combien de personnes sont réellement impliquées au sein de l'association. En revanche, nous avons des retours négatifs, bien que nous précisions que les personnes orientées ne sont pas « labellisées Ville du Havre », nous ne contrôlons pas leur casier judiciaire, leur taux d'alcoolémie, etc. Pour les bénévoles, il en est de même : ils nous font



savoir lorsqu'ils sont mal accueillis, et malheureusement c'est assez fréquent. Certaines associations n'ont pas voulu intégrer le réseau parce que nous orientations des publics particuliers. »

Est-il possible d'avoir plus de détails concernant la mise en place du dispositif Pop Up? Quels sont les obstacles repérés? Y a-t-il des points de blocage? Grâce à quels moyens le projet a-t-il pu transcender les problèmes d'organisation?

Alice Hebert, chef de service vie associative à la Ville du Havre

« **Pop Up m'a fait découvrir un vrai portage politique.** C'est là qu'est le Sésame : le maire veut, le maire obtient. Donc, il n'y a pas eu beaucoup d'obstacles. Il y a eu un chargé de mission catégorie A en un mois, un logo et un nom, et même un compte Instagram que nous avons le droit de gérer nous-mêmes! La mise en œuvre du dispositif n'a rencontré aucun obstacle, d'autant plus que la ville s'est offert l'accompagnement pour tout ce qui touche à l'éducation populaire d'une start-up marseillaise « Marseille Solutions ». Nous avons eu les moyens nécessaires.

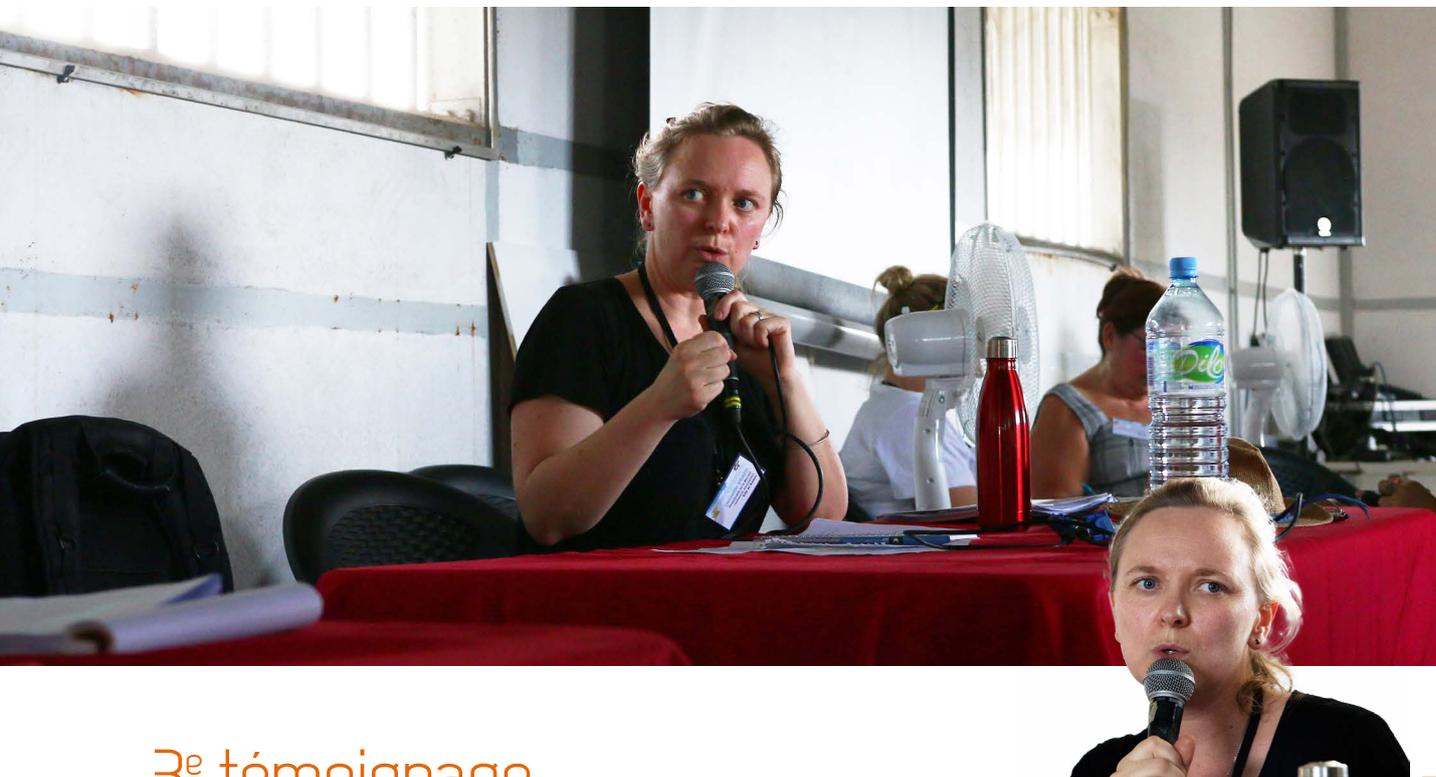
La co-construction avec les jeunes n'a pas eu lieu, car nous n'avions pas le temps entre septembre et mi-octobre, date de la Transat Jacques Fabre. Nous allons travailler sur la constitution d'un réseau d'influenceurs dans lequel nous avons déjà des jeunes pour nous aider à coconstruire. »

« Le partenariat avec France Bénévolat a été inexistant ou faible ? Cette action aurait-elle pu être un levier pour essayer de renforcer ce partenariat avec France Bénévolat ? Ou a-t-elle confirmé l'écart entre les points de vue ? »

Alice Hebert, chef de service vie associative à la Ville du Havre

« Ils orientent des personnes pour que nous leur trouvions du bénévolat. Je suis arrivée en 2015. Nous avons développé le dispositif en 2018. Pendant 3 ans, j'ai essayé de travailler avec France Bénévolat que nous subventionnons. Ils n'avaient pas de locaux, nous avons essayé de trouver des solutions. Bien qu'anecdotique, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est apparue lorsque nous avons reçu des personnes souhaitant être bénévoles et orientées par France Bénévolat. Il nous demandait de faire leur travail !

Depuis, la présidence de France Bénévolat a changé. Ils ont toujours été assez présents dans ce que nous développons par ailleurs sur le Café des associations, etc. Nous sommes en lien avec eux, mais nous avons l'impression d'avoir rempli un vide. Mon oncle a travaillé chez ADOMA pendant 30 ans, il me disait qu'au Havre, lorsqu'il travaillait, seuls les évangélistes acceptaient de recevoir les résidents ADOMA. Il s'était tourné entre autres vers France Bénévolat, mais l'équipe bénévole du Havre n'était pas capable d'accompagner ou de prendre le temps d'accompagner ce public « éloigné ». »



3^e témoignage

Gwenaëlle Ridard, Chef de service Vie associative et jeunesse Ville de Nantes

« Je travaille à la direction Vie associative et Jeunesse de la Ville de Nantes. Elle porte 3 politiques publiques : Vie associative, Jeunesse et adolescence et une politique transversale liée à l'animation sociale et culturelle. Concrètement, cela se traduit par le fait de vivre sur les territoires par le biais de l'animation socioculturelle pour que les habitants puissent pratiquer des loisirs dans leurs quartiers, une politique de soutien à la vie associative avec la mise à disposition de locaux, de subventions.

La Direction Vie associative et Jeunesse soutient financièrement 300 associations, la Ville en soutient 1 200. La politique publique Vie associative, c'est aussi l'accompagnement à la vie associative par l'accompagnement des porteurs de projets, la mise à disposition des locaux.

Je suis responsable d'un service ressource pour les associations : la mission ressource associative. Nous sommes 5 au sein de ce service. Notre ambition est d'avoir un volet opérationnel lié à l'accompagnement des acteurs associatifs (accueil, conseil, formation, mise en réseau) grâce au « Centre pour accompagner et développer les ressources pour les associations nantaises », [le Cadran](#).

La particularité du Cadran est d'être à la fois ressource pour les porteurs de projets associatifs et pour les directions municipales qui interviennent en soutien à la vie associative. Il y a près d'une vingtaine de directions municipales et métropolitaines qui suivent les 6 000 associations du territoire nantais. Environ 200 agents accompagnent au quotidien les associations, chacun a une culture métier différente. Le rôle du Cadran est de pouvoir faire de l'échange de pratiques, pouvoir former les agents et petit à petit construire un regard commun sur le soutien à la vie associative. Le Cadran existe depuis 10 ans.

L'autre volet de la mission ressource associative est d'animer pour la Direction Vie associative et Jeunesse, une démarche de concertation avec les associations pour définir le partenariat que fonde la Ville avec les associations, « Agir ensemble » est portée par la Ville depuis 2016. Il y a une charte d'engagement mutuel, un observatoire de la Vie associative, une conférence de la Vie associative. La dernière conférence s'est tenue le 16 novembre 2019, il était question de l'égalité et de la diversité dans le secteur associatif. Des temps festifs valorisent la vie associative auprès du plus grand nombre, montrer l'intérêt de la vie associative sur un territoire.



Nous avons un volet opérationnel lié au Cadran et un volet d'animation, de partenariat entre les associations et la Ville.

L'expérimentation qu'il m'a été demandé d'exposer lors de ces Rencontres est liée aux fonctions du Cadran d'accompagnement de porteurs de projets. Il s'agit de l'accompagnement de l'association « Action humanitaire Migrants », avec un porteur de projet guinéen. Il était dans un square qui était un squat. Il est venu avec un compagnon pour expliquer qu'ils étaient hébergés dans des tentes en plein centre-ville et qu'ils souhaitaient apporter autre chose aux migrants, nettoyer l'espace, améliorer la qualité sanitaire, proposer des événements pour les sortir de leur galère quotidienne, pour que du festif et de l'événementiel leur apportent un peu d'énergie pour continuer à s'engager pour obtenir des papiers, leur logement, etc. Ils sont venus un lundi et le jeudi, le squat a été démantelé, les 700 ou 800 migrants ont été répartis dans divers quartiers de la ville. Le porteur du projet est revenu, je l'ai accompagné dans la création de son association et j'ai découvert qu'il était possible d'être « sans papier » et de créer une association. Il n'y a pas besoin d'avoir des papiers en règle pour déposer des statuts en Préfecture. Ses buts sont de venir en aide aux migrants, faire le lien entre les migrants, les associations, les services d'aide aux migrants, par le biais d'événements festifs promouvoir la culture africaine (essentiellement de l'Afrique de l'Ouest), permettre aux migrants de s'insérer dans la vie locale en faisant la promotion de leur culture et de leur origine. Dans cette association, il y a également la dimension du bénévolat, d'aborder l'engagement bénévole et permettre aux migrants quels qu'ils soient de s'investir en tant que bénévoles au sein de l'association.

Bon an mal an, l'association a déposé ses statuts, après le relogement du porteur de projet dans un quartier, l'association a eu l'idée d'organiser un événement de 2 jours en août 2019. Il s'agissait de promouvoir la culture africaine, et aux migrants dont un certain nombre sont artistes, de se produire sur scène. Ils ne sont pas seulement migrants, ils ont des savoir-faire.

Le Cadran (moi en particulier) accompagnait cette association sur les démarches administratives de la création, des statuts, de la souscription à une assurance, de l'ouverture d'un compte bancaire (toujours pas réglé, car c'est impossible pour des sans-papiers). L'association a obtenu une subvention de 3000 € de la Ville de Nantes pour réaliser l'événement au quartier du Breil. L'association a également été accompagnée par 2 autres collègues présents dans les quartiers. Cela a nécessité un très gros travail d'accompagnement.

Aujourd'hui, cette association réunit une cinquantaine de personnes lors de réunions hebdomadaires. Lorsqu'il y a des événements, 200 à 500 personnes se mobilisent. Le projet d'association évolue vers la création d'un restaurant solidaire et mobile pour donner à manger aux migrants et un projet de compil d'artistes migrants. L'initiateur du projet se démène bien qu'il soit toujours hébergé dans un squat, dont la situation est encore irrégulière. Il se bat quotidiennement pour sa survie et juge que son engagement dans la vie associative l'aide. Il est très connu, très intégré dans les réseaux associatifs, il travaille beaucoup en lien avec la CIMADE, il participe au festival Migrant-scène, il travaille à la réalisation du projet de compilation d'artistes migrants. L'association réussit à s'insérer dans le réseau, à exister et à monter des projets, à redonner confiance, à redonner envie, à sortir de la galère du quotidien.

À la Ville de Nantes, la politique publique d'intégration est portée par mes collègues de la mission Égalité. Nous sommes un petit groupe à être de façon expérimentale formé à l'accueil de migrants, car Nantes est une ville qui en accueille beaucoup. Nous avons suivi une formation, mais pour l'accompagnement, les personnes sortent vraiment beaucoup la casquette « service public ». Lorsque nous commençons l'accompagnement, même pour aller vers l'autonomisation, il faut être



bien dans la continuité, dans la relation humaine. Il n'est pas toujours évident d'établir une relation de confiance. Il y a également le décryptage de ce qui est demandé par l'administration de l'État et de la ville de Nantes. Nous dépassons parfois le cadre d'une fonction d'accompagnement. Petit à petit, cette association gagne en autonomie, elle réalise des actions. Elle demande beaucoup de travail de proximité, d'accompagnement au quotidien aux services de la Ville comme aux réseaux des associations qui l'accompagnent ».

Questions-réponses avec la salle



Grégory Autier, Représentant du RNMA, co-pilote des Rencontres

« Il a été question d'une subvention de 3000 € et d'un compte bancaire qui ne peut pas être ouvert. Qu'en est-il ? »

Gwenaëlle Ridard, Chef de service Vie associative et jeunesse Ville de Nantes

« Nous avons trouvé une solution qui n'est peut-être pas la meilleure. Le porteur de projet est en lien avec une association d'intérim et cette association a ouvert 2 comptes bancaires dont l'un seulement pour elle. L'autonomie d'accès au compte peut être difficile si les personnes ne s'entendent pas. Il suffit qu'un membre de l'association ait des papiers en règle, se porte garant et soit élu par le conseil d'administration pour aller faire la demande d'ouverture de compte auprès de la Banque de France pour qu'elle saisisse une autre banque. Mais cette personne de confiance n'est pas encore trouvée.

Les personnes venant de la Guinée ou d'autres pays africains qui ont subi des traumatismes lors de leur parcours accordent difficilement leur confiance. Ils craignent qu'on ne leur vole leur projet, c'est une situation très particulière. Il faut dégonfler les craintes, mais il existe toujours des suspensions à l'égard des collègues qui l'accompagnent. »

Sylvain Rigaud, Chargé de mission RNMA

« C'est un témoignage très riche. Mon voisin est très impressionné par la posture et le courage de la collectivité face à cette problématique qui nous interpelle. »



Gwenaëlle Ridard, Chef de service Vie associative et jeunesse Ville de Nantes

« D'habitude nous n'accompagnons pas autant : ce public est particulier, les relations personnelles sont très fortes ; mais c'est une limite. Je suis allée en Guinée ce qui fait que le porteur de projet a confiance en moi. Il faut prendre en compte les histoires de chacun. »

Joëlle Maury, MVAC du 20^e arrondissement

« Il existe une solution pour le compte en banque : il faut contacter le FORIM (Forum des organisations de solidarité internationale issue des migrations). Chaque année, cette agence nationale lance un appel à projets « PRA/OSIM ». Il est destiné à ces petites associations de migrants qui se cotisent, qui envoient de l'argent tous les mois au pays, qui se battent pour acheter une ambulance d'occasion pour l'envoyer au pays, car trop de transports sont trop lents, des femmes meurent encore en couche au Burkina, en Guinée et d'autres pays. Le budget est de 1 M€ en France et l'Île de France encaisse presque 700 000 €, car ce financement n'est pas connu ailleurs et que vous ne sollicitez pas ces financements. Cette agence agréée des associations de migrants, elle forme et accompagne les porteurs de projets. Ils cherchent une personne qui peut ouvrir un compte en banque dans la communauté du FORIM. »

Coordination SUD peut également aider, mais l'appel à projets PRA/OSIM du FORIM est vraiment dédié aux communautés de migrants qui sont souvent dans les foyers ou dans la rue. »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« En quoi ce genre de projet fait-il évoluer les pratiques de votre service ? »

Gwenaëlle Ridard, Chef de service Vie associative et jeunesse Ville de Nantes

« D'une façon générale, notre travail d'accompagnement repose sur un réseau d'associations ressources composé de 45 partenaires. Il informe sur les statuts, le bénévolat, la communication, etc. Nous travaillons aussi avec des collègues de notre direction et d'autres directions pour accompagner les porteurs de projets. Pour le projet décrit, vu sa particularité et la difficulté de rencontrer les personnes, nous avons constitué des équipes « Ville » pour l'accompagner, parce qu'il a fallu travailler beaucoup et au quotidien pour l'événement organisé en août. Cette spécificité a resserré les liens entre les collègues qui travaillent à l'accompagnement. Les situations et les contextes difficiles peuvent nous affranchir du cloisonnement. »

Hakim Azgrar, Chargé de communication Pays d'Aix Associations

« L'association est née de la force et de la volonté de cet homme. L'avenir de cette association est-il suspendu à l'avenir de son président ? Quelque chose s'est-il créé qui pourra lui survivre et continuer à aider d'autres migrants ? »



Gwenaëlle Ridard, Chef de service Vie associative et jeunesse Ville de Nantes

« Cet initiateur est capable d'aller rencontrer madame la Maire, il est soutenu par divers appuis. Il est aussi chanteur, artiste. Il est le leader politique en ayant la sensibilité artistique, donc il embarque ses amis artistes. Cependant, des personnes s'investissent dans l'association qui ne comprend pas que des migrants, je pense que ce projet peut perdurer. Où qu'il soit, il continuera à créer et à développer des projets, car cela fait partie de son essence, sa liberté. »

Joana Olier, Directrice du Maroni Lab

« Ce témoignage est très intéressant, merci.

Le travail en milieu associatif entraîne souvent un engagement personnel qui fait aussi la richesse de nos métiers et nous sommes confrontés parfois à des situations complexes : quelles sont nos attributions professionnelles, jusqu'à quel point nous engageons-nous et nous investissons-nous à titre personnel ?

Cela touche aussi à l'importance de décroiser les services. Il a été question de renvoyer des migrants vers d'autres services pour la prise en charge, pour l'hébergement.

Au Maroni Lab, nous essayons d'appuyer les habitants qui veulent se structurer en collectifs, en comités ou en associations. Dans les quartiers où nous intervenons, il y a une certaine propension, ce n'est pas la majorité, mais il y a quand même beaucoup de gens qui ne sont pas administrativement en situation régulière. Ils n'ont pas de papiers français. J'étais persuadée que pour créer une association, il fallait avoir ces papiers français. Merci de m'avoir éclairée à ce propos, je pourrais mieux aiguiller les habitants qui viennent me voir. »

Grégory Autier, Représentant du RNMA, copilote des Rencontres

« Il n'y a pas d'obligation d'être français ni d'avoir de papiers. Le Cerfa de déclaration doit indiquer « nom, prénom, adresse et date de naissance », à partir du moment où la personne accepte de donner ces informations, c'est possible. On pense que c'est



impossible, mais en fin de compte c'est assez simple. »

Philippe Venceslau de Jesus, Chargé de projet jeunesse à la MDA de Roubaix

« Est-il possible de faire des échanges d'élus et de techniciens avec mon territoire ? Certaines choses doivent se rencontrer.

La place de l'individu est importante, mais je suis étonné ou impressionné (je ne sais pas quel terme employer, parce que je ne veux pas donner une mauvaise image de mon interrogation), mais la place de l'individu est quand même laissée par le politique. La prise de position, j'imagine qu'il y a un cadre, donc cette impulsion, cette capacité à s'investir, à répondre de cette manière, et à être sur un investissement très large, d'où est-elle partie ? »

Eric Gutknecht, Directeur du service Vie associative Ville de Nantes

« À Nantes, il y a un vrai engagement politique sur la question des migrants. L'actualité s'en est fait écho et notre maire a mis à l'abri 700 migrants dans des équipements publics, et cela continue. Nous pouvons considérer qu'il y a un réel engagement. Notre adjointe à la Vie associative a aussi en charge l'égalité et notamment la question des migrants. Cela facilite les choses, même si effectivement, il y a un vrai engagement individuel et personnel, qui a été dépassé dans les fonctions de l'équipe coordonnée par Gwenaëlle au quotidien. L'engagement politique est vrai, il n'y a aucun doute.

Cela se traduit d'ailleurs pour nous en millions d'euros et l'opposition municipale tire à boulets rouges sur le maire et son équipe, car elles prennent des décisions. La maire a décidé de ne pas se renvoyer la balle entre les services de l'État et les collectivités locales dans la mesure où des gens crèvent dans la rue, crèvent de froid. Elle a assumé, elle a pris ses responsabilités, en mettant ces gens à l'abri. Pour un fonctionnaire, il est assez aisé et confortable de travailler avec de tels élus. »



4^e témoignage

Juan David, Coordinateur, Carbet des Assos

« Je vous remercie d'être venus jusqu'ici, c'est bien que vous soyez avec nous.

En Guyane, un carbet est une maison de bois, avec un toit végétal et elle n'a ni porte ni fenêtre. Elle se trouve souvent dans les abattis, c'est-à-dire des endroits en forêt où l'on abat les arbres pour ensuite cultiver. C'est un abri pour y mettre son hamac et dormir. De façon plus moderne, il y a maintenant des « maisons carbets ».



Nous sommes [le Carbet des Assos](#) et non une Maison des associations, des quiproquos existent. Nous sommes simplement une association composée d'associations, de personnes morales, mais également d'individus. Vous avez tous été touchés par l'intervention de Christophe Pierre sur l'expérience de l'inclusion et surtout l'expérience de l'exclusion.

Je travaille au Village chinois, je devais venir avec mon collègue qui est Bushinengue, qui fait partie de la communauté Djuka. Je vous demande d'excuser son absence, mais dans le quartier nous avons eu de petits conflits à régler. Le travail continue malgré les Rencontres, il est sur le terrain. Mon intervention intégrera ses propos.

Nous sommes un espace de vie sociale et un espace de vie culturelle.

Le 1^{er} janvier 2020, nous serons agréés en tant qu'espace de vie sociale. Nous avons été accompagnés par nos partenaires financiers : la Ville, la DGSCS, le FONJEP, la CGET (Contrats de ville) et la CAF. La CAF, qui avec la fédération des Centres sociaux de France depuis deux ans mène une opération pour créer des centres sociaux, des espaces de vie sociale en Guyane. Cela n'existait pas, alors que vous y êtes habitués en métropole. Les Guyanais les confondent souvent avec une maison de quartier, une maison de quartier qui peut aussi avoir une dimension politique avec un conseil citoyen.

Je vais vous expliquer ce qu'est un espace de vie sociale en Guyane, comment nous portons ce projet. Je reviendrai sur les notions d'inclusion et d'exclusion, nous avons parlé de multiculturalisme, nous avons oublié de parler de l'assimilation et de l'inter-culturalisme. Je vais poser un cadre sur ces trois mots. Je suis métropolitain à la peau blanche, mais mon cœur est noir, c'est-à-dire bushinengue. Je travaille tous les jours avec des Bushinengues qui sont le public du Village chinois. Dans le quartier qui s'appelle le Village chinois, un petit quartier de pêcheur : nous sommes totalement isolés, un peu exclus et pas toujours pris en compte. Sur la carte de Saint-Laurent-du-Maroni, le Village chinois n'existe pas ; nous ne sommes pas considérés comme un quartier, mais comme un petit bout cœur de ville. Or, il en fait l'histoire de Saint-Laurent-du-Maroni avec la construction de l'administration pénitentiaire. Avant tout était en forêt, les premiers échanges, la vie économique, commerciale et culturelle se déroulaient par le Village chinois, village traditionnel de pêcheurs : un embarcadère avec des filets autour. **J'ai planté le décor dans lequel nous vivons.**

En ce qui concerne l'espace de vie sociale, l'association a 3 ans d'existence. Le Carbet fait suite à plusieurs projets au cours des 20 dernières années. Généralement portés par des associations, il y a eu la Croix-Rouge, un journal, un projet culturel porté par la mairie, etc. Il n'y avait jamais eu de



projet coconstruit avec les habitants. Dans ce quartier, le Carbet des Assos était un lieu culturel, mais pour les gens de la ville. Il n'arrivait pas à insérer, à intéresser les habitants du quartier à ses projets pourtant divers (hip-hop, etc.).

Je travaille sur le projet de création d'un espace de vie sociale depuis environ un an et demi, l'espace culturel servant de porte d'entrée pour aborder la sphère sociale, prendre contact avec des gens et aborder leurs préoccupations. **Notre premier combat a été de dire que culturel et social sont liés, y compris pour les financements, qu'il faut arrêter de diviser, de sectoriser.** L'individu est un être complexe vivant sur un territoire complexe, donc la culture, l'économie et le social sont au centre du projet. Le Carbet des Assos est un projet à but holistique et anthropologique avec une démarche ascendante. Progressivement, avec les habitants, nous définirons des axes de développement. Nous sommes une association donc a priori, nous sommes indépendants.

Jusqu'à présent, il n'a pas été question de mandat, de légitimité. Mais, en quoi un professionnel, une association ou une MDA est légitime à porter des projets pour le compte d'habitants ou d'associations? L'idée est de prendre la réflexion à l'envers, car **nous sommes sur un territoire postcolonial à la française, donc « assimilationniste »**. Nous avons peur du multiculturalisme, selon des modèles par exemple des États-Unis ou du Canada; mais derrière cela, nous essayons de glisser la notion d'interculturalité. Or, ce n'est pas souhaitable, car cela n'existe pas en tant que finalité. Nous tendons vers le multiculturalisme, vers l'interculturalisme, ce qui signifie prendre d'abord en compte une culture. Ce sont essentiellement des Bushinengues qui vivent au Village Chinois ainsi qu'une population immigrée. Certains Bushinengues sont nés en Guyane, mais leurs femmes et des membres de leurs familles viennent du Surinam. Il y a également des immigrés du Moyen-Orient. C'est le public avec lequel nous travaillons, avec pour publics cibles les jeunes, les moins jeunes, les adultes et les travailleurs qui font vivre le quartier. Ces derniers sont considérés comme des habitants puisqu'ils sont des piliers, un apport important pour le Village chinois.

Pour l'interculturalité, nous partons d'un principe amérindien : la théorie de l'entier. Quand on regarde la pleine lune, elle n'est jamais vraiment pleine, le fait qu'elle soit pleine se révèle à nous-mêmes. Cette notion peut paraître totalement étrange, mais c'est le nerf de la guerre. À partir du moment où une culture, une communauté se conçoit comme un entier, elle arrivera à s'ouvrir à l'autre. Inversement, c'est beaucoup plus compliqué, et pourtant, tout le temps, nous nous évertuons à créer, à proposer des projets descendants. Au moins en Guyane, mais cela doit être la même chose en France, le public est souvent déçu et l'on a du mal à le faire venir, au moins à long terme. Le projet peut leur parler, mais pas suffisamment. **Pour le centre de vie sociale, nous souhaitons mener des réflexions avec les habitants pour savoir comment agir sur ce qui les intéresse.**

La première démarche a été de créer un groupe moteur de 10 habitants, sur 5 mois, avec la création collective d'un questionnaire sur les envies et les besoins des habitants, sur leur relation avec Carbet des Assos, dans le but de définir des perspectives d'évolution et de luttes.

90 questionnaires ont été remplis, dépouillés avec le groupe moteur et le résultat communiqué lors d'une réunion regroupant 80 personnes du quartier. Nous avons mis en exergue divers problèmes que nous avons priorisés, nous ne pouvons pas tout mener de front. Nous avons ouvert la possibilité que des personnes prennent en charge certains problèmes.

6 chantiers importants ont été mis en place. Dans le Village chinois, 60 % à 80 % de la population ne bénéficient pas d'eau potable, 100 % n'ont pas de toilettes (douches et bains se font



dans le fleuve), 98 % ne sont pas propriétaires, ils ne sont parfois même pas locataires (l'État leur prête un logement ou il s'agit de squats). Cette population travaille peu ou de façon informelle : être piroguier, vendeur de poissons ou de boissons n'est pas un travail reconnu. Il y a aussi des prostituées, des toxicomanes, des délinquants. Cette image « de marque » dévalorise, fait peur aux habitants du quartier.

La première visée à long terme est de faire un label du Village chinois pour que les habitants puissent être fiers de leur quartier.

La deuxième finalité est qu'avec ce diagnostic, avec les personnes avec lesquelles nous avons créé le groupe moteur, **c'est de développer 4 axes** : l'accompagnement individuel et familial (accès aux droits, parentalité, insertion économique notamment des jeunes), le développement du quartier (animation collective, projets environnementaux, il y a déjà eu transformation d'une décharge en terrain de foot).

Une question se pose : pourquoi le Carbet des Assos et l'espace de vie sociale existent ? C'est la partie que devait exposer mon collègue. Il est né et habite le Village chinois depuis 42 ans, il en est l'un des leaders et il est médiateur au Carbet des Assos.

Quel est notre mandat, quelle est notre légitimité ? Nous sommes deux salariés et l'un est membre du quartier. Avoir un habitant qui se bat au quotidien, qui connaît tout le monde, nous rend légitimes. De plus, cela résout le problème de langue, la langue bushimengue n'utilise pas les mêmes images, les mêmes mots pour entendre, pour comprendre, par exemple le mot « association ». Il faut passer par d'autres représentations, d'autres façons de faire.

Nous allons parler de temps, d'espace-temps, de temps bushimengue. Il faut prendre tout cela en compte, **il faut prendre le temps**, si nous sommes pressés par les financeurs, par les calendriers de réalisation d'actions liées à des appels d'offres, nous ne pouvons pas travailler correctement.

La notion de légitimité du mandat est apparue parce que le médiateur connaît les gens et nous avons pu relever toutes les problématiques, leurs difficultés liées aux papiers (administration), à la langue, à l'insertion, au métier, au logement. Nous avons pris pour argent comptant ce qu'ils disaient et nous avons fait entrer 3 personnes au conseil d'administration, qui se compose désormais de près de 40 % d'habitants et 60 % de représentants d'associations ou de personnes physiques ne résidant pas dans le quartier.

Pourquoi le Carbet des Assos est un centre de vie sociale ? Par exemple, les enfants jouaient au



foot dans une grande salle qui est une salle de danse qui possède des vitres, et ils ont cassé l'une d'entre elles. À cette époque, notre médiateur n'était « que » père de famille, l'association n'était pas contente, il leur a expliqué que les enfants étaient à la rue, qu'ils n'avaient aucun espace. Une réflexion collective est née de cet incident et la décharge de 450 m², par une action collective a été transformée en terrain de foot. Le terrain a été terminé en août 2019, il est utilisé quotidiennement, de plus il amène des jeunes d'autres quartiers tous les week-ends. **Le pari est réussi, puisque cela désenclave le quartier.** Cette action a été un moteur, un fil conducteur, une colonne vertébrale qui a permis de construire une légitimité vis-à-vis du quartier, de lancer un projet à long terme, avec une professionnalisation de la structure (2 salariés depuis un an).

Depuis des femmes sont venues nous voir et s'est créé un groupe qui s'appelle « **creative women, la force, la puissance, la force des femmes** ». Elles se réunissent une ou deux fois par semaine pour un travail artistique, sur l'émancipation de leurs idées ou sur des problèmes très concrets, sur leurs difficultés.

Questions-réponses avec la salle



Antoine Gonin, MDA de Versailles

« **De nombreux partenariats institutionnels ont été évoqués, j'aimerais connaître le rôle de la collectivité pour les associations guyanaises et dans l'organisation des villages. Quel a été le lien avec la collectivité pour la création de cet espace ?** »

Juan David, Coordinateur, Carbet des Assos

« Le lien a été primordial, puisqu'à l'origine ce lieu tombait en désuétude et c'est un projet porté par la municipalité. Il y a 3 ans, le directeur du Patrimoine est venu dire qu'un lieu se libérait pour une association culturelle de la ville : faites un projet, sinon il pourrait se transformer en commissariat de police.

Le Carbet des Assos du Village chinois est le groupement de 4 associations (danse, musique, spectacle, santé). Elles se sont associées en une structure supplémentaire, tête de pont pour gérer un lieu culturel. Très vite, la réalité du quartier a fait qu'il y a eu une envie de créer un espace de vie sociale. Stéphane Moreau, acteur décisif, comme Johan Balageas de l'APROSEP nous ont permis grâce à leurs conseils en ingénierie de projets de professionnaliser la structure. C'était primordial, ensuite il y a eu des conventions pluriannuelles. **Il y a des partenaires financiers, mais le public du quartier est le partenaire numéro un.** L'objectif est de créer un comité d'habitants pour concevoir et promouvoir dans le quartier et dans l'association, pour ne pas être aspiré par le projet politique des collectivités. C'est un garde-fou qui serait l'optimum dans une évaluation. Comité d'habitants... coutumier pour être vigilant quant à l'indépendance du quartier vis-à-vis des financeurs. »



Véronique Conort, Ville de Dijon

« Combien de personnes suivent concrètement les projets de l'association, êtes-vous salarié de l'association ? »

Juan David, Coordinateur, Carbet des Assos

« Nous sommes 2 salariés, je suis le directeur, coordinateur de l'association et il y a un animateur de quartier. Le CA se compose de 8 personnes et une équipe de 5 supra bénévoles présents presque chaque jour dans la structure, un groupe moteur de 8 personnes dans le quartier. L'espace de vie sociale est assez petit, mais nous avons l'usage d'un grand lieu et nous travaillons avec 25 à 30 partenaires plutôt opérationnels. Par exemple, le Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD) est conventionné, il tient une permanence. Beaucoup d'associations interviennent dans le quartier et dans notre lieu. »

Stéphane Moreau, Délégué du Préfet à la Politique de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni

« Il y a eu un ping-pong très intéressant entre la collectivité et les services de l'État puisqu'à la base l'approche était culturelle, elle a glissé petit à petit vers de la Politique de la Ville. Elle impacte indirectement la Politique de la Ville, car d'autres initiatives vont emboîter le pas au Carbet des Assos. Notamment par un accompagnement suivi de manière collégiale, tous les acteurs sont présents dans la salle. La mairie pense donc qu'il serait intéressant de créer un sous-service à la Politique de la Ville d'animation citoyenne, vie sociale, etc. Une mécanique est mise en route, il faut continuer à la suivre. Tout ce processus est intéressant. Un des rouages manquants est une Maison des associations pour pouvoir faire un entretien actif de cette dynamique et de faire que cette vie citoyenne reparte d'elle-même par un processus qu'une association appelle « processus d'individuation ». **Concept qui peut s'appliquer à une association ou un collectif : il s'agit de prendre conscience de soi-même. C'est une de nos clés pour rentrer dans une participation active de citoyenneté et de développement de Saint-Laurent-du-Maroni au sens large.** »



Johan Balageas, Chargé de projets réseau SAVA à l'APROSEP

« L'APROSEP avait des locaux dans le quartier. Ils nous avaient été donnés au départ pour gérer les activités périscolaires et extrascolaires sur la ville. Comme nous faisons de l'accompagnement aux associations, nous avons mis ces locaux à leur disposition. Lors de la toute première discussion avec Carole Orchampt et Grégory Autier où il a été question de tenir les Rencontres en ce lieu, c'est parce que nous espérons que nous allons inaugurer la Maison des associations à Saint-Laurent-du-Maroni à l'occasion d'un changement de municipalité. Il y a eu cet élan, et c'est pour cela que nous avons souhaité faire venir le RNMA au Village chinois. C'était également pour accompagner l'émergence d'autres structures du même type que le Carbet des Assos, car il manque cette ingénierie. »

Sylvain Rigaud, Chargé de mission RNMA

« Il a été question du souhait de développer des dispositifs plus ascendants que ce que nous pouvons connaître. L'un des enjeux est de pouvoir confronter les pouvoirs publics à la volonté des habitants. Faites-vous un travail en ce sens ? Quel est le rôle du Carbet ? »

Juan David, Coordinateur, Carbet des Assos

« Oui, effectivement, c'est le nerf de la guerre. Nous considérons que le Village chinois est une ZAD, une zone à défendre et la création d'un comité d'habitants est pour se positionner sur ces questions. Quel est l'avenir de ce lieu dans 10 ans, sachant que la ville a un Plan local d'urbanisme dans lequel les berges pourraient être totalement remodelées ? La ville sera repensée. Nous avons un quartier de centre-ville qui est au beau milieu de tout cela, mais les politiques ne savent pas qu'en faire, en tous les cas ils ne nous le disent pas. Nous souhaitons conscientiser une population dont beaucoup de membres n'ont pas de papiers ou de projets visibles. Nous souhaitons créer, impulser une visibilité dans l'espace public pour être plus incisifs dans 3 ou 4 ans et pouvoir peser sur le débat du devenir du Village chinois. Sur ce point, les habitants nous suivent, mais il faut aller très doucement, comme ils survivent, l'intérêt individuel prime sur l'intérêt collectif du quartier. Travailler sur un terrain individuel permet d'épanouir l'individu afin qu'il puisse s'investir dans le collectif. »

Joëlle Maury, MVAC du 20^e arrondissement

« Combien le Village chinois compte-t-il d'habitants ? »

Juan David, Coordinateur, Carbet des Assos

« Le Village chinois compte 200 à 220 habitants. Ensuite, il y a les travailleurs. Nous sommes une zone d'influence. De plus, nous travaillons avec la ville entière sur les événements culturels, il y a 150 à 200 usagers qui viennent dans le lieu, chaque semaine (danse, musique, théâtre, cirque,



etc.), plus toute l'activité sociale du quartier. Les quartiers voisins participent également à certaines actions. C'est un mélange, nous ne souhaitons pas faire exclusivement de l'action sur le terrain. Le terrain est très petit, mais comme tous les maux y sont concentrés, nous avons déjà beaucoup de travail. »



5^e témoignage

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Nous avons développé un projet « [Accueillir la différence](#) », dispositif qui a pour vocation de mettre en lien des bénévoles en situation de handicaps avec des associations prêtes à leur ouvrir leurs portes. Cela s'appelle « Accueillir la différence », car une question nous a été posée par des associations familiales de **personnes handicapées**. Elles nous ont dit : vous faites la promotion du bénévolat dans le secteur associatif, que faites-vous pour les personnes handicapées ? Sachant que ce n'est ni notre métier, ni notre entrée, ni notre public, nous avons répondu que nous ne pouvions qu'aider à faire participer à des activités bénévoles. Ne sachant pas trop par quel bout prendre les choses, nous avons commencé par aller voir ce qui se passait à l'étranger. **Nous avons émergé des projets européens et nous avons fait des visites un peu partout en Europe, dans des structures qui travaillaient sur la question de l'inclusion des personnes handicapées par le bénévolat.** En Pologne, des structures font du théâtre avec des autistes, à Dublin, il s'agissait d'étudiants sourds, en Hongrie, nous avons vu de jeunes adolescents handicapés. Au cours de 3 ans, nous avons fait une dizaine de déplacements en compagnie de personnes handicapées identifiées grâce à notre réseau dans les ESAT, les structures d'accueil de travailleurs handicapés.

Ces 3 années de projet européen nous ont permis de faire culture commune autour de cette question entre nous, de nous connaître, nous faire confiance. Nous avons également testé des actions en accueillant des délégations de bénévoles handicapés polonais, hongrois, etc. Au terme de ces 3 années de travail, de réflexion, d'expérience commune, nous nous sommes retrouvés autour d'une table afin de cristalliser ce réseau, ces expériences, ce savoir et ces savoir-faire recueillis, pour en faire quelque chose de pérenne sur le territoire de Quimper.

Tous ensemble, nous nous sommes attelés à la rédaction d'un projet et nous avons activé le projet grâce à l'aide de la Fondation de France qui nous a soutenus dès le démarrage.

« Accueillir la différence » s'articulait autour de 3 axes :

- la communication autour du fait qu'il est possible dans nos projets d'accueillir de manière de façon opérationnelle et relativement simple des bénévoles, quel que soit leur handicap; et communication pour faire savoir aux personnes handicapées que certaines associations étaient en recherche de bénévoles ;
- la formation, car tout bénévole doit être formé pour s'intégrer dans une structure (savoir ce qu'est un conseil d'administration, etc.), former les bénévoles des structures accueillantes sur la notion du handicap (de quoi parlons-nous, qu'est-ce que l'autisme, qu'est-ce que sont les déficiences, etc.).
- l'action en accompagnant les personnes handicapées pour qu'elles s'intègrent aux projets de structures et en accompagnant les structures pour permettre un bel accueil.

Cela a duré 4 ans, un salarié a été recruté pour ce projet : Alain a été médiateur, coordinateur. Son travail était d'identifier les personnes en situation de handicap souhaitant faire du bénévolat, identifier les structures prêtes à accueillir ces bénévoles, trouver le meilleur moyen pour que l'accueil ait lieu dans de bonnes conditions, que les personnes porteuses de handicaps puissent effectuer leur part de bénévolat de manière autonome et intéressante. Il a organisé ces échanges, il a fait le travail que pourrait faire France Bénévolat, mais avec un référentiel spécifique de bénévoles et un référentiel de structures qui ont un besoin spécifique bien identifié qui permet d'accueillir ces bénévoles.

35 bénévoles ont été suivis, accompagnés au cours de leur intégration dans des projets. Une trentaine de structures partenaires ont accueillis pour la plupart ponctuellement sur de l'événementiel, quelques-unes ont réalisé un accueil plus approfondi avec une adhésion de bénévoles porteurs de handicap à l'association, voire au conseil d'administration.

Au terme de ces 4 années, Alain a changé de travail, il a été difficile de trouver des financements, la situation économique de l'Espace associatif était problématique. Depuis 2018, le projet était en friche, resté dans les cartons. **Aujourd'hui nous travaillons à sa transmission à France Bénévolat qui est prête à faire vivre ce dispositif sur le territoire de la Cornouaille.** »

Questions-réponses avec la salle



Sylvain Rigaud, Chargé de mission RNMA

« Avez-vous mesuré des effets produits sur les bénévoles et les associations accueillantes, des évolutions ? »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« En ce qui concerne les bénévoles, le travail a été fait avec les animateurs des ESAT ou les personnes qui les suivaient. **L'évaluation était qualitative** : sortir de chez soi, avoir des activités le



week-end ; toutes choses que ces personnes ne faisaient pas. D'autres aspects sont difficiles à mesurer, par exemple l'estime de soi. Nous ne pouvons pas savoir s'ils ont gagné + 2 ou + 3 points de confiance en eux.

Du point de vue des associations, le bilan est plus mitigé, car nous aussi, nous avons eu un problème de Cerfa. **Il nous était demandé principalement d'évaluer les résultats plus que les processus.** Pour la dernière case «évaluation», nous avons un enjeu de nombre de bénévoles accueillis, de nombre de structures accueillantes, de nombre d'événements, de nombre d'outils de communication réalisés, etc. Réaliser ces objectifs quantifiables nous a amenés à tordre un peu les fondements du projet, afin de toucher la subvention. De manière consciente ou inconsciente, nous avons minimisé l'impact que ce projet avait sur la vie des associations. En schématisant, nous pouvions arriver à un discours du genre : « nous allons venir avec des bénévoles handicapés, ne vous inquiétez pas, cela va bien se passer, ne changez rien à vos pratiques, nous gérons l'action ». Et cela, car nous avons voulu éviter cette phase longue et fastidieuse qui pour autant aurait produit de la vraie transformation sociale, ce que nous n'avons pas vraiment réussi à faire pour pouvoir atteindre des objectifs chiffrés.

Dès que le dispositif s'est mis en veille, les structures qui avaient accueilli des bénévoles ont arrêté de le faire, car pour elles, il s'agissait des bénévoles d'« Accueillir la différence ». Ils ne les ont pas considérés comme « leurs » bénévoles. Il y a environ 10 % d'exceptions. »

Alice Hebert, Ville du Havre

« Quels genres associations étaient partenaires ? Ce ne devaient pas être que des associations œuvrant dans le domaine du handicap. »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Le présupposé était qu'il y a des aveugles dans les associations de chiens-guides d'aveugles, des personnes en fauteuil roulant à l'APF, et ce n'est pas parce que l'on est handicapé que l'on doit obligatoirement militer dans une structure liée à son handicap. Il est possible d'être passionné de cinéma, de sport, de la culture, de l'engagement citoyen, de n'importe quel domaine. Il n'était pas question de contacter des associations « de personnes handicapées ». **Les partenaires ont été des centres sociaux, des équipements culturels, des clubs sportifs, des associations faisant des chantiers en faveur de l'environnement, du nautisme.**



La première étape nous a montré que pour inclure les personnes handicapées, il était plus facile d'aller vers l'événementiel que vers l'activité quotidienne. Toutes les structures associatives organisant de l'événementiel dans tous les champs cités ont pu être mobilisées et intéressées. Les bénévoles participaient à de la billetterie, du tractage, des chantiers, de l'accueil de public, de la réalisation d'actions, par exemple dans le cadre de la semaine de réduction des déchets (ressourcerie à aménager dans un hangar). Il y a eu un travail avec les associations pour voir dans quel domaine les bénévoles porteurs de handicaps pouvaient travailler sans mettre les équipes en difficulté et sans mettre le bénévole en situation délicate. »

Sylvain Rigaud, Chargé de mission RNMA

« Il y a plusieurs types de bénévolat, des fonctions de bénévoles très productives, mais aussi celles de gouvernance et d'administration : avez-vous travaillé dans ces domaines ? »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Nous aurions beaucoup aimé le faire, et cela n'a pas été le cas. Des personnes sont devenues des bénévoles réguliers que l'association allait chercher, cela fonctionnait de façon totalement autonome. Nous n'avons aucun exemple d'intégration à la gouvernance bien que cela ait été l'un de nos objectifs. »

Hélène Cannie, Ville de Villeurbanne

« Le projet est-il venu d'une demande de personnes en situation de handicap ou d'une envie des associations ? L'idée était-elle que ces personnes puissent tester le bénévolat dans différentes structures ou s'agissait-il d'un engagement plus long dans une structure ? Des personnes en situation de handicap ont-elles poursuivi leur action bénévole ?

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« [L'UNAFAM](#) (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) nous a posé une question à laquelle nous n'avons pas su répondre. Elle voulait savoir ce que nous faisons pour favoriser le bénévolat des personnes porteuses de handicaps. Nous sommes allés chercher la réponse en montant ce projet. Au démarrage, l'UNAFAM nous a proposé d'organiser une « grosse réunion » sur ce thème. Nous étions 4 : la directrice de l'Espace associatif, un élu, un représentant de l'UNAFAM et moi ! Comme nous n'avons pas réussi à sensibiliser d'autres personnes, nous avons essayé d'expérimenter, de tester des projets européens, de constituer un groupe-projets ayant ce genre d'expériences. **Pendant 3 ans, « Accueillir la différence » a été coconstruit avec des personnes en situation de handicap, des associations susceptibles de les accueillir et des accompagnateurs** (Espace associatif et animateurs des ESAT).

À chaque personne en situation de handicap, nous demandions ce qu'elle aimait ou détestait,



quels étaient ses désirs, ce qu'elle souhaitait faire. Un passionné de cinéma était orienté vers un cinéma associatif : nous allions voir les responsables du cinéma, nous nous présentions, nous essayions de dimensionner la mission du bénévole en fonction de ce qu'il est en mesure et de ce qu'il a envie de faire. **C'était du cas par cas.** Il n'y avait pas d'essais dans différentes structures. Certains bénévoles ont un peu picoré, par exemple entre un cinéma associatif et un centre social proposant des concerts. 5 à 6 personnes intéressées par le champ culturel, par le contact avec le public ont évolué dans plusieurs associations. Ce n'était pas le but, parce que dans ces cas, l'interconnaissance est plus compliquée à mettre en place. Nous préférons mettre en place du travail à long terme entre un bénévole et une structure.

La grosse contrainte de ces bénévoles est la mobilité. Alain, notre collègue a passé beaucoup de temps à faire des allers-retours. Quelquefois lorsque les associations avaient compris qu'il s'agissait de « leur » bénévole et pas de « celui » de l'Espace associatif, elles prenaient les déplacements en charge. Mais les personnes handicapées pouvaient difficilement poursuivre leur engagement, à cause de cette contrainte de mobilité. La plupart du temps, elles n'ont pas de permis de conduire ; or, les structures accueillantes se situaient un peu partout en Cornouailles. Nous savons que Maxime qui habite à Fouesnant, à 300 m de l'Archipel y fait régulièrement la billetterie : parce qu'il habite à proximité de cette structure.

À cause de la contrainte des résultats chiffrés, nous n'arrivions pas à prendre le temps de faire en sorte que les bénévoles soient réellement inclus dans les équipes. Le second étage de la fusée aurait été de monter une équipe de bénévoles dont le travail aurait porté sur la mobilité. Cela existe en Angleterre, dans le sud de la Cornouaille, une zone très rurale, avec des bourgs dispersés dans toute la péninsule, les personnes âgées sont nombreuses et une association a été créée uniquement pour les transports en dehors des circuits de prise en charge par des taxis ou des transports en commun. Mais nous n'avons pas pu mettre l'équivalent en place. »

Véronique Conort, Ville de Dijon

« Est-ce pour ces raisons de logistique ou d'autres raisons que le projet a été mis en pause ? »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Il y avait les questions de logistique et de moyens, le salarié qui avait développé l'expertise, mon-



té le réseau est parti pour une autre structure avec ce constat que ce travail était extrêmement chronophage. Presque tous les événements ont lieu le week-end, presque tous ses vendredis soir et ses samedis soir étaient occupés par des déplacements. **Il était seul et ce n'était pas un travail facile.** Après son départ, l'Espace associatif n'avait pas les moyens de mettre des fonds propres pour poursuivre, il ne restait plus que des portions de financement à recevoir, et aucun nouveau financement n'était assuré. Nous avons d'autres priorités.

En revanche, ce projet a essaimé : à Vannes, un dispositif similaire a été mis en place. Nous avons été sollicités pour aller parler de cette expérience un peu partout en Bretagne.

Une structure répondant en partie à ce besoin a été créée à Quimper. Les missions de l'EPAL sont de faire de l'accompagnement social, la promotion de l'inclusion des personnes handicapées. Donc nous n'avons pas ressenti d'urgence à poursuivre le projet. Nous avons retrouvé certains bénévoles à l'EPAL.

Maintenant, France Bénévolat serait mobilisée pour reprendre le dispositif. »

Christophe Berthier, Adjoint délégué à la Vie Associative à la Ville de Dijon

« Vous avez bénéficié de fonds européens, avez-vous sensibilisé votre député européen sur ce projet ? »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Oui, nous avons bénéficié de fonds européens. Non, nous n'avons pas contacté notre député européen. »

Christophe Berthier, Adjoint délégué à la Vie Associative à la Ville de Dijon

« C'est dommage, car l'Europe aurait pu appuyer, soutenir ou même encourager le suivi de l'action. Sachant que l'Europe, contrairement à ce que l'on peut penser est souvent en avance sur ce genre de démarche, au moins pour faire la promotion de cet exemple. Dans ma collectivité, je n'ai pas d'exemple de ce genre. Ce sont souvent des associations dites de handicapés qui viennent faire des propositions. Nous avons également une mesure par les bourses d'étudiants, qui en contrepartie donnent 12 heures de leur temps en bénévolat. Cela donne à certains l'âme ou la fibre de devenir bénévoles. « Accueillir la différence » est une belle expérience. »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Nous sommes passés à côté de la participation d'un député européen. Les projets sur lesquels nous avons émarginé finissaient en 2014, la programmation changeait, mon travail évoluait, car une collègue était partie, j'avais beaucoup moins de temps à consacrer à des projets européens. **Nous avons peut-être arrêté un peu rapidement la recherche de fonds européens et de relais locaux.** Le projet « Accueillir la différence » en tant que tel n'était financé par aucun fonds européen. C'est sa préparation, son émergence qui l'ont été : déplacements en Europe, conceptualisation du projet. »



Denis Dhalluin, MDA de Tourcoing

« La formation des associations allant accueillir ce public en situation de handicap était-elle axée sur les handicaps de ces personnes, sur la façon de les prendre en compte ? Avez-vous également creusé les missions de bénévolat, le projet associatif ? Ne pas se restreindre au handicap serait une manière d'élargir l'accueil d'un public différent, éloigné. »

Guillaume Hardy, Espace associatif Quimper Cornouaille

« Nous avons fait un peu des deux. Il y a eu une formation sur ce qu'est le handicap, les postures à avoir, les terminologies, l'accessibilité et d'autres sujets.

Par ailleurs, nous avons animé des analyses de pratiques sur la supervision, comment s'y prenaient les uns et les autres. C'était un objectif de formation et d'identification de ce que le fait de travailler avec des personnes handicapées pouvait amener, pouvait produire dans la façon de travailler. Il y a eu pas mal de choses intéressantes, dommage que cela n'ait pas été repris et valorisé. Par exemple, nous avons constaté qu'une attention particulière au partage des tâches était nécessaire. Le travail avec une ou deux personnes handicapées intervenait sur la répartition des tâches au sein de l'équipe. Cela nécessitait une logistique beaucoup plus rigoureuse sur les horaires, à cause du suivi, de l'accompagnement, de la présence d'éducateurs, etc. La vigilance aux horaires était accrue. Il était nécessaire de réexpliquer le projet associatif, le pourquoi du comment de manière plus simple, et cela pouvait profiter aux autres bénévoles. Nous avons travaillé sur tous ces points en mode analyse de pratiques plus qu'en mode formation, mais il y avait des temps dédiés et animés pour les faire ressortir, pour aborder les difficultés, les postures, pour déterminer jusqu'où il est possible d'aller, etc. »



6^e témoignage

Brigitte Wyngaard, Hanaba Lokono

« Je viens du village Balaté qui se situe sur la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Hanaba Lokono est une association amérindienne créée en 1991, cela fait près de 30 ans. Cette vieille association a traversé plusieurs phases avec périodes de sommeil et redynamisation. J'ai repris l'association en 1997, depuis je m'en occupe avec un bureau de 5 personnes et une quinzaine de bénévoles très actifs.

L'association Hanaba Lokono se trouve près du fleuve, dans un village amérindien qui se trouve à peu près à 5 minutes de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni. C'est un village périurbain, car la ville s'est développée vers le village. **Le fait que nous nous soyons retrouvés en ville a créé des problèmes, cela a apporté également du bien, mais surtout des questionnements.**

En 1991, l'association s'est créée dans la grande mouvance pré-1984 du mouvement amérindien. Nos anciens étaient dans cette dynamique, c'est pour cela que la plupart des associations se sont créées à cette époque dans les villages amérindiens.

Hanaba Lokono a pour but de gérer les projets des habitants, mais surtout de gérer le foncier, car cette association est propriétaire du territoire Balaté, soit 27 ha. En tant que propriétaires, nous devons avoir une gestion particulière, prendre des décisions concernant surtout des projets d'aménagement en partenariat avec les habitants.

Parallèlement, il y a eu des projets d'activités pour les habitants jeunes et moins jeunes. Nous avons eu jusqu'à 25 contrats aidés. Puis nous nous sommes orientés vers autre chose, nous avons laissé les projets de Balaté. Je voulais rappeler qu'il s'agissait d'un territoire, pour certains il s'agit d'un espace. Il est bien délimité, lorsque vous viendrez, vous passerez d'abord par La Charbonnière, puis vous serez à Balaté et vous verrez la différence tout de suite. **Pour nous, il s'agit bien d'un territoire, avant d'être citoyen, nous appartenons à une communauté, à un peuple. J'ai entendu exposer des projets qui partent de l'individu pour aller vers des projets collectifs, nous faisons le contraire.** Nous partons du collectif pour aller vers l'individu. Au départ, nous sommes une communauté, et par le biais de nos actions, de nos projets, nous allons vers l'individu. Le collectif est toujours en avant.

C'est notre fil conducteur, cela fait partie des valeurs que nous mettons en avant. Il y a la communauté. Je ne dis pas qu'en dehors du village, ce n'est pas la communauté, mais pour nous il s'agit d'autres espaces avec d'autres façons de fonctionner, avec d'autres relations avec les autres habitants de Guyane. Pour l'instant, nous avons plus particulièrement essayé de transmettre à nos enfants les valeurs de respect. **Certes, d'autres le voient différemment, mais pour nous le village est un espace de respect à l'intérieur, mais aussi respect vers l'extérieur.** À Balaté, ce fut notre combat à un moment donné. Ce mot « respect » a un sens important, car il n'était pas pris en compte. Le village sédentarisé a 70 ans cette année, auparavant, nous étions nomades. Dans les politiques publiques d'aménagements futurs, nous ressentions que le village amérindien périurbain était amené à disparaître progressivement, puisque la ville allait s'agrandir. Les villages deviendraient un quartier, sans âme. Pour nous, il est important que le village reste village, cela fait partie de notre histoire.



Nous ne souhaitons pas être en conflit avec la ville ou avec le reste de la Guyane. **Les villages font partie du patrimoine de la Guyane.** Ils ne sont pas seulement quelque chose d'ancien, ils sont amenés à se développer, à changer. Le fait que nous soyons un village périurbain et un village ouvert, il est de règle de ne pas avoir de barrières, petit à petit des barrières végétales se mettent en place, mais normalement il n'y a pas de barrière entre les habitants. Le fait que nous sommes entourés par la ville modifie les rapports, nous sommes amenés à réfléchir à comment le village sera dans la ville dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans. Nous ne pourrions pas conserver à 100 % notre mode de vie actuel, nous devons nous adapter à l'agrandissement de la ville.

Hanaba Lokono est une association un peu mère de toutes les autres associations, je rappelle que le village fait 27 ha, il y a à peu près 800 habitants. Il existe des associations culturelles, des associations de danses et chants traditionnels, 2 clubs de football. Dans les villages traditionnels, ce qui marche bien, en général ce sont les clubs de football féminin. À Saint-Laurent-du-Maroni, la plupart des équipes sont issues des villages amérindiens. C'était souvent la seule activité proposée aux jeunes. Ce sont des moments de partage, les maris gardent les enfants et les femmes sont sur le terrain, ces moments montrent qu'il y a un certain équilibre, qu'une certaine égalité se fait.

En 1999, je suis devenue chef coutumier de ce village, cela amène à d'autres responsabilités notamment de représentation. Je vous ai donné une image du contexte dans lequel se situe Hanaba Lokono et comment elle fonctionne par rapport à d'autres associations de quartiers. Nous prenons en compte cet ensemble.

Le projet qui nous tient à cœur actuellement, nous y travaillons depuis plusieurs années : c'est la création d'un nouveau village arawak, puisque nous sommes issus de cette communauté. Il se trouve à 15 minutes de notre village actuel. Nous avons ce projet, car sur nos 27 ha il n'y a plus d'espace disponible. Nous estimons que nous ne pouvons pas accueillir dans nos villages les barres que l'on trouve en métropole, les habitants du village se retrouveraient dans 2 barres. Nous ne sommes pas habitués à vivre de cette façon. Créer un nouveau village est un défi, car nous ne sommes pas des spécialistes, mais nous avons beaucoup de volonté, beaucoup d'idées. Nous avons commencé par faire des abattis (vergers/potagers) familiaux. Actuellement, nous avons une soixantaine d'abattis, ce qui représente un hectare mis en valeur. Nous menons des mini projets collectifs, par le biais des maïouris, des travaux collectifs. Nous avons fait des accès, des layons, un petit carbet collectif où se tiendront nos réunions. Nous faisons tout cela sans demander de fonds, nous avons peut-être tort, mais cela permet que les habitants participent financièrement et de s'approprier le projet. Ce n'est pas seulement la mairie qui vient faire une salle polyvalente parce qu'on le leur a demandé. Peut-être que cela viendra. À Saint-Laurent-du-Maroni,



nous avons été tellement habitués qu'il y ait très peu de moyens que nous nous débrouillons par nous-mêmes. Tout cela pour vous dire que ce projet nous tient à cœur, le regard négatif que les institutions avaient sur les villages a un peu changé. Avec du recul, les années passant, on voit qu'il existe des problèmes dans les villages amérindiens comme partout, mais il y en a beaucoup moins que dans certains quartiers. C'est un point positif pour nous, nous voulons créer quelque chose, en partenariat avec la Ville, mais nous voulons accompagner les projets.

L'an dernier, il y avait un partenariat avec une association de Cayenne qui accompagne les villages pas seulement amérindiens, mais traditionnels en zone rurale : « [Peupl'en harmonie](#) ». Nous avons fait un chantier solidaire, nous avons accueilli des jeunes d'un peu partout de Guyane, pas seulement des Amérindiens, il y avait également 2 jeunes venus de métropole. Ils ont été accueillis, hébergés pendant une dizaine de jours. Nous avons fait des *maïouris*, des travaux collectifs, une vie en commun avec des échanges avec nos jeunes. C'était une bonne expérience d'ouverture vers l'autre, et que l'autre découvre comment nous fonctionnons.

Pour résumer, **c'est une question d'équilibre, nous sommes dans un ensemble, si nous perdons notre équilibre, nous allons abandonner toutes nos valeurs et accepter d'aller dans les logements sociaux, en ville.** Nous ne voulons pas imposer un avenir à nos enfants, mais nous voulons leur donner le choix de continuer dans la vie traditionnelle en sachant qu'il faudra des améliorations, qu'il faudra accepter des choses qui viennent de l'extérieur. S'ils veulent partir, ils partiront, mais si beaucoup de jeunes sont déjà partis, beaucoup sont revenus. »

Johan Balageas, chargé de projets réseau SAVA à l'APROSEP

« Il y a 6 villages amérindiens à Saint-Laurent-du-Maroni, seul le village arawak de Balaté est devenu propriétaire de son foncier. Il me semble qu'il n'y a pas la même implication dans tous les villages. Comment avez-vous réussi à faire en sorte que les Amérindiens de Balaté s'impliquent autant? Comment et pourquoi avez-vous acquis votre zone de droit d'usage communautaire? »

Brigitte Wyngaard, Hanaba Lokono

« Ce sont des choix. Les 3 villages arawaks de Guyane sont de gros villages, les 2 autres sont à Matoury. Ces 3 villages sont devenus propriétaires. L'histoire de Balaté est celle de la Pointe Balaté où se trouvait notre ancien village. À l'époque, nous étions « occupants sans titres » et nous avons perdu cet espace. Les villages ont été déplacés et l'État ne nous a jamais restitué cet espace, c'est devenu une enclave. Les anciens nous ont toujours dit : « nous ne savons ni lire ni écrire, mais la chose la plus importante à avoir, c'est le document, le titre, le papier de là où on est ». Nous avons suivi la procédure pour obtenir la cession gratuite des 27 ha. Là où nous voulons créer le nouveau village, il y a à peu près 4000 ha. 4000 ha, ce n'est rien du tout, car c'est trop petit pour chasser. Pour vous donner un ordre d'idée, certaines communautés ont des zones de droit d'usage de 40000 ha.

Balaté, c'est toute une histoire, bien plus que ce que je vous en ai dit : un moment donné, on nous a appelés « le petit village gaulois ». Nous avons fermé le village, car il y a quelques années, un de nos jeunes de 17 ans avait été assassiné par la communauté Bushinengue voisine. La réaction avait



été vive, et comme on dit chez nous : « **les Indiens ne hurlent pas, ne crient pas, mais quand il faut agir, ils agissent** ». À l'époque, j'étais cheffe, en tant que responsable cela a été la situation la plus difficile que j'ai eu à gérer. Que je sois une femme a permis qu'il n'y ait pas eu vraiment de conflit. Si un homme avait été à ma place, vraisemblablement, il y en aurait eu. C'était douloureux, de plus, petit à petit, il y avait eu des agressions dans le village, alors, nous avons dit : « Stop ! Avoir un village ouvert n'est pas un souci, tout le monde peut passer, mais en respectant les habitants ». Depuis ce moment-là, il n'y a plus eu d'agressions extérieures. Nous essayons de nous faire respecter. »

Johan Balageas, chargé de projets réseau SAVA à l'APROSEP

« Il a été dit que des populations amérindiennes ne veulent pas se constituer ou mener des projets. Ce témoignage donne l'exemple d'une communauté amérindienne qui s'est constituée en association pour conduire ses projets. »

Questions-réponses avec la salle



Véronique Conort, Ville de Dijon

« **Comment êtes-vous associés avec les partenaires institutionnels ? Êtes-vous invités à des réunions ? Vous parlez d'extension de la ville, du souhait que votre village ne devienne pas un simple quartier : êtes-vous associés aux réflexions ?** »

Brigitte Wyngaard, Hanaba Lokono

« Depuis que nous sommes propriétaires, les partenaires sont plus ou moins obligés de nous associer, surtout s'il doit se passer quelque chose dans le village. Ce n'est pas pour nous vanter, mais je pense que nos actions ont fait du bien à tout le secteur, tout le quartier. Même les gens qui n'habitent pas dans le village, mais aux alentours disent qu'ils habitent à Balaté. Au début, cela ne se passait peut-être pas trop bien, je reconnais que, maintenant, il n'y a pas de souci particulier. »



Éric Gutknecht, Ville de Nantes

« Merci de ces témoignages, il n'y a pas de petits projets, il y a des projets de vie, c'est particulièrement bouleversant.

Vous travaillez avec les collectivités locales, l'État, par exemple sur les conditions d'aménagement, de réseaux, d'équipements publics. Créer un village suppose d'avoir des équipements de service, comment travaillez-vous ces sujets avec les collectivités locales et l'État ?

Pour s'installer, les familles doivent avoir des moyens pour construire leurs maisons, comment le travaillez-vous ? »

Brigitte Wyngaard, Hanaba Lokono

« Là où nous sommes actuellement à Balaté, il y a déjà une Maison de quartier, un terrain de football comme dans tous les villages amérindiens. Nous avons également une petite chapelle, des écoles à proximité, dont l'une dans le village même. Il y a un minimum d'équipement.

Je sais que l'on parle beaucoup de l'aménagement des berges. **Nous devons nous concerter pour savoir exactement ce qui est prévu** : notre communauté est tournée vers le fleuve, nous avons besoin du fleuve et nous nous battons pour le conserver.

Dans la zone du projet en cours, nous avons commencé à faire des abattis et des carbets. C'est la forêt, nous avons le droit de prendre le bois dont nous avons besoin. Là où nous faisons un potager, nous récupérons le bois. Ceux qui savent faire des planches construisent leurs maisons. Nous faisons tout nous-mêmes. Pas de chauffage ni d'isolation, l'eau est récupérée, nous sommes dans la crique Balaté.

Le coût n'est pas comparable à celui d'une maison en ville, chez nous on dit : « même celui qui n'a aucun moyen, même celui qui n'a pas de papiers (nous sommes sur le plateau des Guyanes, dans notre communauté, la famille se trouve au Surinam, au Guyana), il a une maison. ». **Ce ne sont pas les mêmes valeurs qu'en métropole. Chez nous, avant d'être citoyen, un jeune fait partie de notre communauté.** Dans la société française, ne pas aller ou ne pas réussir à l'école, mène à une vie ratée. Ce n'est pas du tout cela chez nous, même si pour vous un jeune a raté sa vie, il aura toujours sa place dans notre communauté, il y aura toujours un espace pour faire sa maison, il pourra aller pêcher. Il n'aura peut-être pas tout le luxe, mais il mangera tous les jours, il aura sa maison, c'est l'essentiel.

« Il a été question d'agriculture et de jardins partagés : la récolte est-elle prévue pour permettre de l'économie dans le village ou est-elle partagée entre les habitants ? »

Brigitte Wyngaard, Hanaba Lokono

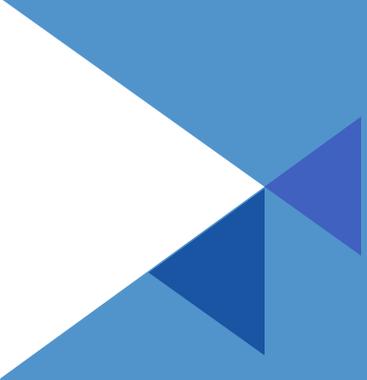
« Jusqu'à maintenant nous partageons. Mais de plus en plus, même si la production n'est pas très importante, certains veulent pouvoir vendre leur surplus. Une année, j'ai récolté beaucoup de prunes de Cythère, je ne savais pas qu'en faire, j'en ai beaucoup donné. »

Résultats des travaux



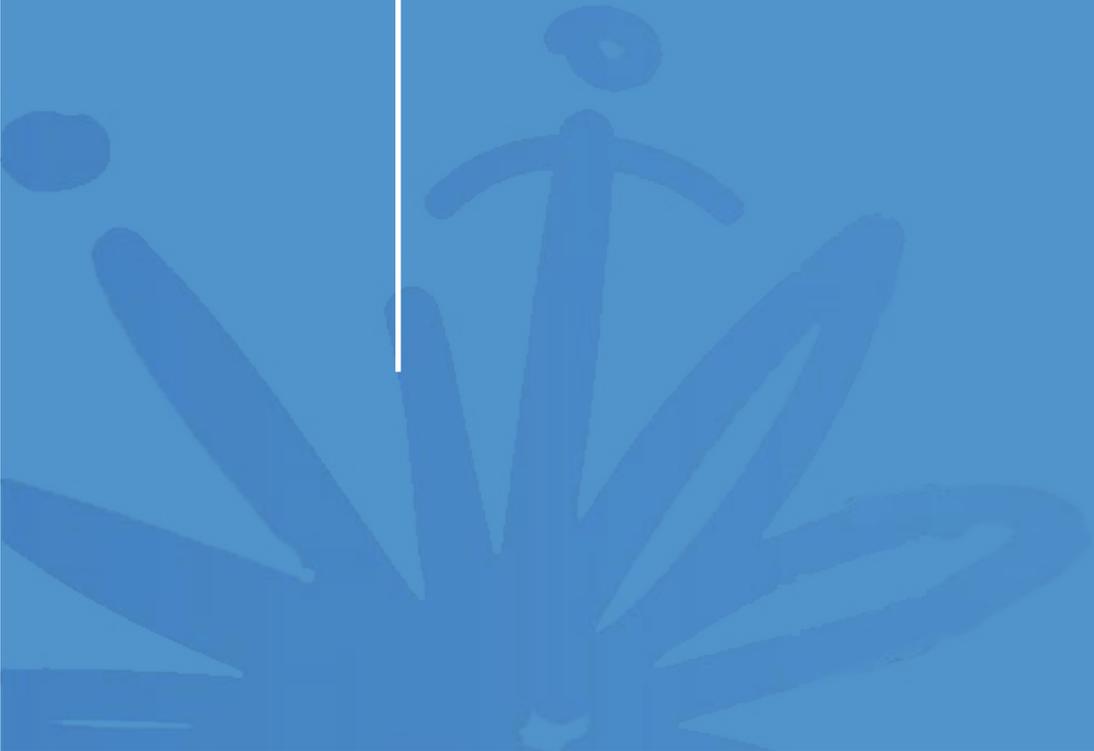






LES MDA TIERS
FACILITATEURS
OU COMMENT METTRE
L'ENGAGEMENT
À PORTÉE DE TOUS...

EN MODE
HACKATHON





PROPOS INTRODUCTIFS

Grégory Autier, Représentant du RNMA, directeur de S3A (Hérouville-Saint-Clair)

« Bonjour à toutes et à tous. Après une belle découverte du marché de Saint-Laurent-du-Maroni, accompagnés par des jeunes de la Maison familiale rurale, nous allons commencer notre journée d'échanges. Hervé Bocéno va présenter la Maison familiale rurale, son action et ses différents projets. Puis avec Carole Orchamp nous ferons la synthèse de la première journée des rencontres afin d'intégrer dans la dynamique collective les participants qui viennent de nous rejoindre. »



Présentation de la MFR par

Hervé Bocéno, Éducateur à la Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation (MFREO) de Mana



« **Une Maison familiale rurale est un établissement scolaire agricole sous forme associative**, avec conseil d'administration, bureau, etc., et de nombreux salariés. La MFR de Mana a la particularité d'être dans le domaine de l'agriculture. Nous formons des quatrièmes, troisièmes de l'enseignement agricole, des CAP, des Bacs Pros. Les jeunes qui vous ont accompagnés au marché de Saint-Laurent-du-Maroni sont en Terminale Bac Pro « Conduite et gestion des exploitations agricoles ». Ils sont destinés à devenir chefs d'exploitation ou techniciens dans le domaine agricole, en Guyane.

Ces Maisons sont dites « familiales », car ce sont théoriquement des associations de parents. En Métropole, les parents sont les administrateurs; en Guyane, le contexte est particulier, les parents sont plus éloignés de l'engagement associatif, malheureusement, peu de parents intègrent le conseil d'administration.

La plupart des jeunes de la Terminale Bac Pro sont des primo-arrivants issus de l'immigration haïtienne ou surinamaïse. Certains ont des projets agricoles, mais ils sont soumis à de nombreux freins qu'ils vous décriront lors des ateliers.

Notre Maison familiale fonctionne en alternance : une semaine de cours et une semaine de formation dans des exploitations agricoles.

Une autre particularité est que tous les élèves sont internes. Ils vivent dans des milieux précaires, et cela leur permet d'avoir un lit, un repas, de pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Il y a 3 Maisons familiales en Guyane : Régina dans l'Est, une à Apatou sur le fleuve et celle de Mana qui a presque 20 ans. Un projet est en cours à Papaïchton, encore un peu plus loin sur le fleuve Maroni.

Les MFR existent un peu partout dans le monde : continent sud-américain, Afrique, un peu en Asie.

Je tiens à vous faire part de l'existence d'un livre de photographies rédigé par des jeunes présents avec vous. Son coût est de 10 €, l'intégralité des fonds récoltés est utilisée pour participer à la construction d'une MFR en Haïti. Il s'intitule : « Agriculture, savoir-faire et diversité culturelle ». À Mana, il y est question d'agriculture et de cultures ! »



Retour sur la première journée des rencontres

Grégory Autier, Représentant du RNMA, directeur de S3A (Hérouville-Saint-Clair)

« Tous les membres du RNMA remercient les lycéens qui nous ont permis de vivre autrement le marché, grâce à leurs propos, à leur connaissance du milieu local. Nous sommes très contents de passer avec eux une journée particulière d'échanges, de continuer à croiser nos propos lors de l'hackathon qui va suivre. »

Carole Orchamp, Déléguée générale du RNMA

« Nos travaux ont pour thème l'engagement appliqué et nous avons décidé d'utiliser hier un mode d'analyse de pratiques locales, comme celles du Maroni Lab, et de pratiques métropolitaines présentées par différentes MDA. Préalablement nous sommes passé par une phase de définition, non pas pour apprendre des mots, mais pour définir à minima un sens partagé pour chacun d'entre eux.

La phase de définition a commencé par l'intervention de Myrtô Ribal-Rilos, docteure en langues de cultures régionales, option « anthropologie des sociétés créoles ». En regard, Christophe Yanuwana Pierre est intervenu en tant que vice-président et porte-parole du Grand Conseil coutumier. Nous avons travaillé sur les mots : engagement, inclusion, intégration, publics empêchés et publics éloignés, interculturalisme et multiculturalisme.

L'approche universitaire de Myrtô Ribal-Rilos prend en compte une riche revue de littérature lui permettant de :

- dire que l'engagement n'existe pas en soi, il se base sur des projets individuels ou collectifs ; l'engagement trouve sa source à partir de motivation ou d'appétence ;
- dire que la démarche d'intégration est davantage une démarche normative, alors que celle d'inclusion donne une liberté à l'individu qui a non seulement des droits, mais également des devoirs ;
- dire que les termes de publics empêchés et éloignés semblent faire consensus s'ils sont compris comme des publics n'ayant pas une liberté d'accès ou l'ensemble des champs leur permettant d'accéder à la liberté ; ils ont tous les choix proposés, charge à chacun d'eux de s'en saisir ou non ;
- dans l'interculturalisme, l'État est l'élément fédérateur avec une démarche un peu normative, alors que le multiculturalisme se résume par le vivre-ensemble, qu'il s'agisse de communautés ou de cultures.

Christophe Yanuwana Pierre a défini la chefferie, terme que les métropolitains n'emploient pas. Une chefferie est composée de 3 notions : le village, plus la terre/le territoire, plus le réseau/le circuit.

Il s'est arrêté sur des points prégnants de la culture amérindienne :

- la place de la femme qu'il a qualifiée « d'artefact de la transmission culturelle » ;
- la croyance fortement présente intervient dans toutes les modalités de prise de décision ; cela renvoie à la question de l'application législative, la loi existe tout comme la croyance qui interagit dans le cadre d'applications administratives ;



- la notion de peuple, sur laquelle il s'est étendu plus que sur celle de la communauté ou des communautés;
- selon lui, le travail à réaliser est de définir l'association amérindienne en tenant compte des spécificités culturelles, ethniques, territoriales, en utilisant l'outil associatif certes, mais en l'adaptant; il n'a pas abordé ce point, mais cela m'a renvoyé au modèle de fonctionnement entre associations et collectivités. La population amérindienne est amenée à faire de l'isomorphisme par rapport aux règles administratives de l'État français.

Pour avancer au sein du marasme, selon Christophe Yanuwana Pierre, il faudrait accentuer ce qui a trait à l'éducation, notamment à l'éducation populaire au sein de territoires, de groupes, mais aussi des acteurs des services représentant l'État dans les territoires amérindiens. Il a conclu en disant que le principal était que les différentes ethnies, les différents peuples aient la possibilité du choix, que les décisions ne leur soient pas imposées insidieusement ou administrativement. »

Grégory Autier, Représentant du RNMA, directeur de S3A (Hérouville-Saint-Clair)

« Par une approche théorique, ces propos nous ont permis de nous mettre d'accord sur le sens des mots que nous allons employer. Ensuite, l'approche a été très pratique grâce à l'intervention de 6 témoins : 3 issus de la Métropole (MDA de Nantes, Espace associatif de Quimper, MDA du Havre) et 3 témoins locaux (Cœur handicap, Abana Lokono, le Carbet des associations).

Cela nous a permis de porter une analyse sur la façon dont les expériences sont vécues dans 3 thématiques :

- l'accompagnement, comment les MDA ou des associations accompagnent la prise d'engagement ?
- la participation des publics qualifiés d'éloignés sous l'angle de l'action ou du dispositif, quels dispositifs pourraient être essayés;
- les publics, à travers l'expérience vécue par les participants, afin de définir les atouts et les écueils, les opportunités ou les menaces, afin de pouvoir partager la réalité, savoir comment faciliter la prise de participation et d'engagement du plus grand nombre.

Tout ceci a été capitalisé, l'exploitation a été faite à partir d'une « capitalisation à plat », témoignage par témoignage, mais également une analyse croisée pour permettre, au travers de 6 expériences très différentes de trouver des conducteurs nous permettant d'identifier les ingrédients positifs de situations complexes qui permettraient de faciliter la prise d'engagement.

Faire cette synthèse rapide a également pour but de recentrer notre attention sur le fait que nous avons eu connaissance de pépites, de ressources, de munitions. Tout notre travail doit se resituer par rapport à ces notions, les utiliser afin d'imaginer des solutions pratiques, des idées positives. »



Un hackathon kezako ?

Le hackathon est une méthode d'animation de groupe issue du design thinking, c'est-à-dire de techniques permettant de booster la créativité d'un groupe de personnes face à une situation inconvenante qu'il faut dépasser, afin de concevoir in fine de nouvelles solutions. Le processus fait ressortir en fin de journée de multiples prototypes de solutions au problème initial, et l'usage veut que l'organisation n'en conserve que quelques-uns via un vote final. Pour autant, ce que produit la méthode se situe à 2 niveaux ; en plus du résultat sélectionné en fin de journée, le processus permet aux participants de dépasser leur perception de la situation étudiée.

En effet, les différentes phases traversées sont autant de moment pour modifier ses perceptions de la situation a priori, et le participant enrichit par ce biais son niveau d'appréhension de la question. C'est donc un processus formateur, non pas par l'apport de connaissance, mais par l'approfondissement de l'analyse de situations en mobilisant l'imagination plutôt que les certitudes ancrées.

Pourquoi un hackathon sur l'engagement ?

Le mercredi 27 novembre a été dédié à l'organisation d'un hackathon sur l'engagement. Les participants ont démarré leur processus d'idéation à partir de personnages fictifs inventés en amont, dont les situations singulières rendaient difficiles un « engagement classique » pour cause de contraintes géographiques, culturelles, familiales, de handicap... L'objectif de la journée de travail était de concevoir des dispositifs innovants de soutien à l'engagement spécifiques à des populations qui en sont éloignées.

Huit dispositifs ont ainsi pu être conçus par des groupes de 5 à 6 personnes, chacun répondant à des difficultés différentes. Ceux-ci sont synthétisés ci-après ; on peut en extraire des éléments clés à destination des professionnels.

Les cas remis aux participants sont disponibles en annexe.



Quelques éléments clés suite à l'analyse des expériences

L'analyse des dispositifs fait ressortir des éléments clés qu'il a semblé intéressant d'isoler ici.

L'accompagnement à la mise en lien

Tous les dispositifs traitent évidemment de cet enjeu, qui se décline de différentes manières : aider les personnes qui souhaitent s'engager à mieux connaître le fonctionnement d'une association, à clarifier ce qu'elles peuvent apporter, organiser/provoquer des temps de rencontres des associations par des événements spécifiques, s'appuyer sur des annuaires ou plateformes web.

Exemple : « Adapte ton asso » a formalisé l'accompagnement de Sophie, « Blablasso » mentionne le repérage de besoins associatifs, « Adopte une Asso » est pensé comme une plateforme d'intermédiation, « Décentralis'asso » cite le besoin de développer la médiation/animation, « TocToc Bénévole » propose de construire un réseau d'associations « parrain/marraines ».

Rôle clés de personnes « leaders » d'une communauté

Il est apparu pertinent sur 2 dispositifs de s'appuyer sur l'autorité liée à la position sociale de certaines personnes d'un groupe.

Exemple : les chefs coutumiers ou les femmes ont été citées comme des partenariats à développer sur le projet Boutikanou, puisque tous deux sont des piliers de la vie sociale. Il en est de même sur le projet Yee Pi Mi qui cible comme partenaires à développer les responsables de communauté Bushinengué

Enjeu de la mobilisation du réseau associatif

Pour intégrer certains profils spécifiques dans des associations, le capital « réseau » des équipes des MDA est apparu comme un levier essentiel pour que l'action aboutisse.

Exemple : idée de phoning sur Boutikanou, Carnet d'adresse sur Décentralis'asso, création de répertoires sur Collectif Harmonie

Transformation attendue

Alors qu'on s'intéresse à faciliter l'engagement d'individus, on remarque qu'une dimension de développement territorial a été exprimée à deux reprises, en terme de promotion sur Boutikanou et de dynamisation sur Decentralis'asso.

Fiche action "Adapte ton asso"

« C'est aux associations de s'adapter aux attentes, besoins et envie des bénévoles, et non aux bénévoles de répondre aux besoins des assos »

Cas initial : Sophie, 46 ans : Je suis cadre commerciale dans un grand groupe d'informatique, et vit seule avec un adolescent. Mes responsabilités (déplacements, période de rush) de m'engager avec une régularité dans les horaires, mais j'ai des périodes avec pas mal de disponibilités et je pourrais mettre à disposition mes compétences de communication, d'informatique ou de gestion pour un projet qui a du sens dans ma ville, ou au-delà.

Objectifs :	Actions principales de la MDA :	
<p>Accompagner Sophie à trouver une mission bénévole (elle a envie de faire le pas du bénévolat dans un projet qui fait sens pour elle) dans le domaine des violences intrafamiliales (une cause qui la touche particulièrement) en mettant à profit ses compétences professionnelles, et ce, malgré son impossibilité de s'engager de façon régulière (elle travaille beaucoup et a charge de famille).</p>	<p>En direction des associations qui portent sur le thème des violences intrafamiliales :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner ces associations à proposer des missions ponctuelles de découverte de l'association, sur quelques heures à une journée (cf https://www.benenova.fr/; https://www.tousunistoussolidaires.fr/; https://www.diffuz.com/;) sans engagement et en fonction des disponibilités des aspirants bénévoles : c'est une première rencontre bénévole/association qui permet de présenter l'association, ses missions, son fonctionnement, pour que l'aspirant bénévole puisse éventuellement s'y projeter ensuite – ou pas) Changer la perception des associations sur ces missions « one shot » : c'est une porte d'entrée, ça permet d'attirer des bénévoles et même s'ils ne restent pas ensuite, ça permet de faire connaître le projet de l'association Accompagner les associations à proposer des temps de rencontre conviviaux avec de potentiels bénévoles, où les bénévoles ont la parole autant que les membres de l'association : qu'est-ce qui vous intéresse dans notre association ? Qu'est-ce qui motive ? Qu'est-ce que vous aimeriez y faire ? Travailler avec les associations sur la posture d'accueil. Travailler avec les associations sur leur perception des bénévoles : accepter / faire le pari que les bénévoles ont des idées, peuvent proposer et donc apporter au projet, accepter d'être bousculé. Passer de la conception des bénévoles « main d'œuvre » aux bénévoles « force de proposition » et du coup, laisser des marges de manœuvre <p>En direction de Sophie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du fonctionnement du milieu associatif Présentation des différentes associations proposant cette thématique sur le territoire Présentation des différents sites/ plateformes (France bénévolat, wikilleurbaine, etc.) où on peut trouver des offres de bénévolat, comme un exemple et non un frein Accompagnement de Sophie à clarifier ses attentes, ses besoins, ce qu'elle sait faire et ce qu'elle aimerait faire, pour prendre contact avec les associations sans s'auto-censurer de prime abord du fait de son manque de disponibilité Si certaines associations proposent des temps de rencontre avec des aspirants bénévoles : encourager Sophie à y aller 	
Publics, usagers, bénéficiaires :	<p>Ressources de la MDA mobilisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils : Annuaire papier et en ligne Compétences / temps : connaissance des associations, sensibilisation des associations, accompagnement de Sophie dans son projet 	<p>Partenaires à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le réseau d'associations du territoire sur cette thématique Les réseaux de mise en lien entre associations et bénévoles
<p>Sophie est une personne motivée mais qui ne connaît pas encore le fonctionnement du milieu associatif. Sophie veut être utile, mettre à profit ses compétences professionnelles sans pour autant faire la même chose que ce qu'elle fait au travail. Sophie recherche du lien social et comment contribuer à une cause, apporter sa pierre à l'édifice de quelque chose qui fait sens, sens qu'elle n'a pas forcément dans son travail.</p>	<p>Ressources à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les associations dans leur changement de posture, de regard vis-à-vis du bénévole : abandonner la classique fiche de mission (qui s'apparente à une fiche de poste) par un travail sur le premier entretien entre l'association et le bénévole, afin de définir son projet et comment ça peut correspondre au fonctionnement de l'association 	<p>Partenariats à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avec les plateformes de mise en lien de personnes souhaitant donner du temps et projets qui font sens (benevova, etc.)
	<p>Transformations attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> Que les associations transforment leurs pratiques dans la recherche et accompagnement des bénévoles Que Sophie (et tous les autres qui sont dans sa situation) trouve chaussure à son pied et ne s'interdise pas de s'investir malgré son emploi du temps chargé Faire passer l'idée que toute personne motivée peut trouver un projet sur lequel s'investir, peu importe sa situation 	

Fiche action "Adapte ton asso"

Cas initial : Luc, jeune adulte qui travaille dans la communication, n'a pas beaucoup de temps disponible mais souhaite s'investir dans une association.

Objectifs :	Les actions à réaliser par la MDA :
<p>accompagner Luc pour qu'il trouve sa place dans une association (ou plusieurs) dans laquelle il puisse s'épanouir et enrichir les bénéficiaires en partageant ses connaissances.</p>	<p>le rencontrer en RDV individuel pour affiner sa recherche, analyser sa demande, ses envies, le temps qu'il souhaite investir, et lui fournir quelques outils pour trouver des assos correspondant à son projet.</p>
Les réponses apportées par le groupe à ce « cas » de public :	Ressources de la MDA mobilisées :
<p>Le cas qui nous était soumis était relativement simple : il s'agissait d'un jeune adulte bien intégré socialement (mais célibataire), ayant beaucoup de compétences à partager (expérience dans la communication, plusieurs centres d'intérêts tels que cinéma, littérature, cyclisme), la volonté de s'engager pour aider des personnes dans le besoin et des disponibilités les après-midis. Nous n'avions donc pas affaire à un public véritablement « éloigné » de l'engagement, mais plutôt à un profil très intéressant pour une association : il ne manquait qu'un petit « coup de pouce » pour l'aider à trouver la bonne asso !</p>	<p>une bonne connaissance du réseau associatif local, des besoins en bénévoles, des partenaires type maisons de quartier, centres sociaux... pouvant orienter la demande.</p>
	Ressources à développer :
	<p>la demande nous a fait penser qu'il pouvait manquer un outil local de mise en relation des personnes souhaitant faire du bénévolat et des associations en recherche de bénévoles comme Luc (qui vu son profil est suffisamment à l'aise avec l'outil informatique pour pouvoir faire une recherche lui-même) , d'où l'idée de la création d'une plateforme collaborative, portée par la MDA, pour mettre en relation les associations en recherche de bénévoles et les personnes souhaitant faire du bénévolat, avec possibilité de recherche par thème, par localisation géographique, etc</p>
	Le nom de cette plateforme :
	<p>ADOPTER UNE ASSO.COM !</p>
	Partenariats à développer :
	<p>associer les associations à la création de cette plateforme pour qu'elles se l'approprient et l'utilisent pour publier leurs besoins, trouver des financements pour concevoir et développer la plateforme (financements publics/privés selon le statut de la MDA et ses moyens).</p>
	Transformations attendues :
	<p>favoriser la mise en lien des associations et des bénévoles potentiels, développer le bénévolat sur le territoire, répondre aux besoins des associations, favoriser l'engagement et développer des projets associatifs locaux.</p>
	Les indicateurs :
	<p>nombre d'associations publiant des offres sur la plateforme, nombre de connections d'utilisateurs, bilans réguliers avec les associations utilisatrices pour avoir des retours...</p>

Fiche action "Blablasso"

Cas initial : Pierre, 30 ans : Je viens de m'installer à la campagne avec ma femme et mes 2 enfants et mon nouveau boulot m'oblige à 30mn de route tous les matins et soirs. J'aimerais faire des rencontres par ici et je pense que donner des coups de main dans une association de mon village ou d'un village proche serait une bonne idée.

Objectifs :	Les actions à réaliser par la MDA :
<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien social à l'échelle du village • Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants • Occuper les enfants • Créer du loisir en direction des familles • Créer des espaces de solidarité et d'entraide 	<ul style="list-style-type: none"> • Blablasso sur le lieu de vie associative • Repérer les thématiques ou besoins répétés (accompagner des « Pierre ») • Organiser une rencontre d'une heure avec des associations ou structures ou porteurs de projet travaillant sur la même thématique (jauge entre 20 et 50 personnes ?) par phoning ciblé d'un salarié de la MDA • Pierre & compagnie intègrent une asso existante ou créent une association
Publics, usagers, bénéficiaires :	Ressources de la MDA mobilisées :
<ul style="list-style-type: none"> • Pierre et les nouveaux habitants du village • Les enfants et leurs familles de tout le village (anciens et nouveaux) • Envie d'avoir des amis, de s'intégrer au village, d'aider et d'être aidés • Besoin d'un lieu qui fédère les énergies ou des espaces d'échange, de faire avec d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de mission VA • Réseau des associations • Connaissance de ce qu'elles font • Salle + tables + chaises
	Ressources à développer :
	<ul style="list-style-type: none"> • Communication avec les assos et structures du territoire • Phoning
	Partenariats à mobiliser :
	Associations ou structures du territoire
	Partenariats à développer :
	Autres structures
	Transformations attendues et indicateurs :
	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la MDA ; qu'est-ce que ça a permis de nouveau ? • Pour les « Pierre » /le public : découverte du territoire (nouvelles rencontres), établissements de contacts, obtention des clés. • Pour le territoire : interconnaissance, liens • Indicateurs : Investissement des « Pierre » dans un projet existant, ou création ad'hoc.

Fiche action "BoutikAnou"

Cas initial : Fatia, 35 ans, jeune femme diplômée, je suis musulmane et porte le voile. Je suis ouverte, discrète et positive. Toutefois le regard des autres dans l'association freine mon intégration et limite ma capacité d'engagement. J'ai souhaité intégrer le CA et je n'ai pas été élue.

Objectifs :	Les actions à réaliser par la MDA :
<ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux produits de premières nécessités pour les publics empêchés • Rompre l'isolement • Assurer la subsistance des populations éloignées 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage du réseau de partenaires dans la faisabilité du projet
Publics, usagers, bénéficiaires :	Ressources de la MDA mobilisées :
<ul style="list-style-type: none"> • Communautés améri-riendiennes isolées (mais pas que !) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnateur de projet, • Réseaux de l'ESS • Bureau + outils informatiques et de communication
	Ressources à développer :
	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet d'adresses • Outils nécessaires pour développer du réseau
	Partenariats à mobiliser :
	<p>Financeurs publics et privés</p>
	Partenariats à développer :
	<ul style="list-style-type: none"> • Les chefs coutumiers • Les femmes des villages
	Transformations attendues et indicateurs :
	<ul style="list-style-type: none"> • La reproduction de cette initiative adaptée à d'autres territoires • Indication sur la nécessité des produits • Connaissance de l'apport des femmes • Promotion du territoire • Acceptation d'une notion du temps différente par les institutions

Fiche action "Collectif Famille Harmonie"

Cas initial : Sophie 46 ans - Je suis cadre commerciale dans un grand groupe d'informatique, et vit seule avec un adolescent. Mes responsabilités (déplacements, périodes de rush) rendent difficiles de m'engager avec une régularité dans les horaires, mais j'ai des périodes avec pas mal de disponibilités et je pourrais mettre à disposition mes compétences de communication, d'informatique ou de gestion pour un projet qui a du sens dans ma ville, ou au-delà.

Objectifs :	Les actions à réaliser par la MDA :
<ul style="list-style-type: none"> • Comment favoriser l'insertion professionnelle et sociale des parents isolés ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de salles • Mise en réseau
Publics, usagers, bénéficiaires :	Ressources de la MDA mobilisées :
<ul style="list-style-type: none"> • Parents isolés • Etrangers • Personnes en recherche d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'évènements / Supports de communication, création de répertoire • Réseaux de l'ESS • Bureau + outils informatiques et de communication
	Ressources à développer :
	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme associative • Formation des bénévoles • Valorisation des compétences
	Partenariats à mobiliser :
	Caf/ Pôle Emploi / CCAS, Centre Social, Ecoles du quartier, Garderies MAM
	Partenariats à développer :
	Investissement des habitants
	Transformations attendues et indicateurs :
	<ul style="list-style-type: none"> • Que cette initiative permette une mixité sociale des parents isolés français et étrangers. • Entraide pour amener les personnes à valoriser des compétences, et offrir du temps par l'engagement.

Fiche action "Decentralis'asso"

Cas initial : Mathieu 15 ans. Je viens de rentrer en seconde dans le lycée de secteur qui est dans la ville proche de la campagne où je vis. Le lycée étant à plus d'une heure de chez moi, je suis en internat. Je suis passionné de musique métal et avec 3 de mes copains, on aimerait qu'il y ait plus de concerts dans notre village rural.

<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rompre l'isolement culturel • Générer un groupe de musique au foyer de l'internat • Proposer une offre au village (concert,...) • Se mettre en lien avec les acteurs locaux 	<p>Les actions à réaliser par la MDA :</p>
<p>Publics, usagers, bénéficiaires :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre accessible l'accompagnement de la MDA hors les murs, décentraliser
<ul style="list-style-type: none"> • Titulaires de droit : habitants du village, lycée, internants, acteurs locaux • Titulaires de responsabilité : coordonnateur MFR, association musicale de soutien • Titulaires d'obligation : Drac, Mairie, DJS, MDA 	<p>Ressources de la MDA mobilisées :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité • Carnet d'adresses
	<p>Ressources à développer :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à être identifiés • Action de médiation, animation
	<p>Partenariats à mobiliser :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Lycée, internants • Mairie du village • Les autres jeunes
	<p>Partenariats à développer :</p>
	<p>Education nationale, collectivité locale, DAC, associations locales</p>
	<p>Transformations attendues et indicateurs :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes à mobilité imposée (travail, étude...) • Dynamisation des territoires ruraux/ enclavés

Fiche action "Toc toc Bénévoles"

Cas initial : Patricia 42 ans - Diplômée, atteinte de handicap psychique, je souhaite m'engager plus fortement mais du fait de ma maladie, j'ai des hauts et des bas, ma participation ne peut être qu'irrégulière, je peux vite être fatiguée.

<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'isolement, créer du lien, rencontrer du monde • Valoriser son action, laisser le choix • Ouvrir le champ des possibles • Aller vers l'autonomie 	<p>Les actions à réaliser par la MDA :</p>
<p>Publics, usagers, bénéficiaires :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La MDA construit un réseau d'associations « parrains et marraines » de tous les secteurs associatifs • Ecriture d'une charte entre les associations et les bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> • Handicap mental 	<p>Ressources de la MDA mobilisées :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Associations du réseau
	<p>Ressources à développer :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à être identifiés • Action de médiation, animation
	<p>Partenariats à mobiliser :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de santé mentale • CCAS • Centres médicaux
	<p>Transformations attendues et indicateurs :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Changer les regards grâce à la mixité des bénévoles • Utilité sociale qui dépasse l'objet de l'association accueillante • Retours sur les vécus des associations et bénéficiaires : questionnaire qualité

Fiche action

"Yee pi mi dem-Aidez-nous à rêver "

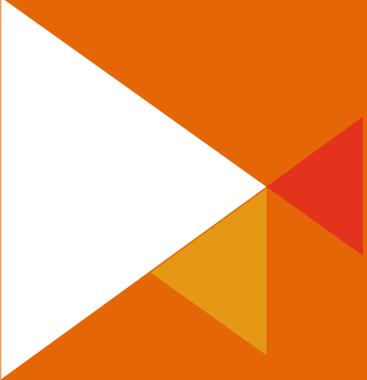
Cas initial : Paul 35 ans - je vis a soholan mo saramaka, je veux créé une maison pour ma culture comen je fé ? Je parle pabien é je sé pa lirécrire le fransai mo pa connet lé buro isi. »

Traduction : je vis à Saint Laurent du Maroni, je suis Saramaka, j'aimerais créer un lieu où on peut valoriser l'art traditionnel Bushiningué mais je ne sais pas comment faire, je ne parle pas bien français, je ne sais pas lire et écrire, je ne comprends pas comment fonctionne l'administration ici.

Objectifs :	Les actions à réaliser par la MDA :
<ul style="list-style-type: none">• Un accompagnement administratif renforcé qui permette un démarrage du projet, voire une prise en charge de ce démarrage - le projet nécessitant au demeurant d'être précisé.• Une montée conjointe en autonomie et en compétence du collectif pour le développement du projet.	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner l'organisation d'un évènement fondateur avec musique, expos, cuisine... qui s'appuierait premièrement sur la mobilisation de toutes les énergies internes au collectif mais pour lequel nous mobiliserions également tous nos réseaux possibles et porterions directement ou trouverions les relais pour porter (parrainage par exemple) toutes les dimensions administratives ou organisationnelles que le collectif ne pourrait pas assumer.
	Ressources de la MDA mobilisées : <ul style="list-style-type: none">• Réseau associatif• Mobilisation interne aux collectivités
	Ressources à développer de la MDA mobilisées : <ul style="list-style-type: none">• Interprétariat• Mobiliser un espace pour le projet
	Partenariats à mobiliser : <ul style="list-style-type: none">• Moyens de la collectivité• Communication, presse
Publics, usagers, bénéficiaires : <ul style="list-style-type: none">• Bénévoles de l'association• Personnes qui ne maîtrisent pas la langue et le monde administratif	Partenariats à développer : <ul style="list-style-type: none">• Communauté bushiningué• Ministère de la culture
	Transformations attendues et indicateurs : <ul style="list-style-type: none">• Aide à la structuration du projet• Visibilité et viabilité du projet par une dynamique structurante et mobilisatrice agrégeant renforts et ressources et susceptible de favoriser soutiens et partenariats.• Retours sur les vécus des associations et bénéficiaires : questionnaire qualité

Le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), l'Association PROfession Sport et Loisirs





Pourquoi
et comment
soutenir la vie
associative
et l'engagement
citoyen
dans les territoires ?







L'APROSEP et la CRESS de Guyane et le RNMA se sont rapprochées pour organiser cette dernière journée des Rencontres Nationales en Outremer, sous la forme d'une matinée conférence débat ouverte à tous les acteurs associatifs et institutionnels de Guyane. Cette matinée débat, inscrite au Mois de l'ESS a réuni près de 150 participants et s'est déroulée au cinéma Eldorado à Cayenne



“POURQUOI ET COMMENT SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LES TERRITOIRES ?”

Propos introductifs

Jean-David Poquet, directeur de l'APROSEP

« Bienvenue à toutes et tous. Cette matinée d'échanges s'organisera autour de tables rondes qui seront animées par Farouk Amri qui a bien voulu se prêter à ce jeu original qui permettra à chacun de débattre.

Avant cela, nous vous proposerons de découvrir un panorama de la vie associative en Guyane qui sera décrit par la Directrice de la Chambre régionale d'Économie sociale et solidaire (CRESS) de Guyane. A la suite de quoi vous sera présenté un dispositif innovant : le Groupement d'Activités et d'Initiatives en Amazonie (GAIA) par sa chargée de mission à l'APROSEP et un salarié du RNMA. Tout d'abord, la parole est donnée aux coorganisateur de cette conférence-débat. »

Jean Cesto, Président de l'Aprosep

« Mesdames et Messieurs, bonjour. Au nom de l'Association PROfession Sport et Education Populaire (APROSEP), du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), des administrateurs de l'APROSEP, de ses salariés et de ses associations adhérentes, je vous souhaite la bienvenue aux 51e Rencontres nationales du RNMA. Je vous remercie de votre présence.

De l'association de quartier animée par des bénévoles, aux centres de loisirs, aux crèches associatives, aux établissements de santé comptant des dizaines de salariés, et j'en passe, les associations sont présentes sur tout le territoire et dans tous les domaines de notre vie quotidienne. Considérant les associations comme des corps intermédiaires indispensables à la Cité, pour qu'elles soient



de vraies partenaires, des opérateurs capables de concevoir et de réaliser des projets d'intérêt général, le RNMA soutient le développement de ces structures locales d'aide à la vie associative sur l'ensemble du territoire que sont les maisons des associations. Entre autres, le Réseau crée des synergies pour accroître l'efficacité des actions des Maisons des associations ou autres structures du même genre. Le Réseau conseille également les collectivités territoriales dans la conception et la création des Maisons des associations, aide à la définition et à la mise en œuvre de stratégies de développement avec divers partenaires institutionnels, il organise des Rencontres qui permettent d'accompagner les structures d'appui au secteur associatif dans leurs missions et de développer des pistes de réflexion pour répondre à l'évolution des besoins.

Je souhaite que cet événement incite à une meilleure représentation collective et inspire une meilleure reconnaissance à l'égard de notre tissu associatif, puisque la nécessité de réaliser une structure destinée à l'accompagnement et à l'aide à la structuration des associations dans un territoire donné n'a de sens que si les pouvoirs publics sont conscients de l'importance de la part de développement que peut générer le secteur associatif. Il est alors possible de se poser la question de l'impact qui peut en résulter, quant à la problématique de l'engagement des jeunes à la vie associative et citoyenne. Aussi, nous sommes très heureux d'accueillir en Guyane des membres du RNMA qui a décidé d'organiser, avec nous, l'une de ses Rencontres annuelles dans une région ultramarine, il se trouve qu'il s'agit de la Guyane. C'est surtout une immense fierté de partager avec tous la réflexion sur le thème choisi pour ses Rencontres 2019, dans le cadre des 51^e rencontres nationales et du 25^e anniversaire du Réseau. »

Jean-Marc Aimable, Président de la CRESS de Guyane

« Nous sommes dans le mois de l'économie sociale et solidaire, et je tiens à rappeler qu'avec cela nous avons une longue histoire de l'Aprosep, nous avons souvent travaillé à une Maison des associations, aujourd'hui, il se trouve que jamais l'ESS n'a été autant mise en exergue. Nous sommes en pleine restructuration, d'impulsion de ce qu'est l'ESS. La chambre régionale de l'ESS est extrêmement satisfaite de pouvoir concourir à cette conférence-débat. **Il s'agit bien de réfléchir à la façon de soutenir l'engagement associatif : de quelle manière ? Quelle conjonction impulser sur le plan des politiques publiques ?** Cette économie représente 11 % des emplois en Guyane, ces 3 500 embauches sont importantes. Ce sont autant de facteurs qui nous ont amenés à créer cette conférence. »

Le mois prochain, nous inaugurerons le premier Master 2 des cadres dirigeants dans l'ESS. Il faut mettre en place la valorisation des acteurs locaux de l'ESS. Il est intéressant qu'il y ait structuration tant conjoncturelle que structurelle.

J'espère que les débats seront riches, nous parlerons sans ambages, que certains grands axes seront dégagés. Prenez du plaisir, nous serons à votre disposition. Que cette conférence soit riche en fond et en forme. »



Grégory Autier, Représentant du RNMA

« Madame la sous-préfète, messieurs les présidents, en qualité de membre du RNMA, il me revient de porter la parole au nom de mes collègues. Nous sommes très heureux de cette co-organisation, nous arrivons au terme d'un quatrième jour de présence en Guyane. Après de riches travaux sur le territoire de Saint-Laurent-du-Maroni au cours desquels nous avons pu partager avec des acteurs locaux nos expériences et nos regards sur l'engagement à la portée de tous. Il est important pour nous de finir ensemble, dans le cadre du mois de l'ESS et dans un cadre qui permet l'échange facile. En notre qualité d'acteurs engagés, il est important de réfléchir à la thématique de l'engagement à portée de tous. Nous allons croiser nos expériences, partager nos réflexions afin de nous enrichir réciproquement et de nous permettre de continuer à agir.

La parole a été et sera la plus large et la plus libre possible, dans des postures où il n'y a pas une vérité, il y a des vérités, des réalités. Nous venons avec nos expériences, nous en avons découvert de belles ici, elles nous ont interpellés. Il y a eu beaucoup d'émotion, certains d'entre nous ont « pris des claques ». À l'occasion de la dernière demi-journée des Rencontres, nous souhaitons continuer à avancer sur l'engagement à la portée de tous.

Notre présence se déroule dans le cadre du 25^e anniversaire du RNMA. En qualité de membre du RNMA, Jean Cesto a présenté notre réseau. Deux tables rondes vont se dérouler, l'une orientée sur l'engagement dans le cadre de l'accompagnement, l'autre sur l'engagement citoyen et l'engagement des jeunes. Une dizaine de témoignages seront partagés, et nous espérons qu'à l'issue de cette matinée nous aurons la capacité de faire un pas de côté et d'avancer. »

Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG)

« Bonjour, mesdames et messieurs, en vos grades, qualités et fonctions, Mme la Sous-préfète. Mon planning est chargé, mais je resterai un moment avec vous puisque nous clôturons la conférence interrégionale en ce moment. Je n'avais pas vu ma collègue du Conseil territorial, Mme Anne-Marie Read. La conférence interrégionale se déroule en présence de nombreux ambassadeurs, et hier du secrétaire général du CARICOM (Communauté caribéenne) et de tous mes collègues présidents de Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, etc. J'ai vraiment souhaité être à vos côtés, **car dans l'engagement citoyen, la vie associative est le socle même de la démocratie.** C'est également l'inclusion sociale, la perméabilité de notre jeunesse à travers son territoire.



En plus de la notion d'engagement citoyen, une chose me touche tout particulièrement : utiliser le pluriel à territoires. Je ne cesserai de vous faire remarquer que **la Guyane se compose de 5 ou 6 Guyanes : le littoral avec la capitale, la communauté des savanes, la communauté de l'Ouest, la communauté de l'Est, voire l'intérieur du pays amérindien. Ce sont des mondes fragmentés, différents.** L'un des premiers éléments que nous devons bâtir sur ce territoire est le maillage. Le rapport de la jeunesse, l'équité diffère pour un jeune en pays indien qui vit à Iracoubo, Camopi, Maripasoula et un jeune du littoral pour se réveiller, aller au collège, aller à l'école, pour avoir la restauration. La vie associative est complémentaire, elle s'inscrit dans tous ces éléments avec leurs composantes socioculturelles, socio-ethniques ; elle joue un rôle moteur. Nous avons toujours appuyé, soutenu, en particulier l'Aprosep, nous inventons, nous imaginons même des opérations pour créer des emplois, pour innover, pour occuper la jeunesse. C'est pour cela que j'ai souhaité vous rencontrer. Nous avons également travaillé avec l'ANRU, nous sommes dans la Politique de la Ville.

Je m'adresse tout particulièrement à mes compatriotes, à ceux qui vivent en Guyane, à ceux qui partagent son esprit, son âme et sa culture. Madame Annick Girardin, ministre des outre-mer vient de partir et ce fut aujourd'hui une visite exceptionnelle, tout au moins à mon niveau. Premièrement, elle a permis de structurer les fonds de la collectivité territoriale, qui représente l'institution majeure du territoire. Avec la Martinique, nous sommes les seuls départements qui avons opéré une fusion entre le Département et la Région. Cela signifie qu'en Guyane, il y a une seule collectivité, c'est l'acte I de l'évolution statutaire. Même si cette collectivité a commencé avec un grave déficit structurel (- 90 M€), en moins de 4 ans, l'équilibre a pu être rétabli, puisque nous terminons avec + 20 M€. Je parle devant la sous-préfète qui est bourrée de diplômes, qui m'émerveille (elle a fait l'École normale, HEC, l'ENA) : c'est l'une des personnes qui contrôle mon budget et qui a travaillé avec les équipes de l'Agence française de développement (AFD), de la Caisse des dépôts qui sont venues en Guyane. La bonne nouvelle est qu'aujourd'hui, la ministre nous autorise à lever un emprunt de 65 M€. Bien évidemment, cette somme sera redistribuée sur de grandes opérations, dont l'une en particulier sera la vie associative, la vie citoyenne, ses engagements, l'inclusion sociale, l'économie sociale. Il y aura également de gros investissements, dont la route Maripasoula/Papaïchton ; imaginez-vous qu'il faut plus d'une heure pour se rendre en avion à Maripasoula, lorsque vous y arrivez, il n'y a que les pirogues pour vous rendre à Grand-Santi ou en pays indien. Nous avons construit une piste, demain il y aura une route. La cerise sur le gâteau est que dans la circonscription de Maripasoula un lycée va naître. Imaginez un lycée en pleine forêt amazonienne ! Pour la commune, il conduira à modifier le paramètre du cubage de l'eau, celui des mégawatts/heure, des routes et un lycée clé en main avec internat, restauration, équipement de sport, etc. Je répète que cette visite est exceptionnelle, parce que malheureusement, la Guyane n'est pas un territoire tel que la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion. Je suis émerveillé devant leurs budgets qui dépassent le milliard. Le budget de la Guyane est à peine de 700 M€. Obtenir la levée d'un emprunt de 65 M€ apporte la possibilité de disperser ce budget sur l'ensemble des compétences de la collectivité, bien évidemment l'un des secteurs clés est la jeunesse. Nous avons un autre débat avec la Cour des comptes, car, lorsqu'elle arrive en Guyane, dans les mairies, elle regarde d'abord les dotations accordées aux associations, aux sports, à la culture et à l'inclusion. Au-delà de leur prestige, de leurs fonctions, ces personnes ne comprennent pas que 55 % de la population de Guyane a moins de 20 ans, et à 62 %, elle a moins de 15 ans. **Si la cohésion sociale qui fait partie de l'engagement citoyen n'est pas la base, le socle du système, le pays partira à l'encan.** Notre rôle est d'abord de préserver la République, car,



quelles que soient les divergences politiques un citoyen doit préserver et valoriser les institutions. Notre second rôle est d'avoir cette dimension européenne et internationale. Or, la Guyane qui est en plein débat sur la coopération est ouverte sur le Brésil, sur le Suriname, sur la Caraïbe. Dans les mouvements associatifs, nous devons coopérer, nous ouvrir à d'autres, à l'international, pour mieux faire comprendre nos cultures, notre patrimoine, notre vie, notre essence.

Le dernier élément que je souligne pour le mouvement associatif, c'est que l'Europe a eu un autre regard vers nous : le regard de l'Amazonie, car il y a eu des incendies au Brésil. Nous n'avons pas attendu que l'Europe découvre l'Amazonie : nous sommes sur un territoire américain, un territoire amazonien, un territoire européen, un territoire français. Je propose que dans cette vie associative des opérations soient menées à la fois pour préserver l'Amazonie, mais également pour développer tout ce qui peut y toucher. Je me souviens qu'avec M. Poquet (Aprosep), nous avons fait une opération à Camopi, en pays indien. Nous avons réussi à créer de l'emploi pour des enfants qui n'avaient pas de diplômes, qui n'avaient pas les moyens. Je rappelle qu'en Guyane, 58 % des enfants sortent du système scolaire sans diplômes. Nous avons un problème, nous sommes tous coupables, nous devons absolument revoir ce point.

Je souhaite que dans cette grande rencontre de la vie associative, vous gardiez vos valeurs, votre foi et quelles que soient les collectivités d'encourager le mouvement associatif. Il faut absolument se positionner sur un élément : l'économie sociale et solidaire ; elle décline l'ensemble des paramètres de la vie associative.

Bon travail, sachez qu'en ce moment la Guyane est le fronton, avec sa préfecture, d'un grand rassemblement. Nous n'avons jamais rencontré autant de personnalités aussi diverses à propos de l'ouverture de la Guyane, à la fois vers le continent sud-américain, mais également sur la Caraïbe. Je vous remercie de m'avoir prêté attention. »



Claire Durrieu, sous-préfète pour le développement économique et social de Guyane

« Bonjour à tous. Monsieur le Président de la Collectivité territoriale de Guyane, mesdames et messieurs les élus, messieurs les présidents de l'Aprosep, de la CRESS, du RNMA, Monsieur le directeur du CRPV, mesdames et messieurs.

Les intervenants précédents ont très bien rappelé que la question associative est une question fondamentale en Guyane, comme partout ailleurs, mais peut-être particulièrement en Guyane, comme l'a rappelé le Président, compte tenu de la jeunesse de ce territoire et des enjeux de cette



jeunesse. **Aujourd'hui, plus de 50 % des jeunes en Guyane ne sont ni en emploi, ni en travail, ni en formation.** Ce pourcentage est supérieur à 80 % dans les « communes de l'intérieur ». Il s'agit d'un vrai défi à relever collectivement. Parmi les premiers sur cette « ligne de front », il y a les associations que vous représentez. Je voulais vous en remercier parce que nous avançons comme l'a rappelé Monsieur le Président, grâce aux élus, mais également grâce à tous ces gens engagés, motivés, volontaires dans les associations, comme dans les entreprises.

L'État est aux côtés de ses divers partenaires pour faire avancer la Guyane, que ce soit par l'intervention du Commissariat général à l'égalité des territoires qui gère la Politique de la Ville, de l'ANRU, du ministère de l'Économie du ministère du Travail qui finance ici de beaux projets d'économie sociale et solidaire. Je citerai celui dont je suis cliente : « La Kaz à vélo » qui loue des vélos dans Cayenne. C'est à la fois une initiative favorable à l'insertion, mais aussi au développement de nouvelles mobilités sur le territoire et nous savons que c'est également un gros sujet en Guyane.

Je suis très honorée et ravie d'être parmi vous pour représenter Monsieur le Préfet et l'État. À l'instar du Président de la Collectivité, je suis extrêmement satisfaite de la visite de Madame la Ministre, et peut-être encore plus satisfaite qu'il en soit satisfait.

Je vous souhaite une bonne journée d'échanges. Je suis sûre que les regards croisés des associations venues de métropole et des associations locales donneront naissance à des échanges féconds, comme ils l'ont été au cours de la Journée des adultes relais (la Guyane compte près de 100 adultes relais, ce qui est un bon contingent). »

Jean-David Poquet, Directeur de l'APROSEP

« Nous allons commencer par une présentation de la vie associative en Guyane par Nadia Celcal, nouvelle directrice de la CRESS Guyane. Ensuite un dispositif innovant nous sera décrit, comme l'a dit le Président de la CTG, il permet d'impulser des initiatives et des actions dans les communes de l'intérieur. Puis Farouk Amri animera les tables rondes, ces regards croisés entre services de l'État, collectivités et acteurs de la vie associative. »

Panorama de la vie associative en Guyane

Nadia Celcal, Directrice de la Chambre régionale d'Économie sociale et solidaire (CRESS) de Guyane

« En 2018, la CRESS de Guyane a publié un [panorama de l'Économie sociale et solidaire du territoire](#). En 2019, il nous a paru important de faire un zoom sur les associations qui représentent plus de 90 % de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Les associations représentent 441 établissements employeurs avec plus de 4 000 salariés, ce qui est important pour la Guyane. La masse salariale est légèrement inférieure à 120 M€.

Évolution du nombre des associations

Il nous a paru important de voir comment se renouvelait le milieu associatif. Le premier graphique illustre la vivacité de la création d'associations. Un fléchissement apparaît en 2017, mais il y a un



rebond en 2018. Le bémol de l'année 2017 peut s'expliquer par des mouvements sociétaux, le rebond de 2018 montre le dynamisme remarquable du phénomène de création des associations.

Les associations à l'échelle des intercommunalités

La Guyane est un territoire étendu formé de 5 zones principales :

- l'Est se démarque par une représentation limitée, peut-être à mettre en lien avec le développement économique plus faible que dans le reste de la Guyane ;
- à l'opposé, l'Ouest est plus dynamique ;
- le Centre/Littoral concentre l'essentiel des activités économiques et des associations.

Les associations à l'échelle des intercommunalités par secteurs d'activités

Le tableau croisé est riche en enseignements dans la mesure où il fait nettement apparaître le poids de l'action sociale.

Associations employeurs et effectifs salariés sur le territoire guyanais

Un fort pourcentage des associations n'est pas classé, nous pourrions revenir sur ce point.

Il y a une forte cohérence entre le nombre d'établissements et l'effectif salarié, avec un secteur d'activité particulier qui est celui de l'action sociale. Les sports et loisirs représentent un pourcentage important d'établissements, paradoxalement nous ne remarquons pas la même cohérence avec l'effectif salarié.

Une majorité de micro-établissements pour le secteur associatif

Ces associations peuvent être qualifiées de micro-établissements, car près de 80 % des structures ont moins de 10 salariés, moins de 20 % comptent 10 à 49 salariés. Un seul établissement compte plus de 250 salariés.

Caractéristiques de l'emploi guyanais dans l'ESS

Il a beaucoup été question de la jeunesse de la population guyanaise. Les tranches d'âge des salariés sont assez équilibrées, même si les salariés de moins de 30 ans et ceux entre 30 et 39 ans sont majoritaires.

Peut-on parler d'égalité femmes/hommes dans l'emploi associatif ?

Je fais une parenthèse à ce propos, car nous venons de remettre le prix de l'ESS, concours ouvert aux porteurs de projets de la Guyane avec 3 catégories : utilité sociale, égalité entre les femmes et les hommes, transition écologique. La Guyane a eu l'opportunité de présenter un projet dans chacune de ces catégories, ce qui n'a pas été le cas de toutes les Régions de l'Hexagone. Notre



jury a remis les prix :

- l'association Ranjé to Bisiklet a obtenu le prix Coup de cœur,
- l'association pour la deuxième chance a obtenu le prix Encouragement, elle émergeait dans la catégorie égalité entre les femmes et les hommes,
- la transition écologique avec le projet de l'association Guyaclic a été la lauréate pour les prix de l'ESS en Guyane.

Nous avons étudié cet aspect non pas parce qu'il est à la mode, mais parce que c'est un sujet essentiel pour la société, tout comme pour l'économie sociale et solidaire.

Plus de 60 % des salariés associatifs sont des femmes. Il est intéressant de relier cette représentation majoritaire avec celle de leurs : les femmes sont minoritaires dans l'encadrement. Ceci pose la question : peut-on parler d'égalité femmes/hommes dans l'emploi associatif ? Cette interrogation termine la présentation de la vie associative en Guyane, à partir de données économiques.

GAIA, un groupement d'activités et d'initiatives en Amazonie un dispositif de portage de projets pour favoriser l'émergence de porteurs de projets en mutualisant les moyens

À propos de GAIA, Jean-David Poquet fait un clin d'œil au président de la CTG qui, « il y a 6 ans, nous avait demandé d'accompagner les initiatives et les actions sur les territoires des communes de l'intérieur. Nous avons accompagné ces porteurs de projets, ce qui était très complexe, peu de projets émergeaient. À la suite de ce dispositif, nous avons créé GAIA, service innovant typiquement guyanais. »

Sylvain Rigaud, Chargé de mission au RNMA

« Nous allons concrétiser les chiffres qui viennent d'être donnés. GAIA signifie «groupement d'activités et d'initiatives en Amazonie». Je parlerai des enjeux, Juliette Blanc présentera GAIA. L'accompagnement des publics les plus éloignés, réaliser l'accompagnement de tous est au cœur de l'activité des Maisons des associations, par l'accompagnement et la formation qui font vivre la citoyenneté, l'engagement. Le RNMA possède un groupe de travail qui réfléchit à la question de l'engagement pour tous. Cela fait partie du partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Ce groupe de travail a défini des enjeux qui sont en forte résonance avec ce que fait GAIA.

Le premier enjeu est de savoir comment **permettre une réappropriation du pouvoir d'agir des citoyens** et demain, considérer les habitants et non pas comme des bénéficiaires d'actions, mais comme des acteurs d'actions. Cela leur permettra d'identifier les difficultés afin de construire eux-mêmes leurs solutions. Cela demande aux Maisons des associations, aux accompagnateurs de réfléchir à leur posture. Il est important de se situer dans ce rôle d'intermédiaire, de facilitateur, c'est vraiment ce que fait GAIA. Un autre élément est la notion d'éducation populaire. Il en est moins question aujourd'hui, mais ce n'en est pas pour autant obsolète. Ce sont des outils actuels, ils méritent que l'on s'y intéresse, car ils permettent et favorisent l'autonomie des individus.



Le deuxième enjeu est de **structurer des démarches ascendantes**, qui partent des citoyens. Au cours de ces Rencontres, il a beaucoup été question du Cerfa de demandes de subventions comme symbole de dispositifs descendants, plaqués sur les territoires, ne correspondant pas toujours aux réalités locales. Il faut réussir à ce que les individus s'approprient ces dispositifs. Les Conseils citoyens sont apparus avec l'ambition de confronter les institutions et les citoyens, notamment dans le cadre des Contrats de Ville. C'est un premier pas, mais il faut aller plus loin, accroître le dialogue, améliorer le dispositif.

Le troisième enjeu touche davantage **l'accompagnement**, comment rendre dès aujourd'hui, les dispositifs plus souples, plus évolutifs afin de mieux correspondre aux réalités des citoyens. La notion d'informel, toutes les petites choses qui ne rentrent pas dans des cases ne doivent pas être occultées. Souvent, les petites choses qui sont « à côté » ouvrent sur l'innovation, la réalité d'un territoire. Le parcours d'accompagnement est important, la capacité de rejoindre la personne là où elle se trouve pour l'amener vers ce qu'elle recherche.

La dernière dimension beaucoup plus classique est **le travail en réseau**. Les acteurs sont très nombreux, et les actions ne sont pas toujours bien articulées.

Dans le cadre du partenariat avec le CGET, 2 séries de monographies ont été éditées, elles permettent d'approcher les notions qui viennent d'être évoquées.

Juliette Blanc, Responsable du projet GAIA à l'Aprosep

« Dans le cadre des réflexions sur l'engagement à portée de tous, il est nécessaire de faire un focus sur GAIA. Le groupement d'activité d'initiatives en Amazonie propose :

- un service au plus proche des associations des communes de l'intérieur. L'accompagnement peut exister, mais souvent il n'est pas assez proche pour être efficace. Nous essayons d'être au plus proche physiquement des porteurs de projets, mais également de mettre en œuvre tous les moyens permettant le contact avec les associations de l'intérieur ;
- une aide administrative logistique, organisationnelle pour les porteurs de projets associatifs ; les porteurs de projets ne sont pas forcément des associations, il peut s'agir d'individus qui ne sont pas encore prêts à créer une association, mais ils sont réellement au service des populations concernées ;
- un service de portage administratif et financier de projets ; nous allons plus loin que l'accompagnement, le projet est porté sous le nom de l'Aprosep et permet aux associations de l'intérieur de ne pas avoir de fonds à engager ;

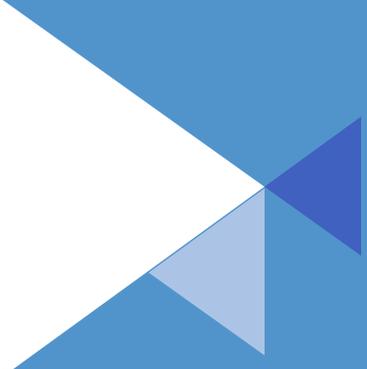
- 
- un service de représentation auprès des financeurs; notamment la CTG ou d'autres financeurs qui sont sur le littoral, les populations de l'intérieur ne pouvant pas toujours se déplacer.

Exemples de projets parmi les 15 à 20 projets

- activités culturelles et sportives à Trois-Sauts, Pidima, Taluen, Antécum-Pata et Kayodé; nous prenons en charge les demandes de financement, des achats de matériel, de licences si nécessaire (notamment dans le cadre du sport), l'acheminement du matériel et du bilan (l'Aprosep engage les fonds et non les associations de l'intérieur);
- des ateliers de transmission des savoirs et des savoir-faire ancestraux à Trois-Sauts, Camopi, Antécum-Pata et Kayodé;
- un chantier d'insertion; GAIA est vu parfois comme un service permettant de porter de petits projets, mais nous avons initié à Camopi/Trois-Sauts dans la filiale du bois; nous avons fait les demandes de financement, les demandes d'agrément, les achats de matériel, les recrutements, l'encadrement, la logistique qui est complexe, l'accompagnement socioprofessionnel et la création d'une structure porteuse « Liane »;
- construction d'un local à Camopi, actuellement il est mutualisé pour 2 associations; il est mis à disposition des associations du littoral voulant monter des projets dans la commune pour faciliter leur mise en place; il est également utilisé pour des sessions de formation pour Liane, la structure d'insertion; une connexion Internet et des panneaux solaires ont été mis en place pour que chaque association puisse être accueillie décemment et puisse faire des démarches.

Projets à venir

- développer l'activité à Maripasoula, car le seul local existant est à Camopi;
- développer un fonds associatif simplifié qui serait dédié aux associations des communes de l'intérieur dans le but de financer des microprojets et de simplifier les démarches administratives pour les financeurs comme pour les porteurs de projets. »



TABLES RONDES





POURQUOI ET COMMENT SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE

Présentation des intervenant.es :

Claire DURRIEU, sous-préfète pour le développement économique et social de Guyane

Chester LEONCE, Conseiller municipal représentant la mairie de Cayenne

Rodolphe ALEXANDRE, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane

Joëlle MAURY, directrice de la MVAC de Paris 20

Grégory AUTIER, membre du RNMA

Jean-Marc AIMABLE, Président de la CRESS de Guyane

Christophe BERTHIER, adjoint à la vie associative de Dijon



Farouk Amri, animateur

« La demande de Jean-David Poquet est que chacun reparte avec une plus-value. Je rappelle donc que la base fondamentale du médiatrainning, la règle des 3 C est d'être court pour être entendu jusqu'au bout, clair pour être compris par tous, concret pour être reconnu par tous.

Question posée à Jean-Marc Aimable : l'ESS n'est-elle pas en train d'opérer une concurrence déloyale au secteur privé ? En effet, elle bénéficie d'aides, de subventions de la part des collectivités. »



Jean-Marc Aimable, Président de la CRESS de Guyane

« Cette question nous est souvent posée, notamment par le secteur privé. Imaginons un appel d'offres, il y a deux possibilités pour inciter l'insertion. Soit, il faut utiliser l'article 14 du Code des marchés publics qui demande aux porteurs de déléguer un certain temps avec du personnel en insertion. Soit, il faut se référer à l'article 30 des marchés publics qui demande des porteurs de projets purement intégrés à l'ESS dans l'insertion. Il est possible de trouver que ce n'est pas normal, qu'ils bénéficient de dotations publiques, donc que ces structures sont en situation de concurrence déloyale.

Ceci est faux, car :



- aucune association d'insertion n'est en deçà de la loi ; il y a un coût, il est impossible d'être en deçà de ce coût indiqué dans la législation des marchés publics ;
- si les associations sont totalement sincères, elles sont plus chères que les entreprises, car la valeur sociale à un prix ; le personnel en insertion n'est pas qualifié et il faudra mettre à sa disposition un personnel encadrant pour l'accompagner au fil du temps, qu'il devienne assez compétent pour intégrer des entreprises classiques ; par exemple, pour faire un portable, une entreprise d'insertion n'aura pas le personnel technique compétent, elle embauchera du personnel qui sera encadré par un conseiller en insertion professionnelle (CIP), voire au-delà. Cette valeur supplémentaire est payée par les services de l'État, cette contribution de l'aide publique dans l'accompagnement du personnel lui permet de s'intégrer dans le secteur privé.

Il n'y a pas concurrence déloyale, mais il existe une tendance à galvauder le fait que parce qu'il y a une dotation publique, les structures de l'ESS seraient moins chères. Cette idée appartient à l'imaginaire collectif du secteur privé et même à celui des collectivités publiques. Je suis persuadé qu'en faisant appel aux associations de l'ESS, elles pensent qu'elles seront moins chères que des structures du secteur privé. Il faut expliquer notamment aux collectivités locales qu'il s'agit d'un engagement associatif corroboré par un engagement politique : faire appel à des associations d'insertion revient plus cher, mais elles apportent une valeur sociale qu'il faut payer. Accompagner des personnes dans l'insertion a un coût professionnel spécifique apparaissant dans les budgets transmis dans le cadre des marchés publics. »

Farouk Amri, animateur

M. Chester Leonce, que fait la mairie de Cayenne pour accompagner les porteurs de projets associatifs ?



Chester Leonce, Conseiller municipal représentant la mairie de Cayenne

« Nous travaillons énormément avec le tissu associatif de Cayenne. Nous lui fournissons un accompagnement logistique et autre. Nous remercions les associations, car elles participent aux animations culturelles portées par la Ville, presque chaque semaine. »

Farouk Amri

Mettez-vous des locaux à disposition ?

Chester Leonce

« Nous mettons des locaux à disposition par exemple la Maison d'initiatives locales et d'autres espaces publics. Il y a énormément d'associations actives à Cayenne, je n'en connais pas le nombre. »



Farouk Amri,

Que fait la Collectivité territoriale de Guyane pour accompagner les porteurs de projets associatifs ?



Anne-Marie Read, Déléguée à la vie associative et à la cohésion sociale de la CTG

« Avant d'accompagner les associations, la CTG a fait un travail de recherche pour sérier les problèmes existants. Pour accompagner les porteurs de projets notamment associatifs, nous avons fait un maillage de l'ensemble du territoire, les associations n'existent pas qu'à Cayenne ou en centre-ville, mais aussi à l'Ouest, à l'Est, dans les communes éloignées. Puis nous avons défini des axes :

- accompagner la professionnalisation, par la formation, par la création d'emplois ;
- améliorer les services rendus aux associations, car par exemple, ce qui peut se faire à Cayenne ne peut pas se faire à l'Est ;
- soutenir la structuration des associations ; ce qui peut se faire en centre-ville ou sur le littoral ne peut pas l'être au centre de la Guyane ;
- fédérer, accompagner les associations.

Joëlle Maury, Directrice du développement de la vie associative et citoyenne du 20^e Ville de Paris

« Le 20^e est un arrondissement de près de 200 000 habitants avec 2 grands quartiers en Politique de la ville et arrondissements populaires. »

Farouk Amri

Quelles sont les principales difficultés rencontrées au quotidien par une association ?

Joëlle Maury

« Au quotidien, il faut définir et trouver, créer les réseaux de partenaires, de financements, de dispositifs, comprendre le jargon utilisé dans les dossiers (il a été question des Cerfa par exemple). Depuis quelques années, les associations font face à une disparition de la notion d'accompagnement au fonctionnement. Les nombreux appels à projets dénaturent parfois le projet issu d'une association. L'association doit en permanence s'adapter au jargon des appels à projets et rentrer dans leurs critères. Ce qui est dommage, car la vie associative est présente sur tous les secteurs,

tous les fronts, sur l'innovation, sur la participation citoyenne ; or, une commande lui est passée. C'est très perturbant, insécurisant, car cela déstabilise les financements, donc les emplois. »

Farouk Amri

Il y a aussi des quartiers « Politique de la ville » à Dijon. Pourquoi les associations de ces quartiers ont-elles tant de difficultés à recevoir les fonds demandés dans le cadre de ce dispositif ? La différence est parfois très importante entre ce qui est versé et le budget du projet.



Christophe Berthier, Adjoint en charge de la vie associative à la ville de Dijon

« Je remercie le RNMA de nous avoir invités. Je tiens à signaler qu'il y a eu un effort de notre collectivité afin de nous permettre d'assister aux Rencontres de Guyane.

Votre question est très vaste, je représente François Rebsamen, président-maire de Dijon Métropole. Il dit que les associations sont « indispensables à la cohésion sociale, à l'ouverture d'esprit, à la tolérance qui marquent une démocratie en bonne santé ». Je constate que la Région Guyane en a pris le pas par les propos du Président de la collectivité territoriale. »

Farouk Amri

« Je crois que tous les élus diraient la même chose. Ils disent tous que le tissu associatif est nécessaire, à la République... Je ne veux pas vous provoquer, mais nous participons à une conférence-débat active. Nous savons que le tissu associatif est important, aujourd'hui, il a besoin de fonds, est-ce qu'en tant que collectivité vous accompagnez les associations avec diligence ? »

Christophe Berthier

« Nous ne pouvons pas citer de chiffres sans l'avant-propos que j'ai tenu. La langue de bois disparaît, se dissipe par les moyens qui sont mis par les collectivités. La Ville de Dijon a octroyé 12,6 M€ aux associations en 2018. 4 150 sièges associatifs sont répertoriés, mais il y a une Maison des associations qui centralise les demandes et permet d'avoir une vision pour ceux qui s'engagent dans les projets associatifs. Il y a eu 210 créations d'associations en 2018. 70 ha de locaux ont été mis à disposition avec 27 200 heures d'utilisation. La répartition est de 21 % concernant l'action sociale et la solidarité, 21 % pour le sport/loisirs, 14 % dans l'art/culture. La MDA est structurée avec un centre de ressources pour accueillir les associations. Quelqu'un qui veut créer une association n'a pas forcément toutes les règles, pour appliquer son projet. Le porteur de projet a des idées qui fourmillent, mais n'a pas forcément les moyens de les faire vivre. Nous identifions son projet avant de mesurer le montant, les efforts en matériel, en ressources humaines qui seront nécessaires pour l'accompagner. »



Farouk Amri

Aujourd'hui, êtes-vous prêts à recevoir l'émissaire de la Ville de Cayenne pour qu'il sache ce qui est fait à Dijon ?

Christophe Berthier

« Vous m'enlevez les mots de la bouche, car je souhaite proposer à l'émissaire de la ville de Cayenne de venir nous rencontrer, de l'accueillir à Dijon, de lui présenter nos structures et le développement de la vie associative locale. Il est le bienvenu. Et si je représente François Rebsamen, nous travaillons en transversalité avec les autres adjoints, le service International est très ouvert à une mise en lumière grâce à des échanges de nos différents futurs partenaires. »

Jean-Marc Aimable, Président de la CRESS

« Aujourd'hui, les donneurs d'ordres aspirent à ce que les associations soient de plus en plus professionnelles. Les associations menant de petits projets risquent de disparaître. C'est pour cela qu'a été créé le Fonds de participation des habitants, le Fonds d'initiatives des habitants qui permettent aux associations de quartiers d'émarger en réalisant de petits projets (environ 1 500 €). Dès lors qu'il est question d'appels à projets, nous sommes tous sur le même reliquat, nous sommes tous dans la professionnalisation. C'est un aspect contextuel.

Le représentant de la ville de Dijon a précisé que 2 axes sont à entrevoir : l'engagement financier, je peux parler en tant que technicien et non politique, il y a une implication extrêmement importante par exemple en ce qui concerne le périscolaire (près de 2 M€, plus de 200 emplois). Mais il s'agit d'une volonté politique de choisir cet axe, d'y investir et de permettre au secteur associatif d'être financé avec une participation de la CAF et bien entendu des services de l'État. Tout dépend du choix, de l'orientation de certaines collectivités, sachant que certaines n'en ont pas la possibilité. »

Chester Leonce, Conseiller municipal représentant la mairie de Cayenne

« La Ville de Cayenne met à disposition des associations près de 200 000 € par an (le rapport est de 1 à 10 par rapport à Dijon). En 2019, ce financement a permis d'accompagner 63 projets. En ce qui concerne le tissu associatif, nous avons mis en place la Régie de quartier de Cayenne qui accompagne les associations. Nous mettons en place les Fonds de participation des habitants



à hauteur de 1 500 € pour permettre aux associations de mener des projets ponctuels. Nous n'avons rien à envier à la ville de Dijon, nous faisons pour nos associations l'équivalent de ce qu'elle fait pour les siennes. »

Farouk Amri

« Madame la sous-préfète, l'État réfléchit-il pour faire en sorte que le temps consacré par les bénévoles soit valorisé, par exemple par des points retraite, par une indemnité spécifique? En effet, le bénévolat a tendance à disparaître, les gens se replient sur eux. Mais il y a des personnes qui consacrent du temps, de l'énergie, parfois de l'argent au monde associatif. Quand cet investissement sera-t-il valorisé? »

Claire Durrieu, sous-préfète pour le développement économique et social de Guyane

« L'État réfléchit-il? Oui, par définition.

En effet, l'État réfléchit à la reconnaissance de l'engagement citoyen. Il n'y réfléchit pas pour la Région Guyane, je ne peux donc pas vous apporter toutes les précisions. Ces débats ont lieu actuellement dans l'enceinte parlementaire ainsi que des ministères : faut-il reconnaître le bénévolat dans le cadre de la retraite, dans celui de la formation (compte professionnel formation/CPF)? Ces réflexions destinées à reconnaître l'engagement citoyen ont lieu, mais je ne peux vous faire part d'aucune décision aujourd'hui.

Je reviens sur le point souligné par le représentant de la ville de Dijon sur les difficultés des associations à se faire payer. Des efforts de simplification ont été faits, mais lorsqu'il s'agit de fonds publics, il est normal que le suivi soit attentif. Cela entraîne une erreur de perception des associations, mais nous sommes tenus à un bon emploi des fonds publics, c'est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est un principe fondamental de notre République. Dans les services de l'État de la Région Guyane, nous faisons tout notre possible pour accompagner les associations. Les équipes de la Politique de la Ville font très bien leur travail, passent énormément de temps à contacter et à recevoir chaque association lorsque des problèmes pourraient apparaître pour le règlement. Cela prend du temps, c'est complexe, mais nous devons rendre compte de l'utilisation des fonds publics. Il m'est arrivé de recevoir personnellement un représentant associatif afin de lui expliquer pourquoi son dossier n'avance pas aussi rapidement que souhaité. Nous faisons tout notre possible, dans le respect des règles de bonne gestion des deniers publics. »

Farouk Amri

« Pour des raisons légitimes, en Guyane, l'État favorise de plus en plus la dématérialisation des démarches. En Guyane, la fracture numérique est très importante, certains acteurs associatifs n'ont pas accès au numérique, même si tout le monde



connaît l'image d'un territoire qui fait décoller des fusées. Que faire pour que certains acteurs associatifs ne soient pas exclus de la réponse à des appels à projets, faute d'avoir accès au numérique ? »

Claire Durrieu, sous-préfète pour le développement économique et social de Guyane

« Parlez-vous d'un appel à projets en particulier ? »

Farouk Amri

L'appel à projets Politique de la Ville 2020 : les APPV se font uniquement sur le portail « Dauphin » ; or des collectivités, des acteurs, des habitants n'ont pas accès au numérique.

Claire Durrieu

« Il y a la question de l'illectronisme, la difficulté de maîtrise des outils informatiques, que ce soit à l'échelle du pays ou des régions. Certes les dossiers sont à déposer sur le portail « Dauphin », mais les équipes « Politique de la Ville » sont disponibles pour accompagner les associations. Par ailleurs, des initiatives locales existent, dont certaines sont portées par des Régies de quartier. Il s'agit de tiers-lieux, de tiers-associations souvent financées à ce titre par l'État pour faire de la médiation numérique. C'est vrai pour Guyacliç', les Maisons de services au public (MSAP) et nouvellement les Maisons France services. »

Farouk Amri

« Au fur et à mesure du temps qui passe, nous avons l'impression que l'ingénierie demandée aux acteurs associatifs se complexifie. Que fait le Réseau national des Maisons des associations pour accompagner les structures souhaitant élaborer un projet sans posséder l'ingénierie nécessaire ? »



Grégory Autier, Directeur de S3A, représentant pour le RNMA

« Oui, l'ingénierie se complexifie, mais depuis le début de ce débat, le terme « association » est employé comme s'il était univoque. Or, la vie associative est une multiplicité de réalités. Pour parler de l'engagement et du soutien, il faut d'abord s'intéresser à l'acteur afin d'adapter ses réponses. Selon le décompte de l'association employeuse, la vie associative représente dans notre pays 1,5

million de structures, 12 % du secteur employeur. Cela regroupe un club de pétanque, un collectif informel qui s'intitule « association » et potentiellement une structure qui portera 200 emplois. L'ingénierie sera très différente selon les demandeurs reçus par une Maison des associations. L'ingénierie sera très légère pour une micro-association sollicitant très peu de moyens (plus 50 % des associations ont un budget annuel inférieur à 10 000 €). La première question de ces structures ne porte pas obligatoirement sur les financements, il s'agit souvent de participation, d'intérêt collectif, de faire ensemble. Dans ce cadre-là, l'ingénierie que nous pouvons apporter est de travailler la dynamique de coopération, la mise en réseau, d'être des facilitateurs. C'est peut-être la mise en relation avec une collectivité pour bénéficier d'une salle, avoir à disposition quelques tables et chaises pour faire une petite brocante. Le projet est parfois beaucoup plus conséquent avec obligation de diversifier les financements. L'ingénierie sera toute autre, la Maison des associations pourra accompagner une demande de financement auprès du Fonds social européen (FSE).

Au travers de ses Maisons, le RNMA ne cherche pas à parler de la vie associative comme d'un tout univoque. Il veut l'appréhender à travers toutes ces considérations, pour cela les Observatoires locaux de la vie associative ont été créés. Ils permettent de rendre compte de la richesse et de la diversité. Lorsque l'interlocuteur est bien situé, nous développons des outils de réponses adaptés, appropriés à ce que sont des individus, car ce sont d'abord et surtout des individus que nous rencontrons. Certains de nos interlocuteurs ont un bagage culturel relatif, d'autres ont un niveau de qualification et d'expérience bien plus important. Nous ajustons nos pratiques d'accompagnement. Cet ajustement régulier a pour objectif de satisfaire le besoin exprimé, car cela participera du développement de la vie associative, donc de l'engagement associatif sur les territoires. Le rôle d'une Maison des associations est de faire en sorte que les gens qui ont envie de faire trouvent des réponses qui leur conviennent pour pouvoir continuer à faire, car ils ont souhaité donner du temps. Mais ce temps est contraint et nous essayons de leur en faire perdre le moins possible grâce à des pratiques d'accompagnement adaptées. »



Questions-réponses avec la salle



Participant de la salle : « Depuis 50 ans, nous sommes au service de la vie associative, nous avons créé la Maison des associations en Guyane (une invention peut-être ?) et nous fonctionnons 7 jours sur 7. À l'heure où je vous parle, nous accueillons une formation : l'Association des parents et amis des déficients auditifs de Guyane (APADAG) fait une session de formation depuis un mois. Le matériel est mis à disposition de 45 associations, elles se financent sans subvention. Notre budget annuel est de 40 000 € grâce aux cotisations des associations.

Je n'avais jamais entendu parler de votre réseau, je n'ai pas été invité à ces Rencontres, je suis venu en curieux. Nous fonctionnons avec la mairie de Cayenne, nous lui apportons parfois notre concours, car nous connaissons les Maisons de quartier, nous animons. Nous apportons notre concours aussi à Matoury, nous agissons sur l'ensemble du territoire pour répondre aux questions des associations. »

Grégory Autier, Directeur de S3A, représentant pour le RNMA

« Je suis très content d'entendre des témoignages. De façon très modeste au nom du Réseau, il y en a une foison de Maisons des associations, d'initiatives sur les territoires, notre objectif n'est pas de tout rassembler. Une Maison des associations est multi-faces. Votre projet est très intéressant, car visiblement très adapté à la réalité du territoire. Le terme de « maison des associations » n'est pas normé, il n'est pas protégé. Une Maison des associations est un lieu-ressources avec des acteurs qui se réunissent pour monter des projets. Que vous ne nous connaissiez pas ne doit pas être très gênant pour vous, mais c'est dommage pour nous. Ce que vous venez de nous présenter nous intéresse beaucoup, car nous sommes un réseau d'échanges de pratiques et vous pouvez nous enrichir de ce que vous êtes et de vos spécificités. »

Joëlle Maury, Directrice du développement de la vie associative et citoyenne du 20^e Ville de Paris

« Pourrions-nous connaître le nom de cette structure, car je suis présidente d'une Régie de quartier à Paris. Êtes-vous une Maison de quartier, une Maison des associations, une Régie de quartier ? »



Participant de la salle

« Nous sommes l'Union des associations d'éducation populaire et à l'intérieur de l'Union, nous avons construit la Maison des associations à Cayenne. »

Johan Balageas

« Je travaille à l'Aprosep depuis 4 ans, dans les territoires de l'Ouest. Si le monsieur n'a pas été invité, j'ai peut-être une explication et cela répondra à sa question. Nous ne sommes peut-être pas d'accord sur ce qu'est une Maison des associations ?

Il y a 5 ans, je suis arrivé en vacances ici, je suis tombé amoureux du territoire et surtout j'ai vu qu'il y avait des besoins énormes, que les moyens manquaient beaucoup. J'ai vu trop peu de structures d'éducation populaire, pas de Maisons des associations, pas de centres sociaux, trop peu de Maisons de quartiers. Je pense qu'il manque de structures et de politiques ambitieuses pour structurer la vie associative.

Les intervenants nous apprennent des choses très intéressantes, les discours qui m'interpellent le plus sont ceux des représentants de l'État et des collectivités. Je vais quitter mes fonctions après 4 années d'investissement sur le territoire, parce que je n'y arrive pas, parce que malgré leurs discours, les financeurs ne financent pas la structuration de la vie associative. Ils financent des projets ponctuels, souvent au travers de la Politique de la Ville dont ce n'est pas l'objectif ; elle est là pour apporter une plus-value. D'ailleurs, dans le panorama de la vie associative, il a été question de l'emploi associatif en Guyane. C'est significatif, car ce sont justement ces associations qui ne sont pas employeurs, celles dont on ne parle pas qui ont besoin d'une Maison des associations.

Ma première question est : pourquoi n'y a-t-il pas de Maisons des associations en Guyane ? Parce que l'Aprosep y travaille ? Non : l'Aprosep n'est pas financée pour faire ce travail, elle essaye de le faire sans financement. Par exemple, régulièrement, la DGSCS nous envoie des associations. Pourtant lorsque nous avons déposé un appel à projets pour créer une Maison des associations, sur les 15 000 € que nous espérions obtenir, nous en avons obtenu 3 000 ou 4 000, donc il n'y a pas de Maison des associations. Et de plus en plus, il nous est demandé quel est notre modèle économique.

Ma seconde question est : nous, structures qui rendent des services aux citoyens dans des associations, devons-nous avoir un modèle économique rentable ? Face au désengagement des politiques publiques, devons-nous faire appel au mécénat qui tire son argent du capitalisme et que nous soyons au service de politiques qui ne sont pas là pour améliorer la vie des gens ?

Je fais trois hypothèses et je suis désolé de terminer par cela, il n'y a pas de Maison des associations en Guyane :

- parce que beaucoup d'élus ne savent pas en quoi cela consiste, qu'ils ne voient pas l'intérêt d'une telle structure ;
- parce que les politiques de financement des associations sont plutôt clientélistes (les élus saupoudrent, font plaisir à droite et à gauche aux structures qui leur apportent des électeurs) ;
- peut-être parce que les Maisons des associations bien conduites ont un rôle de contre-pouvoir. »



Farouk Amri

Voilà une intervention qui permet de sortir de la routine. Qui va répondre ? Cayenne ?

Chester Leonce, conseiller municipal représentant la mairie de Cayenne

« En toute sincérité, à la mairie de Cayenne, ce sont des commissions qui accordent les subventions, il sera très compliqué de supprimer le clientélisme.

Par ailleurs, il y a des appels à projets et il faut rentrer dans leur cadre pour bénéficier de ces financements.

Depuis 2014, la Ville de Cayenne a ouvert 12 Maisons de quartiers pour les associations, avec un animateur par Maison de quartier. Nous ouvrons un maximum de Maisons de quartiers et nous ne sommes pas là pour saupoudrer, nous sommes là pour donner ce que nous pouvons. Nous avons prévu 200 000 € cette année : nous ne pouvons pas donner plus, vous ne pouvez pas reprocher aux collectivités de ne pas donner ce qu'elles n'ont pas. »

Joëlle Maury, Directrice du développement de la vie associative et citoyenne du 20^e Ville de Paris

« Je ressens que dans l'intervention qui nous interpelle, un peu tout est mélangé, il faut revenir en arrière. Je m'associe totalement aux propos de Johan Balageas. La vie associative est très souvent une mesure d'ajustement dans les politiques publiques. Elle a beaucoup souffert dans les années 2000, au cours desquelles il y a eu détricotage, manque de suivis et d'objectifs à long terme. Les calendriers, les décideurs changent, il faut se réadapter après avoir subi des tsunamis. Les territoires d'outre-mer ne doivent pas y échapper.

Pourquoi n'y a-t-il pas sécurisation des associations afin qu'elles puissent faire de l'accompagnement ? Une Maison des associations, c'est une direction, des équipes, un projet très politique au sens étymologique du terme, donc elle fait très souvent peur aux élus. Par exemple, à Paris, la première Maison s'est ouverte dans le 13^e arrondissement pour un arrondissement de 180 000 habitants et 3 000 associations, 4 associations ont répondu à un appel à projets Politique de la Ville. Au bout de 2 années, parce que nous les avons accompagnées, il y en avait 130. Les politiques ont commencé à se demander ce qu'étaient ces intermédiaires très politiques. Il a fallu plusieurs années pour que nous nous fassions connaître et reconnaître que nous puissions accompagner. Mais, nous sommes toujours à la merci de changements, de remous, car la vie associative est très souvent une mesure d'ajustement. Et dès qu'il y a un problème, il est fait appel aux associations à qui l'on demande d'être innovantes et toujours présentes. Mais le maillage ne se fait pas facilement. »



Claire Durrieu, sous-préfète pour le développement économique et social de Guyane

« Pour répondre à l'intervention de Johan Balageas : vous avez parlé du clientélisme, le représentant de la ville de Cayenne a répondu. C'est un mot que je ne peux laisser passer, car il n'y a aucun clientélisme sur les financements que nous accordons. Vous avez parlé de désengagement des politiques publiques : dans le cadre de la Politique de la Ville, c'est objectivement faux. Leurs financements ne baissent et ne baisseront pas et seront plutôt en augmentation, car, par exemple, il y a de plus en plus d'adultes relais (95 actuellement, avec une augmentation de 20 dernièrement).

Je vous rejoins sur le constat d'une structuration insuffisante des associations sur le territoire. Tous les praticiens du territoire le savent : il manque des capacités d'ingénierie pour répondre à des appels à projets complexes. Ce n'est pas parfait, mais ni l'État ni les élus ne peuvent décréter d'en haut comment et quand il sera possible de créer une Maison, il faut voir émerger des projets et envisager comment les accompagner. En ce qui concerne l'État, un projet pertinent, sérieux, structuré sera accueilli avec beaucoup d'intérêt. J'ai trouvé intéressant le projet de plate-forme porté par l'association GAIA : c'est un élément de réponse pour simplifier l'accès aux financements, aux démarches administratives. Je crois que l'État cofinance ce projet, c'est à vérifier. Si un tel projet est présenté au titre du Plan Pauvreté ou d'un autre plan, il sera examiné avec intérêt. Dans notre territoire, il n'y a pas d'opposition entre les associations, les élus, l'État. Nous travaillons ensemble. Il faut continuer à le faire afin de mieux structurer, car il y a des besoins. »

Farouk Amri, animateur

En complément de vos réponses, j'aimerais avoir votre point de vue sur la sécurisation financière des acteurs associatifs. Comment éviter que, chaque année, ils se demandent s'ils obtiendront ou non une subvention ? Que faites-vous dans vos fonctions respectives ?

Christophe Berthier, Adjoint en charge de la vie associative à la ville de Dijon

« Les propos de Johan Balageas sont vraiment au cœur du sujet actuel des politiques publiques. Précédemment, je vous ai annoncé un budget en millions alloué aux associations par la Ville de Dijon, ce n'est pas pour épater la galerie, je précise que cela représente un peu plus de 5 % du budget municipal. C'est en augmentation constante, entre 2017 et 2018, elle a été de 9 %, cela va augmenter encore : pourquoi ?

Lorsque l'État ne répond plus à la demande, comme c'est le cas pour les contrats aidés, alors que des associations pérennisent des emplois. Lorsqu'elles se sont retrouvées amputées de ces contrats aidés, elles se sont retournées vers leurs élus de proximité. Les collectivités ne sont pas là pour suppléer l'État, mais elles doivent apporter des réponses.

Comment sécuriser le financement d'une association ? Nous le faisons par le biais de Contrats



pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) qui donnent aux associations une vision sur 3 ans. Elles connaissent le montant dont elles pourront bénéficier en fonction de leurs besoins, de leurs actions. Trois années permettent d'avoir un délai de réflexion, une petite vision d'avenir.

Cela permet de respirer la première année, de réaliser un projet la deuxième année, de prévoir la suite grâce à un nouveau CPOM la troisième année. À partir de 23000 €, nous engageons, c'est un montant important, nous savons que les associations ont besoin de moyens et de personnel.

La Ville de Dijon a un observatoire des associations. En 2018, 54 % des associations ont indiqué qu'elles manquaient de bénévoles. La Ville de Dijon a créé un dispositif d'attribution de bourses à des étudiants, en contrepartie ils doivent effectuer 12 heures de bénévolat auprès de l'association de leur choix : nous organisons une soirée des associations manquant de bénévoles. Ce qui est formidable, c'est qu'à l'issue de ces rencontres entre étudiants et associations, certains étudiants poursuivent leur action en tant que bénévoles. »

Anne-Marie Read, Déléguée à la vie associative et à la cohésion sociale de la CTG

« La CTG fait au moins 2 campagnes par an d'appels à projets ou des appels aux associations afin de leur verser quelques fonds. Les critères sont les suivants :

- rédaction des appels à projets, mise en ligne ;
- les associations remplissent les dossiers (à envoyer sous format dématérialisé) ;
- les dossiers sont étudiés et peuvent déboucher sur des subventions.

Nous n'avons pas l'obligation d'accorder les subventions, il faut fournir certains documents, répondre à certains critères. Nous ne pouvons pas délivrer des fonds publics à notre guise. Souvent, nous nous rendons compte que les associations auxquelles une subvention est accordée pensent obtenir tout de suite la totalité du fonds. Cela n'est pas possible, je répète qu'il s'agit de fonds publics. Il faut que l'activité ou le projet débute, pour qu'une partie de la subvention soit attribuée. En cours de réalisation, il est possible d'obtenir une autre partie, le solde sera versé au terme du projet. Les associations ont beaucoup de mal à le comprendre, elles répondent à un appel à projets ou sollicitent une subvention et souhaitent recevoir dès le départ la totalité de la subvention accordée. Nous ne pouvons pas faire ainsi, imaginons que nous attribuions la totalité d'une subvention au démarrage de l'action et qu'elle n'aboutisse pas. Comment ferait une association en difficulté pour restituer ce qu'elle a perçu ? »



Grégory Autier, Directeur de S3A, représentant pour le RNMA

« À propos des circuits de financement : il n'est pas exact de dire qu'il n'est pas possible de verser la totalité d'un financement à une association parce qu'elle est fragile, il existe des moyens juridiques permettant de déléguer des moyens sans devoir appliquer la règle administrative à laquelle vous vous référez.

À la question « pourquoi n'y a-t-il pas de Maison des associations à Cayenne ? », le RNMA n'a pas la réponse. Venir en Guyane est pour nous la possibilité de venir auprès d'un de nos membres, l'Aprosep, pour mieux faire connaître ce qu'est une Maison des associations. Nous souhaitons rencontrer des acteurs associatifs et des partenaires publics afin de semer modestement cette idée, de soutenir l'envie du territoire. Si, d'ici quelques mois, ce type de lieux ressources émerge, tant mieux. Mais il faut savoir que l'émergence d'une Maison des associations n'est pas de la responsabilité d'une seule partie. Les acteurs associatifs ont obligatoirement un rôle à jouer dans l'expression des besoins, dans la dynamique de questionnement. C'est également un sujet très intéressant pour que les partenaires publics et les représentants de l'État se mettent autour de la table, car c'est une réponse à un besoin collectif. Il ne s'agit pas d'une réponse à un besoin des associations, c'est bien la réponse à l'ensemble des acteurs concernés par la vie associative d'un territoire et souhaitant son développement. L'État, les collectivités et les acteurs associatifs ont intérêt à ce que la vie associative se développe : normalement, une Maison des associations est un beau sujet de consensus.

Pour ce qui touche à la sécurisation des financements, si ne serait-ce que la moitié de la qualité des beaux discours portés sur la vie associative se réalisait, nous serions extrêmement riches. Nous vivons dans un contexte complexe, où il y a de belles paroles, mais pas forcément d'actions. Depuis un an, nous avons un secrétaire d'État en charge de la vie associative, M. Gabriel Attal et malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, les réponses apportées par son secrétariat d'État ne sont pas au niveau des enjeux que nous rencontrons. Il doit se battre avec d'autres ministères pour obtenir des moyens nécessaires, par exemple pour le Fonds national d'aide à la vie associative (FNDVA) qui a remplacé la Réserve parlementaire. Il y a 2 ans, 28 M€ ont été enlevés, il nous est assuré qu'ils vont revenir, mais chaque année qui passe fait que nous sommes en difficulté. De ce fait, la vie associative est obligée de se diriger vers des crédits spécifiques, la Politique de la Ville, le Plan Pauvreté, etc. Mais la vie associative ne peut pas être soutenue trop fortement par des crédits spécifiques, elle doit l'être par des crédits de droit commun qui doivent lui être dédiés. Aujourd'hui, malheureusement, je ne dirai pas qu'il n'y a pas d'envie, mais les gens qui portent ces envies dans les ministères ne sont pas écoutés par Bercy et autres. Le budget de l'État, notamment ce qui concerne la vie associative n'est pas au niveau des discours. Il y a un an, à l'Assemblée nationale nous avons été qualifiés de « trésor national » : un trésor national ne peut pas fonctionner avec des caisses vides. »

David Mérour, participant

« Je suis président de l'association « Compagnie Zoukouyanyan », association culturelle (conte et théâtre). Nous intervenons beaucoup dans les quartiers prioritaires. Un jour, j'ai décidé de professionnaliser cette association et depuis 3 ans nous avons des salariés. Je voulais aborder le problème de la sécurisation financière. La



semaine dernière, j'ai rencontré des services de la CTG, car le budget associatif présentait un trou. En 2018, nous avons été financés, rien n'est prévu pour nous en 2019. La situation était critique puisque je ne pouvais plus payer les salariés : ils m'ont accompagné, le but de créer la surprise a été atteint. Aujourd'hui, je croise le président et j'apprends que j'ai fait un scandale. Je me demande si les associations sont prises au sérieux, si en tant que président bénévole, je dois continuer à me démenner pour payer des jeunes en qui je crois. Ils ont en majorité entre 21 et 25 ans, certains sont en contrats d'apprentissage, parfois il s'agit d'un premier emploi. Il y a eu 3 recrutements à la suite de services civiques. Je pense jouer toutes les cartes pour l'insertion des jeunes en Guyane, pour la proximité culturelle, puisque nous intervenons dans les quartiers à Cayenne, à Kourou, à Macouria, à Matoury et à Remire-Montjoly ; or, nous n'obtenons pas d'aide. On ne croit pas à ce que je fais, donc je vais rentrer chez moi et aller à la pêche... »

Intervenant de la MDA de Tourcoing

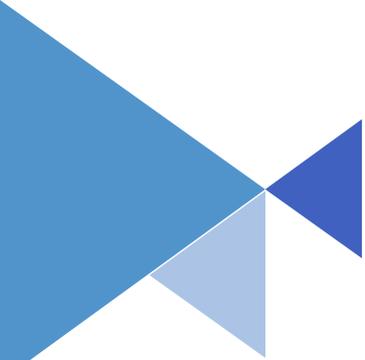
« Je regrette que le débat se limite à la question du financement de la vie associative. Je n'ai pas envie de rester dans ce cadre où nous devons nous justifier de coûter à la société.

En tant que Maison des associations, nous avons l'habitude de nous définir de plusieurs manières, il y a un consensus sur la logistique, l'appui, l'ingénierie technique et l'accompagnement. Mais il y a une dimension sur laquelle nous n'avons pas assez insisté : la vie associative dérange peut-être ou fait peur en tant que contre-pouvoir.

Une MDA est un espace où des professionnels connaissent, comprennent les associations, voient ce qui se passe dans divers secteurs de la vie, différents types d'activité. Ils peuvent dialoguer avec les élus, pour faire que les politiques publiques ne soient pas pensées par un élu qui, même bien intentionné n'a que la capacité de penser d'une personne. La Maison des associations et ses professionnels peuvent créer des espaces pour discuter des questions sociétales de leur ville, de leur quartier : c'est un espace démocratique. On ne trouve pas facilement les citoyens ; or la MDA connaît les associations qui sont des groupements de citoyens intéressés à la vie de leur cité, il me semble intéressant de le rappeler. En quelque sorte, il peut y avoir redéfinition démocratique de la politique publique locale. »

Intervenant de la MDA de Roubaix

« Je suis chargé de mission dans une Maison des associations à Roubaix, dans le nord de la France où nous connaissons les difficultés, qui sont certes à une échelle différente de celle rencontrée en Guyane. Les délais pour recevoir des fonds sur des clôtures d'actions sont parfois de 18, 19, 20 mois. Je prends un exemple dans le champ de la culture, celui des animateurs dans les hôpitaux. Une association faisant quotidiennement des interventions dans un hôpital public est venue à la MDA, car ses responsables ne savaient plus comment faire : tous les dossiers étaient rendus et validés, mais les fonds n'étaient pas versés. Cela me pose des problèmes, car il y a des associations qui sont professionnelles, même si leurs présidents sont bénévoles. Elles anticipent, elles



analysent les temps, et elles ne se reposent pas toujours sur les collectivités. Sur le territoire que je connais, les fonds de l'État n'ont cessé d'augmenter sur la Politique de la Ville et dans le même temps, les fonds municipaux n'ont cessé de baisser. Nous avons parfaitement conscience qu'il n'est pas possible de faire ce que l'on veut des fonds publics, et nous ne sommes pas opposés aux contrôles. Vous ne trouverez pas un président d'association qui décidera de faire n'importe quoi avec l'argent public : c'est notre gâteau à tous. Il y a des logiques territoriales, j'ai découvert des élus pour les convaincre de travailler ensemble. Mais pour fonctionner, nous avons besoin de toucher rapidement les fonds qui nous sont accordés. »

Farouk Amri, animateur

« À propos de l'orientation du débat, 100 % des associations que je reçois n'ont pas pour principale préoccupation l'aspect politique, mais c'est bien l'aspect financier qui prime pour leur bonne marche, leur bon fonctionnement. »

Nadine Baudy, Directrice Jeunesse et vie associative à la CTG

« Je veux apporter un soutien au secteur associatif, apporter l'information sur la démarche que la collectivité a entamée depuis 2017 vers le tissu associatif. Une Direction et un Service Vie associative ont été créés. Il s'agit bien évidemment de répondre à cette problématique financière et à la mise en place d'une organisation autour du secteur associatif. Notre difficulté en tant que collectivité est également financière, surtout lorsqu'une association nous sollicite en fin d'exercice budgétaire. Nous avons alors du mal à répondre à ses difficultés.

Quoi qu'il en soit, la démarche a été lancée, nous avons mis en place la première édition du Salon de la vie associative, en partenariat avec la CRESS, l'Aprosep, la DJSCS. Bien sûr, nous appelons d'autres acteurs à nous rejoindre pour aller vers ce qu'a présenté l'élu : cette démarche de professionnalisation, cette structuration, cette aide à la création d'emplois, à l'acquisition d'équipements structurants. Bien entendu, nous le faisons avec les moyens dont nous disposons au sein de la collectivité, au sein de notre service. »

Farouk Amri

Nous allons clôturer rapidement cette première table ronde en répondant à la question : comment soutenir l'engagement associatif ?

Joëlle Maury, Directrice du développement de la vie associative et citoyenne du 20^e Ville de Paris

« Les réponses ont été données, surtout en ce qui concerne le constat et l'évaluation des besoins. Grégory Autier a parlé du travail qui a donné naissance à [59 propositions](#) soumises au Secrétaire d'État à la Vie associative. Nous pensions connaître les décisions en novembre 2018 et nous n'avons toujours rien. Or, les réseaux nationaux ont travaillé à faire remonter les besoins et les attentes dont fait partie la sécurisation des financements. Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport présentant un éventail de propositions répondant à l'amélioration des besoins du monde associatif. »



Claire Durrieu, sous-préfète pour le développement économique et social de Guyane

« Je vais aborder la Guyane, et non l'échelon national que je connais moins bien. Nous pouvons soutenir :

- en poursuivant la bonne dynamique de travail entre les associations, les élus, les collectivités et l'État;
- en réglant les problèmes lorsqu'ils se présentent, ceux qui nous ont été présentés aujourd'hui nous étaient connus, nous pourrions notamment travailler ensemble sur l'ingénierie administrative.

Ma réponse est de continuer à travailler ensemble en structurant, notamment des réponses d'ingénierie. »

Christophe Berthier, Adjoint en charge de la vie associative à la ville de Dijon

« Je ne vais surprendre personne, en tant qu'élu, je vais répondre qu'il faut participer au Réseau national des Maisons des associations. Cette semaine a été un vrai laboratoire d'idées, nous avons rencontré des personnes formidables, dans un territoire formidable. Je pense que c'est aussi l'échange de pratiques, la dimension humaine. Nous nous adressons à des hommes et à des femmes, nous n'avons pas à calculer en permanence pour quel euro, quand, comment. Au sein de la Maison des associations de Dijon, il y a aussi des formations au Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA). Cela valorise le bénévolat, nous avons des PANDAS (points d'accès numérique de Dijon agglomération). La fracture numérique existe sur tous les territoires et il faut accompagner les publics éloignés de l'emploi et de la scolarité, les valoriser en les faisant devenir bénévoles dans une structure accueillante. N'oublions pas que les associations sont des créatrices d'emploi. La dimension associative n'est pas prise en compte par l'État, il faut la valoriser davantage. »

Anne-Marie Read, Déléguée à la vie associative et à la cohésion sociale de la CTG

« Concernant la stratégie, il est vrai que le «A» des associations devrait être fait en lettre d'or, à cause de la passion, l'énergie, les compétences mises en œuvre au sein des associations. Tout cela mis en commun ne fait qu'être un meilleur, un mieux-vivre et le partage. »



Grégory Autier, Directeur de S3A, représentant pour le RNMA

« Le soutien à la vie associative à d'autres dimensions que financières, par exemple des concours indirects. Il est essentiel d'apporter en proximité des réponses aux porteurs de projets (sur un territoire comme la Guyane, cela est encore plus vital qu'ailleurs). Si l'une des réponses possibles à apporter demain était par exemple de créer un centre de ressources à Cayenne, vous apporteriez vraisemblablement une réponse à 15 ou 20 km autour, mais tout un pan du territoire ne serait pas servi. Nous avons passé trois jours à Saint-Laurent-du-Maroni, les moyens y sont tout aussi nécessaires. »

L'engagement est agir en proximité, grâce à des ressources humaines. Les porteurs de projets demandent de l'ingénierie, parfois ils demandent de travailler sur des moyens financiers, mais ils peuvent également souhaiter seulement être écoutés. Nous devons être attentifs, bienveillants, nous devons les soutenir moralement. Les recevoir pendant une heure peut suffire à leur redonner de l'allant, ils se sont enrichis suffisamment de l'échange pour pouvoir agir. L'humain est extrêmement important.

La dernière dimension est sans doute de se faire confiance collectivement. La responsabilité de la réponse à l'engagement ne revient pas à un seul parti : ce n'est pas l'État seul, les collectivités uniquement, il n'y a pas que les associations qui doivent faire remonter des projets pour pouvoir être soutenues. Il faut penser que la relation n'est pas subventionneur/subventionné, ce doit être une relation entre partenaires. Nous agissons ensemble sur un territoire, avec des légitimités différentes pour faire en sorte que la citoyenneté se développe, pour faire en sorte que le vivre ensemble fonctionne. Se faire confiance est un moyen de soutenir l'engagement. »

Jean-Marc Aimable, Président de la CRESS

« Je vais répondre à l'une des questions de Johan Balageas sur la notion de modèle économique. Il faut distinguer deux corps associatifs : celui qui bénéficie d'une subvention et celui qui fait des prestations, c'est complètement différent.

En se situant du côté de celui qui fait des prestations, il y a un modèle économique. Les associations de régies de quartiers, les associations intermédiaires, les associations d'insertion par l'activité économique sont obligatoirement liées un modèle économique. C'est normal, elles ont des dotations, mais, quelles que soient les dotations accordées par l'État, on leur demande un modèle économique pour pouvoir pérenniser la création d'emplois ou voir des sorties positives. Cela n'a rien de choquant, il faut savoir où l'on se situe.

Pour les associations bénéficiant de subventions. Je n'ai pas à parler pour l'État, mais d'expérience, les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) existent. Cependant, je n'ai entrevu jusqu'à présent ce dispositif qu'avec des services de l'État. Il serait intéressant qu'à l'échelle des collectivités, il y ait cette notion de CPO. Cela ne peut être faisable qu'à partir du moment où l'action est à l'identique pendant 2 ou 3 ans. Si une action est pérennisable sur plusieurs années, nous le faisons dans le cadre de la Politique de la Ville : nous nous mettons d'accord entre collectivités et services de l'État.

Les associations qui ne souscrivent pas aux CPO ni aux subventions sont les petites associations



avec 1 000 € à 2 000 € d'actions. Elles relèvent de dispositifs particuliers : les fonds d'initiative, les fonds de participation qui souvent ne sont pas des dispositifs nationaux en tant que tels, ils sont aussi à l'initiative des collectivités. Nous avons des budgets annexes pour cela.

Il existe trois corps qu'il ne faut pas amalgamer : la création d'emplois, c'est l'insertion, c'est l'économie sociale et solidaire. Il y a une option très économique, mais pas au sens capitaliste, au sens où l'humain fait partie intégrante de l'économie. Il faut que la redistribution se fasse et voir de quelle manière. C'est une nouvelle donne, une nouvelle proposition d'alternative économique au travers de l'ESS. Dans l'ESS il y a 3 termes : économie, sociale et solidaire. C'est une réalité qu'il faut prendre en considération. S'il est possible de pouvoir bien distinguer dans le temps, de pouvoir dire que le modèle associatif n'est pas qu'univoque, je suis totalement d'accord. Il est multifactoriel, il a moult facettes pour lesquelles il faut choisir des axes en fonction de l'objet. Je pense que nous pourrions aller au-delà de toutes nos espérances, car le secteur associatif est extrêmement dynamique et vif. »

Chester Leonce, conseiller municipal représentant la mairie de Cayenne

« Pour soutenir les associations, le maire de la ville de Cayenne met en place de très nombreux dispositifs. Il met en place la logistique de la Ville pour les associations, je pense à la Maison des initiatives locales, aux Maisons de quartiers. Les écoles municipales sont mises à disposition des associations. Comme l'a dit M. Aimable, la ville de Cayenne a mis en place des CPO, elle met en place sa logistique pour soutenir ses associations qui sont très actives. Nous les en remercions. »

COMMENT METTRE L'ENGAGEMENT À PORTÉE DE TOUS LES JEUNES ?

Présentation des intervenant.es :

- **Loreline Vidal**, trésorière de la Cabane à Projets, centre socioculturel (Créon - Gironde)
- **Denis Dhalluin**, directeur de la MDA de Roubaix-Tourcoing
- **Carole Orchamp**, déléguée générale du RNMA, présidente de la commission « Engagement » au Haut Conseil à la Vie associative (HCVA)
- **Henrietta Van Keeken**, conseillère spéciale du Recteur de Guyane, responsable Service national universel (SNU) au Rectorat, ex-chef de établissement
- **Myriam Dufay**, responsable de l'association l'Effet Morpho (projet itinérant nouvellement créé sur les fleuves Oyapok et Maroni), participante à l'élaboration de la fédération des acteurs de l'animation de la vie sociale en Guyane.



Denis Dhalluin, Directeur de la MDA de Tourcoing

« C'est un petit témoignage sur une action vécue à Tourcoing depuis plusieurs années. Les administrateurs de notre Maison des associations, structure associative, ont constaté que beaucoup de nos associations adhérentes se plaignaient du manque de renouvellement dans leurs instances. Leur discours était : « les jeunes ne s'engagent plus ». Les administrateurs de la MDA ont décidé de s'emparer de cette question et d'y trouver des réponses.

L'autre point de départ ayant donné du sens à ces actions vers la jeunesse était de se dire que les administrateurs sont issus de rencontres faites pendant leur jeunesse avec des éducateurs, des professeurs, des animateurs qui, en plus de leurs parents les ont poussés à la découverte de l'engagement, leur ont permis de vivre des expériences collectives (colonies de vacances, mouvements de jeunesse). Nos administrateurs se sont demandé comment créer des pépinières de l'engagement, comment semer des envies de s'engager au sein de la MDA. Pour certains, les espaces d'engagement disparaissent ou s'amenuisent (par exemple, colonies, mouvement de jeunesse ouvrière chrétienne dans le Nord). Or, ils souhaitent être un espace où donner envie aux jeunes de s'engager au sein d'expériences collectives. Ce dispositif existe depuis 7 ans, il s'est développé petit à petit. Concrètement, nous faisons découvrir l'engagement à des éducateurs, des professeurs du territoire, en leur présentant comment s'engager dans leur métier. Par exemple, dans des écoles primaires, nous expliquons comment créer des associations temporaires le temps d'un projet : des enfants s'organisent pour mener collectivement une action. Dans les collèges, il s'agit de « Juniors associations » en parallèle aux mini-entreprises créées par le MEDEF dans les collèges pour promouvoir l'esprit d'entreprendre. Nous faisons la promotion des Juniors associations auprès des proviseurs,



des CPE, des professeurs. Ceci a permis d'en voir naître un nombre important.

Nous allons également à la rencontre des directeurs de lycées. Nous avons fait le constat avec eux que les lycéens susceptibles de s'engager dans l'avenir pourraient être des délégués de classe. Nous avons mis en place des formations de délégués de classe non pas pour qu'ils représentent leur classe dans les instances de vie scolaire, mais pour qu'ils sachent prendre la parole au nom d'un groupe, faire consensus, etc. À l'université, nous travaillons avec les associations étudiantes sur le renouvellement de leurs instances, car au bout de deux ou trois ans, les étudiants quittent l'université et le Bureau doit changer. Nous cherchons avec eux des outils de gouvernance adaptés à cette jeunesse.

L'autre axe important de l'engagement des jeunes est de trouver des moyens de leur donner envie de faire ensemble, nous avons beaucoup misé sur la mobilité. Dans le cadre de projets européens, une Junior association a été créée : « Les explorateurs de l'engagement ». Deux de nos administrateurs, un animateur et une chargée de mission sont très engagés dans ce projet. Cela fait 2 ans que 12 jeunes accompagnés de 2 adultes partent à travers l'Europe (Suède, Italie, Roumanie, Maroc). Ils viendront vraisemblablement en Guyane pour accueillir ensuite de jeunes guyanais à Roubaix afin de réfléchir à la notion d'engagement. Ils enquêtent sur les manières de s'engager, de la façon d'être citoyen avant 18 ans, comment leur parole peut être prise en compte avant d'avoir le droit de voter. Leur projet s'intitule « Citoyens d'aujourd'hui »*, car il leur est insupportable d'entendre les politiques leur dire qu'ils sont les citoyens de demain, qu'ils comptent sur eux ce qui est insupportable. Pour ces jeunes, dès à présent ils ont un rôle, ils sont citoyens. Ils ont édité [un fascicule avec 50 bonnes idées récoltées à travers l'Europe](#).

Nous travaillons sur le numérique, car c'est un outil important que les jeunes maîtrisent bien et qui peut apporter des outils de gouvernance. Nous leur montrons que la Loi 1901 est souple, qu'elle peut s'adapter à de nouveaux modes de gouvernance. Enfin, nous travaillons sur la reconnaissance de l'engagement des jeunes : comment valoriser les compétences acquises dans le cadre du bénévolat ? Ils baignent dans le milieu associatif (club de sport, MJC), ils aident en tant que bénévoles, mais ils n'en ont pas conscience. Lorsqu'ils découvrent qu'ils ont un engagement associatif, ils se rendent compte qu'ils ont mobilisé des compétences spécifiques et transversales utilisables dans un CV, dans la recherche d'un stage. Nous créons un outil numérique de compétences acquises dans le cadre du bénévolat qui peut être intégré à un CV.

Si nous voulons avoir des citoyens impliqués dans l'avenir, avec d'autres organisations, nous avons le devoir de créer des espaces pour semer cette envie d'engagement. **C'est notre responsabilité d'adultes, d'éducateurs de créer de tels espaces.** »

* www.citoyensaujourd'hui.org/qui-sommes-nous/ et le Facebook : [Citoyens aujourd'hui](#)



Henrietta Van Keeken, *Conseillère spéciale du Recteur de Guyane, responsable du SNU*

« Le Service national universel, dispositif de l'État comporte 3 phases. Les jeunes préfigureurs ont commencé la phase de cohésion en juin 2019.

L'objectif du SNU est de renforcer un socle républicain, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement, accompagner l'intégration sociale et professionnelle.

La première phase est celle de cohésion. 13 départements sont préfigureurs, dont un seul en outre-mer, la Guyane et il y a un centre SNU à Roubaix-Tourcoing. En Guyane, nous ne pouvons pas accueillir 200 jeunes, pendant 2 semaines, avec une cinquantaine d'accompagnants dont une équipe M6 qui travaillait en totale immersion pour l'émission Zone interdite 124 prévus sont arrivés de la métropole, 123 jeunes guyanais ont fait le chemin inverse (l'un ne s'est pas présenté). Les jeunes sont allés dans une région autre que la leur, ils ont 16 ans, ils sont généralement en classe de seconde. Cette première phase est obligatoire.

La phase 2 est facultative, c'est la phase de mission d'intérêt général. Dans les mois qui suivent la phase de cohésion, les jeunes entre 16 et 25 ans doivent faire 2 semaines ou 84 heures de bénévolat, d'engagement citoyen dans une association, une institution, une collectivité proche de chez eux. 70 jeunes environ ont trouvé leur mission d'intérêt général.

La phase 3 est facultative, c'est celle de l'engagement. Ils devront s'engager pendant 3 mois au moins dans le département de leur choix.

En 2019/2020, une cohorte de 123 Guyanais ont fait leur phase 1, ils sont en train de faire la phase 2. Selon les textes, nous devrions avoir 2 centres accueillant 200 jeunes, mais c'est impossible en Guyane où nous n'avons pas les structures permettant d'accueillir autant de jeunes avec leur encadrement, plus ceux venant de métropole.

Si le SNU est généralisé, et nous tendons vers cela, 4 500 jeunes guyanais de 16 ans seront concernés. La cohorte de Guyane se compose d'un jeune à Maripasoula, 21 et 13 dans le bassin de Cayenne/Remire-Monjoly, 18 dans le bassin de Kourou, 68 jeunes dans le bassin de l'Ouest. J'ai demandé aux établissements scolaires d'identifier rapidement un référent SNU par établissement, il sera mon relais.

Nous entraînés les jeunes dans des actions citoyennes, par exemple au « Mayouri citoyen » de la ville de Cayenne. Le Conseil citoyen de Cayenne a planté des palmiers SNU, les jeunes ont nettoyé des quartiers, ils ont participé aux commémorations de l'armistice en aidant les personnalités à déposer les gerbes. Dernièrement, ils ont participé à la Marche du cœur. C'est **une jeunesse très engagée à partir du moment où elle a un cadre** : à 5 h 30 du matin, le dimanche 17 novembre, ils étaient en poste pour participer au ravitaillement et la sécurité de la Marche du cœur à Saint-Laurent-du-Maroni. »



Myriam Dufay, *Présidente de l'association l'Effet Morpho*

« Pour discuter de l'engagement des jeunes, nous aurions pu inviter des jeunes, faire témoigner des associations œuvrant à l'engagement des jeunes en Guyane. Par exemple, « La critique » est présente, elle organise une formation sur la place des jeunes dans l'engagement associatif, il y a « Peupl'en harmonie » qui développe des



projets de mobilité intraGuyane, européenne et internationale, « [Tangram](#) » qui a choisi un mode de gouvernance permettant qu'une voix de jeune compte autant que n'importe quelle autre voix, avec des cercles sociocratiques et un cercle composé de jeunes et les représentant dans l'association, avec une coprésidence « Jeunes ». Ces structures auraient pu témoigner de ce qu'est l'engagement des jeunes en Guyane.

Au cours de mon expérience en milieu associatif, j'ai rencontré des freins et là, je ne parle pas au nom du réseau. Je pense que tant qu'on ne s'attaquera pas aux difficultés de notre territoire (foncières, sociales, mise en sécurité des personnes), nous aurons du mal à faire vivre l'engagement. La réalité est que les préoccupations majeures pour beaucoup de jeunes sont de trouver des ressources pour vivre, un toit pour s'abriter. Ce contexte ne favorise pas l'engagement bénévole. J'ai travaillé dans la première association ayant porté des jeunes en service civique, nous avons de nombreux jeunes qui s'engageaient, mais qui avaient besoin de revenus pour participer à la survie de leur famille.

Il est possible de parler de beaux dispositifs de ce type, mais il y a une réalité à prendre en compte, avec des dysfonctionnements et des carences en équipements structurants, ce qui ne facilite pas la participation. »

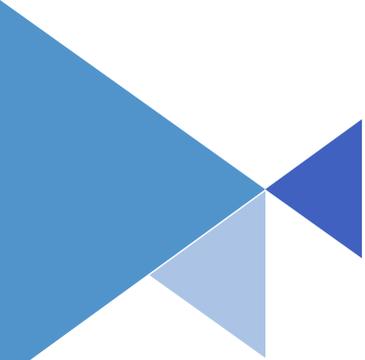


Loreline Vidal, Trésorière de [la Cabane à projets \(Créon - Gironde\)](#)

« À l'origine, pour favoriser l'autonomie des jeunes, la Cabane à projets était un Bureau d'Information Jeunesse. En 2009, nous sommes devenus un centre social en conservant comme axe fort, l'accompagnement à l'autonomie des jeunes, avec un Centre Ressource Vie associative, ce qui fait que nous avons adhéré au Réseau national des Maisons des associations.

Depuis que nous sommes devenus Centre social, nous avons mis en place des éléments aidant les jeunes à découvrir le monde associatif tout en gagnant en autonomie, à devenir citoyens et acteurs de leur territoire.

Nous avons d'abord accompagné des jeunes dans des dispositifs existants, notamment en proposant des formations BAFA pour devenir animateur jeunesse et en les accompagnant dans des dispositifs mis en place en Nouvelle Aquitaine, dont « [DestiNAction](#) ». Pour la première fois, des jeunes de 16 à 22/25 ans (âge selon la destination) partent seuls en vacances. Ces accompagnements sont proposés à un tarif préférentiel réduit, voire gratuitement. Mais, de manière symbolique, les jeunes doivent s'investir bénévolement pendant une dizaine d'heures dans notre



association, par exemple en participant à des événements ou pour ceux qui ont fait la formation BAFA en étant présents lors des soirées que nous organisons à destination des familles (« [Super-parents ou presque](#) » soirées d'éclairage, d'échanges avec une psychologue sur la parentalité). Cela permet aux parents de discuter de leur posture parentale pendant que leurs enfants sont sous la responsabilité des animateurs.

Nous travaillons également avec un public un peu plus « captif », par exemple avec des classes SEG-PA d'un collège sur un projet de vestiaire solidaire. La Cabane à projets a mis en place une épicerie solidaire et dans ce cadre, ces collégiens récupèrent des vêtements, les nettoient, les réparent si nécessaire puis tiennent le stand de vente à l'épicerie. Ces vêtements sont vendus au poids et les profits reviennent à leur classe pour un projet collectif.

Nous organisons également « [Fiest'Ados](#) », soirée organisée par des jeunes pour des jeunes. Chaque année depuis 5 ou 6 ans, 5 ou 6 jeunes créonnais se portent volontaires pour préparer cette manifestation, accompagnés par La Cabane à projets. Le travail débute en juin, la soirée se déroulant en décembre : programmation, choix des opérateurs culturels, montage du dossier de financement. Une année, les jeunes ont présenté leur dossier à la Mutualité sociale agricole (MSA) de Nouvelle-Aquitaine, puis ils sont allés le défendre à Paris. L'intensité de l'engagement fluctue selon les années.

L'objectif de la Cabane à projets est d'accompagner les jeunes à partir de là où ils en sont. J'ai préparé mon BAFA dans le cadre de la Cabane à projets. J'étais intéressée par le milieu associatif, mais pas de là à penser que 5 années plus tard, je serai devenue trésorière de cette association. Mon BAFA s'est construit en préparant une Fiest'Ados, en étant bénévole quelques heures. Les professionnels de la Cabane à projets m'ont accompagnée en me proposant de présenter cette Fiest'Ados à l'Assemblée générale. Petit à petit, j'ai pris ma place au sein de l'association, j'ai contribué à son développement en donnant et en recevant. »



Carole Orchamp, Déléguée générale du RNMA et Présidente de la commission « Engagement » au HCVA

« Je remercie Mme Dufay d'avoir mentionné qu'il aurait été bien que des jeunes participent à ces Rencontres. L'intervention de Loreline Vidal illustre que son bénévolat l'a conduite à devenir administratrice de son association, elle n'a pas précisé qu'elle est maintenant également administratrice du Réseau national des Maisons des associations. Son témoignage est important puisqu'elle est la seule « jeune » autour de cette table et qu'elle a présenté son parcours de façon très illustrée, c'est un très bel exemple.

Lors de cette table ronde, j'interviens surtout en tant que Présidente de la commission « Engagement » au [HCVA](#), mais je dirai quelques mots en tant que déléguée générale du RNMA. Il existe de nombreux « Hauts conseils », ce sont des instances de consultation dont se dote l'État ou France Stratégie (sa cellule de prospective) pour s'alimenter, être en prise avec des thématiques. Pour certains Hauts conseils, des décrets sont publiés leur allouant des prérogatives. En l'occurrence, un décret prévoit pour le Haut Conseil que, normalement, il soit consulté systématiquement dès lors qu'il y a un projet de loi ou de décret concernant sa thématique.



Il y a une douzaine de Conseils : à l'égalité, à la santé publique, à la finance publique, pour le climat, etc. Dans certains cas, les personnes qui y siègent sont rémunérées, un peu comme un niveau de la 3e Chambre de la République qu'est le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Tous les participants au HCVA sont bénévoles, c'est aussi une forme d'engagement : certains sont salariés de leur structure, d'autres bénévoles. Le RNMA a trouvé intéressant de dégager du temps dans le cadre de mon salariat pour siéger à ce Conseil. Nous sommes 26 acteurs du secteur associatif. Il y a 5 personnalités qualifiées parmi lesquelles des universitaires. C'est le cas de Viviane Tchernonog avec laquelle le RNMA travaille en tant que porteur de la démarche d'observation locale de la vie associative : à partir des résultats recueillis, Viviane Tchernonog publie tous les 5 ans le panorama national de la vie associative. En plus des personnes qualifiées, 12 représentants de l'État siègent au HCVA : représentants de directions ministérielles, dont Bercy, Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), SNU... La vie associative concernent tous les secteurs et donc tous les ministères.

En ce qui concerne les priorités, le HCVA fonctionne avec 2 commissions permanentes : une commission « Engagement » et une autre plus orientée vers l'administratif (Droit, législation, comptabilité, etc.). Mais derrière l'administratif et le technique, il y a toujours une grande part de politique, notamment dans le secteur associatif. Si cette instance de consultation placée auprès du Premier ministre se donne 2 commissions permanentes dont celle de l'engagement, c'est qu'il y a quelque chose à travailler collectivement entre acteurs associatifs, publics (quel que soit leur échelon), académiques et universitaires.

En 2014, nous nous sommes donné une base d'orientation sur le socle commun du bénévolat. Depuis 2017, nous avons décidé de faire des focus sur les publics que nous avons qualifiés d'éloignés de l'engagement. Nous avons travaillé à [un rapport pour favoriser l'engagement des jeunes dès l'école](#) et un autre [rapport sur l'engagement associatif ouvert à tous](#), dans lequel nous avons essayé de révéler quelques idées pour une société plus harmonieuse et plus solidaire. Ces termes sont très jolis, mais dans le rapport que je ne vais pas développer, il y a bien entendu des propositions en ce sens faites aux associations mais aussi au gouvernement. Certaines relèvent de mécaniques administratives, d'autres d'actions de communication et de sensibilisation ou d'octroi de budgets, ou de moyens humains. Le sujet de l'engagement, au sein du HCVA est un vrai sujet de réflexions et de propositions.

Forcément, je ne peux pas ne pas évoquer ce que nous venons de vivre durant ces rencontres nationales en Guyane.

À Saint-Laurent-du-Maroni, lors de 3 journées de travaux, nous avons eu la chance et le bonheur de rencontrer des jeunes accompagnés par [MFR](#). Ils nous ont fait visiter le marché et ce n'était absolument pas d'une démarche « touristique » ! Dans un cadre informel et convivial, cette visite a permis d'aborder leurs situations, leurs projets, leur façon d'envisager leur vie, et de comprendre



précisément comment la MFR travaille avec chacun d'eux. Cela nous a permis de toucher votre réalité, car l'engagement des jeunes en Guyane ne peut pas être pris en compte de la même manière qu'à Bordeaux, Roubaix/Tourcoing, qu'en Normandie ou en Bretagne. L'engagement est spécifique, nous avons rencontré des jeunes qui parlent et écrivent en français, plus ou moins bien : il faut aussi prendre en compte l'éloignement géographique, culturel, de langue, de goûts, de croyances. Ces prises en compte sont nécessaires pour accompagner les jeunes, à petit pas, vers une possibilité de s'engager, en s'assurant qu'ils en aient chacun pleinement le droit et la liberté. »

Farouk Amri

Madame Van Keeken, quel montant a été alloué au dispositif SNU (Service national universel) ?

Henrietta Van Keeken, Conseillère spéciale du Recteur de Guyane, responsable du SNU

« À l'échelon national, cela devait coûter 1 500 € par jeune, mais en Guyane la vie est plus chère que dans l'Hexagone et cela a coûté 2 000 € par jeune, sans compter les billets d'avion pris en compte par un autre budget. »

Farouk Amri

« Bien, certains analyseront ses valeurs.

Denis Dhalluin, la campagne municipale va commencer, selon vous, que devrait proposer un candidat pour apporter réellement des propositions en faveur de l'engagement des jeunes ? »

Denis Dhalluin, Directeur de la MDA de Tourcoing

« C'est une question délicate, car les engagements politiques sont divers et la conception de l'engagement des jeunes est tout aussi variée. Tous ceux qui travaillent dans l'engagement associatif constatent que le vote des jeunes lors des dernières élections européennes a bouleversé la lecture des politiques : les écologistes ont eu plus de voix, car les jeunes ont voté pour eux. Donc, les jeunes sont allés voter. L'engagement des jeunes en faveur du développement durable et de la transition écologique est récupéré dans tous les programmes, tous les politiques vont chercher leurs voix. Le climat, la transition écologique, le développement durable, le changement de modèle de société sont de vrais enjeux pour de nombreux jeunes. Les explorateurs de l'engagement nous ont fait constater que la France a été le dernier pays à voir s'organiser des marches de lycéens en faveur du climat. Les jeunes ont un vrai levier politique à activer : l'engagement pour le climat et la planète.

Le dispositif SNU est clairement une décision politique : Monsieur Macron l'a choisi. Lors de cette phase de test, nous avons accueilli des jeunes en SNU. Il s'agissait de volontaires, tous motivés



par l'engagement, pour la plupart dans le but d'un engagement futur chez les pompiers, la gendarmerie, donc en lien avec le port de l'uniforme, cette phase du SNU est très adaptée à eux. Il était intéressant de leur proposer des formes d'engagement liées à l'éducation populaire, ils étaient à l'écoute, respectueux.

Toutefois, **quand le SNU sera obligatoire, il faudra enlever le terme « engagement » de ce dispositif.** Il faut également poser la question financière : comment prendre en compte pendant 15 jours la totalité d'une classe d'âge ? Ces crédits risquent d'être enlevés d'autres budgets, sans doute ceux de la Jeunesse ou de la Vie associative. La MDA de Tourcoing et d'autres sont sollicitées pour participer à la deuxième phase du SNU : il ne s'agit plus d'une phase collective, en internat, chaque jeune devra trouver un engagement, notamment dans le milieu associatif. Il nous est demandé de trouver des associations acceptant de les accueillir. Je suis un fervent défenseur du service civique, car ce dispositif a fait ses preuves. C'est un vrai dispositif de l'État en faveur de l'engagement des jeunes. Mais faire la promotion auprès des associations de cette deuxième phase du SNU sur 12 jours sera difficile, nommer cela « engagement » l'est également. Nous n'avons pas les éléments de langage pour dire aux bénévoles associatifs : cela va être intéressant, vous devriez accueillir un jeune. Évidemment, cela est intéressant, mais cela s'ajoute à beaucoup d'injonctions que nous faisons aux associations. De plus, cela sera dur à porter sur une classe d'âge entière. C'est le nombre qui posera problème. »

Henrietta Van Keeken, Conseillère spéciale du Recteur de Guyane, responsable du SNU

« Depuis peu, dans les collèges, il existe des éco-délégués. Ce ne sont pas des délégués de classe, il s'agit de jeunes collégiens travaillant sur la thématique de la biodiversité et du développement durable. Cela déclenche un véritable engouement, de nombreux jeunes sont prêts à monter des projets, en particulier sur le climat, le développement durable. »

Les éco-délégués ont des projets, mais tout projet nécessite un budget : quel concours a-t-il ?

Henrietta Van Keeken, Conseillère spéciale du Recteur de Guyane, responsable du SNU

« Les établissements scolaires sont autonomes, ils ont une enveloppe attribuée notamment par la Collectivité territoriale de Guyane. Ils gèrent ce budget alloué en partie à la réalisation de projets. Les budgets des écodélégués devront être financés par le budget des établissements. »



Loreline Vidal, Trésorière de la Cabane à projets (Créon - Gironde)

« Certes, je parle d'un territoire proche de Bordeaux, certainement beaucoup moins compliqué que celui de Guyane. Cependant, nous avons constaté que sur notre territoire, il y avait des jeunes déscolarisés ne sachant pas que faire de leur avenir. Depuis six mois, la Cabane à projets, avec le concours de notre Communauté de communes a engagé en duo un médiateur Jeunesse et une éducatrice de rue. Ils vont à la rencontre de ces jeunes, ils trouvent où ils sont installés, où ils « squattent », où ils passent leurs journées. Après être allés à leur rencontre, leur travail sera de les conduire vers les dispositifs existants. Il sera proposé à ces jeunes des projets : par exemple, ils ont accepté d'organiser un tournoi de football. Nous n'en sommes qu'au démarrage, aucune évaluation n'est encore possible. L'une des réponses est peut-être d'aller voir directement ces jeunes. »



Julien Jouani, Sociologue à l'association La Critique

« Depuis une quinzaine d'années, je travaille à la question de l'engagement des jeunes, auparavant en Métropole, depuis quelque temps en Guyane.

D'une manière un peu plus générale, ce qui me hérissé le poil dans ce que j'entends, c'est une vision de la jeunesse qui ne s'engage pas, qu'il faudrait remettre dans le droit chemin. De ce fait, il faudrait mettre en place des dispositifs afin de pouvoir les intégrer à la société.

Les travaux que j'ai menés sur la jeunesse indiquent qu'elle s'engage : la question est où s'engage-t-elle ? Il est possible de dire qu'il y a moins de jeunes dans les partis politiques, dans les syndicats, dans les grandes instances. Mais cela signifie-t-il qu'ils ne s'engagent pas ? Non, la jeunesse s'engage. La question est de savoir comment elle le fait : aller voir le jeune pour savoir comment il s'engage est peut-être une bonne idée, un bon point de départ.

Il existe différentes formes d'engagement. Les jeunes peuvent passer par le service civique, mais aussi s'engager hors de dispositifs. Par exemple, de jeunes réfugiés syriens sont devenus traducteurs : ils assurent la traduction pour les nouveaux arrivants arabophones. Des jeunes deviennent des personnes-ressources sans que cela soit visible. Comment mettre ce phénomène en évidence, comment reconnaître l'engagement de ces jeunes ? Cela s'approche de la reconnaissance de leurs compétences. Il existe différents leviers pour donner à voir et à penser l'engagement des jeunes, afin de le rendre présent et visible dans l'espace public.

J'entends parler de la jeunesse un peu « hors des cadres » qui ne s'engage pas : c'est faux. À Grenoble, j'ai rencontré des jeunes des quartiers qui sont dealers de shit, mais ce sont également des personnes-ressources pour les enfants ou plus largement dans leur quartier. Ce sont des « grands frères ». Dans une approche plus globale, doit-on considérer ces jeunes comme potentiellement délinquants ou comme personnes-ressources, comment faire en sorte que leur rôle de personnes-ressources soit reconnu ? **La question de l'insertion et celle de l'engagement sont intimement liées.** Il n'est pas possible de travailler sur un processus d'insertion des jeunes dans la société sans partir de leurs situations, de leurs idées, de leur volonté. Par exemple, pour des jeunes construisant des projets sur le hip-hop ou d'autres thèmes, c'est le projet qui les sort de leur situation de départ qui est celle de délinquants. Comment soutenir, faire voir cette démarche, comment la valoriser, comment aider des jeunes à construire leurs places ? Il s'agit bien de la



construction de la place des jeunes dans la société, et en Guyane c'est une question centrale, elle est nécessaire au regard du nombre de jeunes présents. »

Myriam Dufay, Présidente de l'association l'Effet Morpho

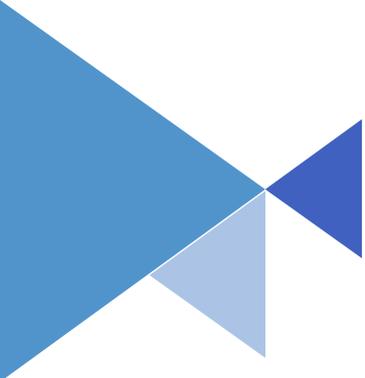
« Derrière « engagement », il y a l'injonction faite aux jeunes de s'engager, comme si c'était la seule condition de la citoyenneté. Alors que, souvent nous ne leur offrons pas d'espaces d'expression. Ils n'ont pas d'endroits où réfléchir à soi, réfléchir ensemble, avoir le droit de rêver. Nous abordons les jeunes par les problèmes, nous essayons de les faire entrer dans des dispositifs existants sans nous demander si la solution n'est pas d'enlever les dispositifs. Nous allons essayer de tordre l'envie des jeunes, leurs projets, leurs problèmes pour faire en sorte qu'ils rentrent bien dans un dispositif existant. Il serait possible de partir de leurs envies, encore faut-il qu'elles puissent s'exprimer, pour que ceux qui souhaitent accompagner leur engagement puissent les entendre. Si déjà, les jeunes pouvaient avoir la possibilité de s'exprimer, s'il était possible de leur offrir des espaces d'expression, cela pourrait être un début intéressant. »

Julien Jouani, Sociologue à l'association La Critique

« Il est important qu'il y ait des lieux ressources, des lieux identifiés par les jeunes comme sources d'informations et d'accompagnement. Dans un territoire, la question de tiers-lieux, de lieux intermédiaires est primordiale. »

Intervenante de la salle

« Une question n'est pas traitée par les classes d'âge intermédiaire et senior qui accompagnent les jeunes. Il faut comprendre qu'aujourd'hui ce public ne peut pas être abordé comme il l'était il y a 10 ou 15 ans. Certains jeunes ont des problèmes, mais quelque chose de commun à tous les jeunes c'est qu'ils ont des approches, des attentes, des exigences qui sont à mettre à jour dans notre regard. Aujourd'hui, pour accompagner les classes d'âge intermédiaires (les plus âgés que les jeunes), les personnes qui travaillent auprès de ce public, même celles qui sont dans la deuxième ou la troisième sphère ont besoin d'une mise à jour de ce qui se joue dans l'intelligence collective. **Il faut savoir ce que veut dire coconstruire, participer et faire participer à des projets, écouter vraiment, faire silence pour écouter l'autre.** Quoi qu'il advienne, je ne vois pas comment voir des jeunes s'impliquer en Guyane si les classes d'âge intermédiaire n'ont pas progressé dans leur vision du jeune, de l'humain en général et de ce qui se joue aujourd'hui pour coconstruire. Il y a des besoins de formation, d'éclairages, de lectures, d'aide à comprendre comment fonctionne un public en général et celui des jeunes en particulier. »



Christophe Berthier, Adjoint en charge de la vie associative à la ville de Dijon

« Je ne pensais pas en faire cas, mais je crois important de parler de l'action d'un élu de la collectivité dans ce domaine. Il y a quelques mois, une personne extérieure m'a parlé du cas d'un jeune d'un quartier ayant un casier judiciaire très lourd. Il souhaitait s'en sortir, mais toutes les portes se fermaient devant lui. Il se trouve que notre Maison des associations reçoit des services civiques : il a eu un entretien avec la directrice de la MDA, cela s'est bien passé, mais un correspondant m'ayant fait connaître son profil, j'ai demandé au DRH de le recevoir. Ce jeune était très motivé, très engagé. Nous avons décidé de l'accueillir dans le cadre d'un service civique, et surtout, j'ai demandé au DRH et nous étions d'accord d'emblée, de suivre son parcours professionnel, qu'il ne soit pas rejeté dans la rue après 10 mois de service civique. Il y aura un accompagnement professionnel pour lui donner ses chances et surtout qu'il puisse construire son projet professionnel. »

Carole Orchamp, déléguée générale du RNMA

« Il est vrai qu'on a la jeunesse qu'on mérite : aujourd'hui, nous malmenons notre jeunesse. Nous parlons beaucoup d'engagement de publics ayant des difficultés, donc il n'y a pas beaucoup de valorisation. Alors que nous ne pouvons occulter, Monsieur Jouani l'a encore dit tout à l'heure, la jeunesse s'engage, mais sans doute pas dans la lignée de leurs prédécesseurs et cet engagement, qui nous semble nouveau mais qui existe bel et bien, n'est que très peu valorisé. Je suis maman, et quand je vois l'état d'esprit de ma fille, de ses amis, je suis attristée de constater que des jeunes de 17 ou 18 ans, alors qu'ils sont pour certains d'entre eux dans des situations relativement confortables, aient cette vision pessimiste du monde, celle que nous leur laissons. Ils vivent avec une charge mentale sur tout : sur leurs études, leur avenir, celui de leurs parents, de leurs grands-parents (comment traitons-nous la vieillesse, nos anciens en France ?), sur le changement climatique et ses conséquences. Tout cela pèse sur la jeunesse. Comment fait un étudiant, avec 300 € par mois pour se loger, pour poursuivre des études, subvenir à ses besoins ?

Au sein des Maisons des associations, nous voyons les expériences qui se mettent en œuvre, il s'agit de tâtonnements, d'essais. Dans l'intitulé, nous sommes des Maisons des associations, nous ne sommes pas des Maisons pour les associations : l'association est actrice de la Maison. Dans le cas de l'engagement des jeunes, il en est de même. Nous essayons d'imposer des dispositifs à nos jeunes, de les faire entrer dans des cases sans qu'ils soient concernés, pleinement acteurs ou coacteurs de ces dispositifs. Or, ils adorent faire de l'accompagnement, du tutorat, cela n'est pris en compte ni dans un parcours de vie ni dans le parcours de formation. C'est un sujet travaillé par le HCVA, en particulier par rapport à l'ensemble des dispositifs en place (SNU, service civique) et autres dispositifs Jeunes qui seront mis en place dans les mois à venir. Finalement, ce sont des empilements de divers dispositifs plus ou moins pilotés par des acteurs qui même s'ils font partie de la même institution, ne se parlent pas forcément. Mais il existe des acteurs qui travaillent ensemble sur les territoires, nous en avons discuté auparavant : l'État, ses services déconcentrés, les collectivités, les acteurs associatifs, les jeunes eux-mêmes. Des témoignages venant de la salle pourraient être entendus à ce sujet. »



Aline Pierre-Louis, Vice-présidente de la toute jeune association d'aide et de solidarité aux aidants en Guyane

« Il existe un public « jeunes aidants ». Pour compléter les propos précédents, il faudrait peut-être se poser la question de la méthodologie de projet et de la structuration interne des associations. Nous souhaitons développer un programme spécifique aux jeunes aidants et nous voulons le construire avec eux. Il s'agit d'enfants de 9 ou 10 ans qui formulent leurs désirs : nous créerons des commissions à l'intérieur de l'association, en co-construction avec et pour les jeunes. Des jeunes parleront à d'autres jeunes. Ce n'est qu'un témoignage concernant la méthodologie de projet. »

Matthieu Asseman, MDA des jeunes de Tourcoing

« Nous avons évoqué le fait de mettre à disposition des espaces et des encadrants pour la jeunesse. Il faut aussi évoquer le fait d'avoir des projets d'émancipation, car si nous n'avons pas cette ambition et cette exigence de permettre l'émancipation, nous passons à côté de ce que doit être un projet pour la jeunesse. Or, trop souvent les municipalités, les établissements scolaires mettent en place des dispositifs pour canaliser l'envie d'agir des jeunes. Nous ne devons pas nous tromper sur ce point, **aujourd'hui, la majorité des conseils municipaux de jeunes sont des parodies de démocratie.** Je suis professeur, je suis donc bien placé pour savoir qu'actuellement, le choix de la majorité des délégués de classe y compris des éco-délégués fait en sorte que les choses ne bougent pas trop, qu'il n'y ait pas trop de vagues. Lorsque nous avons créé les « [Explorateurs de l'engagement](#) », les chefs d'établissements étaient ravis que nous fassions voyager des jeunes n'en ayant pas forcément la possibilité. Or, quelques mois après, ces jeunes ont bloqué leur lycée, ils l'ont fait avec d'autres. Les chefs d'établissements sont revenus vers nous pour nous demander si nous étions fiers de notre travail. Oui, nous étions fiers que ces jeunes se soient émancipés, qu'ils aient trouvé leur mode d'action, quel qu'il soit. Les associations ont un rôle important à jouer, elles doivent faire ce travail, car il n'est pas possible d'attendre que des municipalités, des établissements scolaires le fassent. Une jeunesse qui bouge, qui prend le pouvoir d'agir peut effrayer. Allons-y, en tant qu'associations faisons ce travail, soyons exigeants et ambitieux dans les projets émancipateurs. »



Carole Orchamp, déléguée générale du RNMA

Je peux évoquer l'émancipation au travers d'une association qui s'appelle « [Les petits citoyens](#) » et auprès de laquelle le RNMA s'est rapproché dans le cadre de la préparation de ces rencontres nationales. Cette association accompagne les parcours civiques et citoyens des enfants de 7 à 11 ans. Au début, les enfants prennent, mais très vite ils rendent auprès d'autres dans la sphère scolaire comme dans la sphère familiale, amicale, sportive, de loisirs. Lorsqu'ils ont eu ce goût, parce qu'ils ont eu cette éducation, parce qu'ils se sont saisis de sujets, même complexes et ont développé un sens critique, ils s'émancipent, ils sont plus forts et c'est là que commencent les revendications. Cette association suit également les structures, notamment les établissements scolaires dans lesquels les enfants de CM1 diront par exemple qu'ils n'ont pas encore élu leurs conseillers de classe 2 mois après la rentrée, parce qu'ils ne se connaissent pas encore suffisamment. C'est tout simplement de bon sens et pourtant cela va à l'encontre du cadre administratif imposé. »

Farouk Amri

« À propos des paroles de Mme Myriam Dufay, presque toutes les communes de Macouria ont des quartiers d'habitat informel et en règle générale, lorsque nous allons voir les jeunes pour faire en sorte qu'ils s'intègrent au tissu politique au sens étymologique du terme, il nous est immédiatement demandé : vous voulez qu'on vienne à vos manifestations ? vous voulez écouter nos projets ? Au préalable, construisez-nous une route goudronnée, faites arriver l'électricité chez nous, ayons accès à l'eau potable, ensuite, peut-être, nous vous écouterons et nous irons vous voir.

Il est vrai qu'en Guyane nous avons cette éminente problématique de l'informel, tout ce qui relève de l'officiel n'est pas entendu, les habitants constatent qu'ils sont laissés dans leur état, ils ne veulent pas que l'on vienne les voir. Il est très difficile de sensibiliser ces jeunes, puisqu'il y a des préalables à remplir. »

Intervenante de Peup'en Harmonie

« Je ne vais pas poser de question. Notre association crée des projets d'engagement solidaire pour les jeunes en Europe, en Amérique du Sud, mais aussi en Guyane. En Guyane, le plus difficile est d'avoir des financements. Franchement, nous n'avons pas beaucoup de difficulté à mobiliser les jeunes. Cela dépend des territoires, nous avons beaucoup de mal à Cayenne, mais nous y arrivons facilement à Camopi ou à Matoury. De plus en plus de jeunes demandent de s'investir dans ces projets. Nous commençons à avoir de plus en plus de jeunes, donc de retours. Nous faisons les premières évaluations : au bout de 6 mois, quasiment tous ont un travail, ont repris une formation, ont créé des associations. En Europe il y a des projets super, les jeunes sont accompagnés, ils bénéficient du tutorat et pour cela nous avons des financements. Je prends l'exemple de Romari qui vient de partir en Belgique pendant un an : il a dû faire 3 projets avec nous, en Guyane, avant de se sentir capable de partir. Financer des projets en Guyane est très compliqué, il est nécessaire d'avoir un financement, souvent pour des coûts de fonctionnement, nous avons besoin d'animateurs formés, d'encadrants, etc.

Nous n'avons pas trop de difficultés pour trouver des jeunes, nous en avons surtout pour réaliser les actions. »

Autre intervenante de la salle

« Je vais aussi témoigner. Je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'il n'y a pas de problèmes pour que les jeunes



s'engagent, en revanche, il est difficile de rendre visible cet engagement.

Le côté informel, les problèmes d'eau et d'électricité n'apparaissent pas que dans les quartiers informels, ils se rencontrent aussi dans l'intérieur de la Guyane, dans des communes tout à fait formelles avec des habitations tout à fait formelles. Mais, malheureusement, il n'y a pas d'eau, ni d'électricité, ni quoi que ce soit. J'ai la chance de travailler avec des Wayanas, des Tekos, des Wayampis et des Aloukous, des personnes qui peuvent être loin de la culture métropolitaine, mais qui sont extrêmement engagés pour leur communauté, pour la défense de leur territoire et la défense de leur culture, etc. Mais ils utilisent des canaux différents de ce que la France nous offre aujourd'hui. Il me paraît important de mettre vraiment l'accent sur le fait qu'ils s'engagent, mais dans des structures plutôt informelles. Pour les recruter, je n'ai eu aucune difficulté, j'ai même eu pléthore de candidatures. Il ne faut pas se cacher le fait que cela débouche sur un salaire, c'est une façon de se sortir de la précarité. Il y avait un réel engagement à travailler dans la médiation d'un territoire et dans sa culture. Comment pouvons-nous valoriser l'engagement de tous ces jeunes, plutôt que de les « mettre en engagement » ?

Farouk Amri

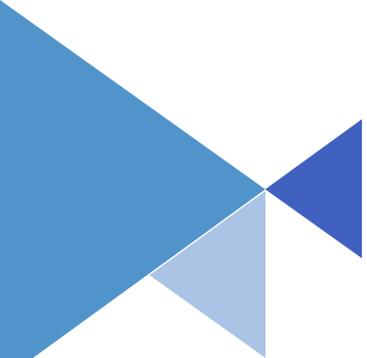
« Merci énormément pour tous vos témoignages. J'espère que cette matinée vous aura enrichis, certainement de contacts, d'expériences novatrices. Essayons d'en profiter tous ensemble. »

Jean-David Poquet, directeur de l'Aprosep

« Je souhaite remercier Farouk Amri d'avoir passé la matinée avec nous, il a plusieurs casquettes : journaliste, mais avant tout chef de projet de la Politique de la Ville sur la commune de Macouria. Merci de votre présence pour cette première conférence-débat que nous avons organisée en partenariat avec le RNMA. Nous trouvons opportun de pouvoir rencontrer des acteurs de la vie associative guyanaise. Nous sommes contents d'avoir organisé cette conférence avec la CRESS, avec sa nouvelle directrice et sa nouvelle équipe avec lesquelles nous espérons collaborer de manière à enrichir cette vie associative et indirectement l'économie sociale et solidaire.

Merci à tous, nous espérons pour le Réseau national des Maisons des associations que vous garderez des souvenirs inoubliables de ce séjour. Je remercie encore toute l'équipe de l'Aprosep qui a travaillé sur la logistique en général. Il y avait Johan, Jérémie, Juliette, Pierre-Luc et toutes les petites mains qui se sont prêtées au bon déroulement.

Encore une fois, merci de votre présence ».



Denis Dhalluin, directeur de la MDA de Tourcoing

« C'était puissant ! J'ai en tête le témoignage de Christophe, Vice président du grand conseil coutumier, un témoignage qui nous a retourné, quand il parlait d'éloignement géographique, de difficulté de mobilités, d'accès au droit, des freins administratifs, ce sont des choses que l'on vit aussi avec les associations de nos territoires ! Sur la thématique, j'ai aimé l'angle abordé, pas seulement des « publics éloignés » mais de cette notion de « mettre l'engagement à portée de tous », comment on adapte nos postures d'accompagnateurs et nos projets pour que quelque soit le bénévole, quelque soit sa situation, il puisse accéder à l'engagement. Des questions passionnantes travaillées en atelier, des réflexions qu'on a quasiment au quotidien dans notre MDA. Merci encore une fois au RNMA. »

Philippe Venceslau-de-Jesus, chargé de projet à la MDA de Roubaix

« Ce qui m'a frappé, c'était de m'apercevoir qu'il y avait de grands dénominateurs communs entre notre territoire à Roubaix et le territoire de la Guyane ! »

Jimmy Begue, Directeur de la MDA de Saint-Benoît à la Réunion

« J'ai réalisé que l'on n'en fait pas assez. Je repars de ces rencontres reboosté avec une énergie nouvelle et l'envie de faire ! #coupdepieda cul ! »

Christophe Berthier, adjoint au maire en charge de la vie associative à la Ville de Dijon

« Très fier et heureux de partager ces temps de Rencontres ! Pour moi, quand on parle de publics éloignés, j'ai l'impression que ce sont les élus : les MDA et les associations sont des laboratoires vivants, actifs, de réflexion et de projets ! le politique aujourd'hui n'a plus de projet - c'est sur le terrain qu'on fait remonter les réalités et les idées, les solutions - le réseau, les MDA c'est cette fibre qui le permet ! on prend une claque !

Marie-Pierre Le Pogam, Responsable du Pôle soutien aux associations à la Ville de Saint-Herblain

« Pour moi le premier mot qui me vient, c'est « émotion », ça a été beaucoup d'émotions dans ces rencontres, dans les échanges au sein du réseau que je retrouve comme à chaque fois ! ces échanges nous éclairent sur nos pratiques, nous reboostent ! Merci le RNMA pour ça.»

Stéphane Moreau, Délégué du Préfet à la Politique de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni

« Le mot « rencontres » a pris ici tout son sens ; dès les premiers jours, en entendant ces témoignages je me suis dit que c'est pour cela que je suis venu dans le secteur associatif, je repars avec de nombreux projets, nouveaux horizons. »





BIBLIOGRAPHIE







Bibliographie

BECQUET V.& de LINARES C. (2005) Quand des jeunes s'engagent; entre expérimentations et constructions identitaires. L'Harmattan, Collection

DUBAR C. (2004) La Crise des Identités, PUF, Paris.

PIERRON, J.P. L'Engagement, Envie d'agir, raisons d'agir, (sensdessus.files.wordpress.com/2006/06/engagement.pdf).

Abherve Michel, Labbe Philippe, « *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* », Les Penseurs sociaux, APOGEE, 2011.

Becque Marie-Helene, Fol Sylvie, « *L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction* », Revue suisse de sociologie, pp89 – 104, 2007.

Herman Ginette, « *Travail, chômage et stigmatisation. Une analyse psychosociale* », De Boeck Supérieur, 2007.

Leroux Céline, Haddadienne Florence, « *Regards sur la mobilité internationale des jeunes d'outre-mer* », Cahiers de l'action, n°49, 80 pages, 2017.

L'Horthy Yannick, « *La persistance du chômage ultramarin : un problème aux causes multiples* », Revue française des affaires sociales, n°4, pp. 114-135, 2014.



Remerciements

Ces Rencontres nationales RNMA en Guyane sont le fruit d'un travail de co-construction entre le RNMA et l'APROSEP, maison des associations de Guyane, que nous remercions pour son engagement.

Nous remercions aussi l'ensemble des intervenants locaux, des témoins guyanais et métropolitains et des acteurs locaux qui ont participé ou contribué à cette édition exceptionnelle. Ce projet a été soutenu par des financeurs qui nous ont également fait confiance et sans qui nous n'aurions pu réaliser cette édition, nous les en remercions vivement.

Un grand merci pour leur engagement à l'ensemble des bénévoles du RNMA impliqués dans les équipages de construction de cette édition, et à tous les participants qui ont joué le jeu du collectif tout au long des rencontres. Merci aux équipes du RNMA et à celle de l'APROSEP.





Réseau National des Maisons des Associations

1, allée Monseigneur Jean-René Calloc'h - 29000 QUIMPER

contact.rnma@maisonsdesassociations.fr

www.maisonsdesassociations.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :



Le réseau de partenaires du RNMA

